CONTINUATION
DES ESSAIS
DE MORALE,

TOME NEUVIÉME,

ONTENANT DIVERS TRAITEZ sur differens sujets.

Ouvrage posthume de M. NICOLE.

NOUVELLE EDITION.

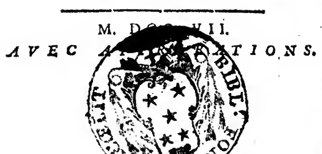


A MONS,

:z GASPARD MIGEOT, ruë de la Chaussée aux trois Vertus.

M. DCC. VII.

AVEC APPROBATIONS.





AVERTISSEMENT.

LE nom ſeul de l'Auteur des Eſſais de Morale ſuffit pour rendre recommandable l'ouvrage poſthume que l'on donne preſentement au public, & qu'il auroit lui-même fait paroître de ſon vivant, ſi les infirmitez de la derniere année de ſa vie ne l'avoient empêché d'executer ſon deſſein.

Toutes les perſonnes accoûtumées à la lecture des Eſſais de Morale & des autres Livres de Monſieur Nicole, reconnoîtront aiſément ſon eſprit & ſon caractere dans celui-ci. On y trouvera dans chaque Traité ſon ordre & ſa methode qui porte la lumiere dans l'eſprit de ſes lecteurs, & qui les convainc par la ſeule liaiſon & le ſeul enchaînement de ſes principes. On y verra ſa profondeur pour remonter juſqu'aux premiers principes des veritez qu'il expoſe, & pour developer toutes les conſequences des maximes qu'il établit ; ſa ſageſſe & ſa circonſpection pour ne rien avancer de douteux & de nouveau dans la Morale. Enfin, l'on y

remarquera par tout l'attachement inviolable de l'Auteur à la Doctrine des saints Peres, & la pieté tendre & sincere qui regne dans tous ses ouvrages, & qu'il inspire à ses lecteurs.

Peut-être que les personnes engagées dans le monde jugeront d'abord sur le titre de quelques-uns des Traitez, qu'ils ne sont propres que pour les Religieuses & pour les ames parfaites: mais si elles veulent bien examiner avant que de porter ce jugement, elles s'assureront par elles-mêmes, que les Traitez qui paroissent le plus particulierement destinez aux personnes séparées du monde, comme celui de la Maîtresse des Novices, renferment des veritez qui conviennent à toutes sortes d'états, & que l'Auteur en donnant les idées de la plus haute perfection, explique trés-solidement les devoirs les plus indispensables du Christianisme.

On a ajoûté aux divers Traitez de Monsieur Nicole un écrit sur les Spectacles, quoiqu'il ne soit pas de la même main: mais il meritoit de trouver place dans ce Recueil, par la maniere solide & lumineuse dont ce sujet est

traité : & il a été déja si utile à plusieurs personnes, que l'on ne sçauroit trop contribuer à le mettre entre les mains de tout le monde. Si la modestie de l'Auteur n'a pû souffrir qu'on le nommât ici, son zele & son amour pour la verité l'ont fait consentir que l'on répandît un écrit que toutes les personnes éclairées ont trouvé si capable de convaincre l'esprit, & de toucher le cœur de ceux qui le liront avec attention.

On peut dire qu'en joignant cet ouvrage avec le Traité sur la comedie, qui est dans le 3. tome des Essais de Morale, la matiere est épuisée ; & que l'on a dans deux écrits trés-courts tout ce qu'il y a de plus fort pour faire connoître le danger des spectacles, & combien ils sont contraires à l'esprit de la Religion.

L'Ecrit qui a pour titre *Considerations pour une ame abattuë*, que l'on trouvera dans ce recueil, est encore un autre Auteur que M. Nicole. Il étoit digne de voir le jour, & il n'avoit pas assez d'étenduë pour pouvoir être donné separément.

Dieu a répandu tant de benedictions

ſur les ouvrages de Monſieur Nicole, que ceux qu'il a chargez de l'execution de ſes volontez croiroient meriter de juſtes reproches, s'ils privoient le public de differens écrits qu'ils ont entre les mains, & qui n'ont point encore été imprimez. Ils apporteront donc tous leurs ſoins pour les mettre inceſſamment au jour, & ils aſſurent par avance que le public les trouvera dignes de la réputation de leur illuſtre Ami.

TABLE
DES TRAITEZ CONTENUS dans ce Livre.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû les Traitez ſuivans, De l'emploi d'une Maîtreſſe des Novices : De l'obéïſſance : De l'uſage du temps : De la conduite que l'on doit garder dans les diviſions de ſentimens qui arrivent entre les perſonnes de pieté : Des Superieures : De la préparation à la mort : Comment on doit ſuivre la volonté de Dieu à l'égard des penſées & des mouvemens dont l'eſprit eſt agité : Que les differentes diſpoſitions font juger differemment des mêmes objets : Qu'il y a beaucoup à craindre dans les conteſtations pour ceux mêmes qui ont raiſon : Des attraits : De la maniere de profiter des nouvelles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Egliſe : Reſolutions de quelques difficultez propoſées par une perſonne de pieté : Conſiderations pour une ame abattuë par une crainte exceſſive : Penſées ſur les ſpectacles. En Sorbonne le 8. Août 1699.

PIROT.

CONTINUATION



CONTINUATION DES ESSAIS DE MORALE

DE L'EMPLOI D'UNE MAÎTRESSE DES NOVICES.

PREMIERE PARTIE.

MAXIMES CHRETIENNES, & propres à servir de consolation aux personnes qui sont engagées dans cet emploi, & qui le regardent comme étant au-dessus de leurs forces.

I

C'EST une maxime fondée sur les plus certains principes de la Religion chrétienne : Que nous ne sommes pas seulement de nous-mêmes incapables des

grandes places & des grands emplois, mais que nous sommes generalement incapables de toute place, de tout emploi, & de tout ministere. Il n'y en a point dont nous nous puissions acquitter comme il faut, sans quelque lumiere & sans quelque bonne volonté. Or nous ne trouvons dans nous-mêmes ni la lumiere, ni la bonne volonté.

Qu'on choisisse les plus vils & les plus rabaissez de tous les emplois : ils ont au moins besoin d'une grande humilité pour s'y soûtenir. Or c'est s'attribuer un grand talent & une grande vertu que de s'attribuer une grande humilité. C'est un grand orgueil que de se croire humble.

Il en est de même des emplois où il y a beaucoup à souffrir. Les grandes souffrances demandent une grande patience, & un trés-grand & trés-précieux talent. On doit accepter les souffrances quand Dieu nous les envoye ; mais il y auroit de la présomption & non de l'humilité, selon saint Chrysostome, à les desirer & à s'y porter.

Il n'y a donc point en effet de place plus sure & plus conforme à nôtre foi-

blesse, que de n'en choisir aucune par nous-mêmes. Toutes celles que nous choisirions de nôtre propre mouvement, seroient clairement au-dessus de nous, puisque nous nous en jugerions capables, & que c'est une incapacité effective que de s'en croire capable. Ainsi la derniere place qu'il nous est recommandé de choisir, est de n'en choisir aucune par nous mêmes.

Rien ne nous convient proprement que le néant & l'aveu d'une incapacité generale pour toutes choses, qui doit faire le fonds de la disposition de toute ame qui est veritablement humble ; c'est-à-dire qui connoît sa foiblesse telle qu'elle est.

II.

Mais ce seroit abuser de ces principes de l'humilité chrétienne, que de conclure qu'étant incapables par nous-mêmes de tout ministere, Dieu ne sçauroit nous en rendre capables en nous y apliquant par son choix & par sa vocation ; car ce seroit conclure que si nous sommes foibles, Dieu l'est aussi ; au lieu qu'il est essentiel à la veritable humilité d'être fortement persuadés que si nous ne pouvons rien par nous-

mêmes, Dieu peut tout par quelque instrument qu'il lui plaise d'employer.

Il est aussi peu permis de douter de la force de Dieu, que de presumer de celle de l'homme. C'est pourquoi Jeremie s'étant excusé sur sa jeunesse & sur ce qu'il ne sçavoit pas parler, d'accepter le ministere de Prophete auquel il étoit apellé, Dieu l'en reprit par ces paroles : (a) *N'alleguez point que vous êtes jeune; car il faut que vous alliez par tout où il me plaira de vous envoyer, & que vous annonciez tout ce que je vous ordonnerai.* Et c'est ce qui faisoit dire à saint Paul, (b) *qu'il pouvoit tout en celui qui le fortifioit.*

III.

On doit donc regarder comme des tentations également dangereuses toutes les pensées qui iroient ou à nous donner de la présomption de nos talens, de nos lumieres, de nôtre vertu, de nôtre prudence, pour faire que nous nous jugions capables de certains emplois; ou qui nous feroient croire au-contraire que quelques marques que nous ayons que Dieu nous a mis dans une certaine place & un certain ministere, il ne sçau-

(a) Noli dicere : puer sũ; quoniam ad omnia quæ mittam te, ibis, & universa quæcumque mãdavero tibi, loqueris. *Jerem.* 1. 7.

(b) Omnia possum in eo qui me confortat *Phil.* 4. 13.

roit nous y soûtenir & nous y faire operer nôtre salut.

Tout ce qu'il est permis à une Religieuse de conclure de ses incapacitez, est que par elle-même elle ne doit desirer ni rechercher aucun emploi, & qu'elle ne doit cacher à ses Superieurs aucun des défauts qui les pourroient empêcher de la choisir, ou les obliger de la charger de ce fardeau. Elle doit être bien-aise que ses fautes leur soient connuës, & elle doit prendre pour favorable tout ce que l'on peut faire pour exclure de quelque place, & croire que ce sont des moyens dont Dieu se sert pour l'en délivrer. Mais ce seroit porter trop loin la défiance & la crainte, que de ne pas supposer, au cas que Dieu l'y laisse ou l'y fasse choisir, qu'il peut se servir de cet état pour la faire avancer dans la voye de son salut.

IV.

C'est une verité certaine & par la foi & par la raison, que rien n'est si puissant pour nôtre salut que la protection & le secours de Dieu, & que nous sommes plus assurez au milieu des plus grands dangers, quand Dieu

nous y protege, que dans les états les plus surs & les plus tranquilles, quand il ne nous protege pas. Nous avons toûjours assez de corruption en nous-mêmes pour nous perdre & pour nous faire mourir en tout état; & Dieu a toûjours assez de force & de puissance pour nous soûtenir contre toutes sortes d'ennemis & dans toutes sortes de dangers & de tentations. C'est ce sentiment de foi & de verité qui faisoit dire à David, & qui doit faire dire à tous les Chrétiens : (a) *Le Seigneur est ma lumiere & mon salut : qui est ce que* je *craindrai?* (b) *Le Seigneur est le protecteur de ma vie : qui est-ce que j'ai sujet d'aprehender?* (c) *Quand les armées entieres d'ennemis viendroient à m'environner, mon cœur n'en tremblera point.* Toutes ces dispositions sont essentielles à une ame chrétienne; & il est nécessaire qu'elle les ait dans quelque degré.

(a) Dominus illuminatio mea & salus mea : quem timebo? Ps. 26

(b) Dominus protector vitæ meæ : à quo trepidabo? *Là même.*

(c) Si consistãt adversùm me castra, nõ timebit cor meũ v 3.

V.

Mais comme la foiblesse de nôtre esprit est telle, qu'encore qu'on soit persuadé en general de ces veritez, & qu'on les croye par la foi, lors néanmoins que les idées de nos incapacitez & de nos

foiblesses viennent à nous fraper un peu vivement, on ne laisse pas de se trouver quelquefois l'ame toute couverte de pensées de défiance & de decouragement : il est bon de se fortifiez contre cette tentation par diverses veritez solides qui en peuvent diminuer l'impression.

Pour rendre ce que je dirai plus sensible, prenons l'exemple d'une jeune Religieuse qui auroit été choisie dans un monastere réglé pour l'emploi de Maîtresse des Novices par les personnes qui ont droit de faire ce choix selon l'ordre de l'Eglise.

Il faut d'abord supposer que cette personne n'ait recherché cet emploi ni directement ni indirectement ; ni par des sollicitations ouvertes, ni par des adresses secretes, ni par des desirs intérieurs. Car on n'auroit alors aucune autre consolation à donner à une personne qui auroit fait quelque pas pour obtenir cette charge, que de lui conseiller de reconnoître devant Dieu la faute qu'elle auroit faite & d'employer tous les moyens qui seroient en son pouvoir pour s'en faire décharger, jusqu'à avouër son ambition à ceux qui l'au-

roient choisie. Mais supposant qu'il n'y a rien eu que de pur & de réglé dans sa vocation à ce ministere, on lui pourroit dire d'abord qu'elle peut trouver dans sa crainte même un grand sujet de consolation & d'assurance : car ce n'est pas un petit bien que de sentir le poids & le danger de ce ministere ; & bien loin que cette crainte, quand elle n'est pas excessive, doive être prise pour une marque qu'elle n'y est pas appellée, on peut dire que c'est une des grandes marques d'une vocation legitime ; parce que c'est une des principales dispositions pour se bien acquitter de ce ministere & pour y operer son salut en contribuant à celui des autres. Ainsi ce n'est pas m'éloigner de mon dessein d'augmenter encore cette crainte en lui représentant l'extrême consequence de cette charge.

IV.

Dieu ayant attaché l'éternité des biens & des maux des ames à l'usage qu'elles font de cette vie, il a en quelque sorte attaché le bon ou le mauvais usage de cette vie à l'égard des Novices, à ce petit espace de temps durant

lequel elles se préparent à embrasser l'état de la vie Religieuse ; puisque toute la suite de leurs actions répond d'ordinaire à ce tems de préparation, & qu'il est aussi rare qu'une Religieuse qui a passé, comme il faut, le tems de son noviciat, se démente dans la suite, qu'il est rare qu'une autre qui seroit mal entrée dans cette profession si sainte, repare bien sincerement dans la suite les défauts de ce tems de préparation. Il y a un cours ordinaire & un ordre commun dans la grace. Or cet ordre est que l'on continuë comme l'on a commencé, & que de mauvais commencemens sont d'ordinaire suivis d'une vie molle & relâchée.

VII.

Rien n'est donc plus considerable dans un monastere que la charge de régler & de former des Novices. Rien n'a plus de liaison avec le sort éternel de ces ames. Souvent ce qui décide de leur reception ou de leur exclusion, décide de leur éternité. Or rien n'a plus de part à cette décision que la bonne ou la mauvaise conduite de celle qui les gouverne en qualité de Maîtresse des

Novices. Comme elle les peut ſoutenir par ſa lumiere & par ſa charité, elle les peut auſſi renverſer par ſon imprudence.

Les Novices peuvent être regardées comme des perſonnes qui marchent dans un chemin étroit & gliſſant tout entouré de précipices. Si on les heurte mal à-propos, on les fait ſouvent gliſſer & tomber dans les abîmes qui les environnent : & au contraire en les ſoûtenant dans ces mauvais pas on les en peut preſerver.

Il faut qu'une charitable Maîtreſſe des Novices en mene les unes par la main, & qu'elle releve les autres. Il faut qu'il n'y ait rien en elle qui leur ſoit une occaſion de chute.

Enfin il faut qu'il n'y ait rien en elle que d'édifiant & de capable d'affermir les ames dans la voye de leur vocation.

VIII.

Elle ne les peut ſervir que par la parole, ſous laquelle on doit comprendre les actions qui étant expoſées aux yeux, ſont des eſpeces de paroles ; puiſqu'elles forment des impreſſions &

excitent des pensées & des mouvemens. C'est par la parole prise dans cette étenduë qu'elle doit tâcher de remedier à leurs playes interieures. Mais combien l'application de ce remede est-elle dangereuse ? En parlant aux ames, on parle à des personnes qu'on ne voit point & qu'on ne connoît point ; les pensées & les mouvemens des ames nous étant inconnus. Ce qu'on en connoît par leur propre temoignage, n'est presque rien ; parce qu'elles ne se connoissent pas elles-mêmes, & que souvent elles mettent leur adresse à se déguiser à elles-mêmes & aux autres. On applique donc à l'aveugle les remedes de la parole. Ainsi cette parole dans la bouche de celle qui instruit & qui reprend, est comme une épée qu'on remueroit dans un lieu tenebreux au hazard de blesser ceux qui y sont. On ne sçait si le remede qu'on leur presente, convient à la qualité ou à la grandeur du mal. On agit souvent au hazard ; & tout ce que peut faire une Maîtresse, quelque habile qu'elle soit, est de recommander beaucoup à Dieu le succés de ses paroles.

IX.

Il n'y a donc que trop de ſujet de crainte pour une perſonne qui ſe trouve en cette place : & bien loin de blâmer ces ſentimens, on croiroit au contraire les devoir exciter s'ils n'étoient pas aſſez vifs ; parce qu'ils ſont utiles pour humilier l'ame, pour la rendre plus vigilante & plus appliquée à tous ſes devoirs. On peut même dire que cette crainte eſt un preſervatif contre la principale tentation de cet état ſur laquelle il eſt important d'être en garde, parce qu'on ne l'évite qu'en veillant continuellement pour s'en garantir.

Cette tentation eſt que quelque terrible que ſoit cet emploi étant conſideré par les yeux de la foi ; quand on le regarde néanmoins par les yeux de la nature, il y a bien des choſes qui contentent l'amour propre. Le choix qu'on fait d'une Religieuſe pour l'y appliquer, lui peut plaire ; parce que c'eſt une marque de la conſideration que l'on a pour elle, & de l'eſtime que l'on fait de ſon eſprit & de ſa vertu.

Toutes les fonctions de ce miniſtere

ont quelque choſe de dangereux; parceque ce ſont toutes fonctions où il faut parler; ſoit en inſtruiſant, ſoit en reprenant. Or il y a une élevation ſecrete attachée à la parole. C'eſt pourquoi ſaint Auguſtin craignoit pour lui-même ce danger dans l'obligation où il étoit de parler & d'enſeigner; & il portoit envie au bonheur de ceux qui ne ſont chargez dans l'Egliſe que d'écouter les veritez qu'on leur prêche. Saint Benoît a eu même tant de crainte de l'élevation ſecrete qui naît de la parole, qu'encore qu'il ſemble que celui qui lit dans un refectoir, ait trés-peu de part à ce qu'il lit, puiſque ce ſont les paroles d'un autre qu'il ne fait que prononcer, il a cru néanmoins qu'en entrant dans cet office il s'y falloit préparer par une priere particuliere, où l'on demandât à Dieu qu'il éloignât de nous l'eſprit de vanité qui s'y peut gliſſer. Il peut donc fort bien arriver qu'aprés avoir accepté cette charge avec répugnance, on s'y accoutume peu-à-peu, & qu'on vienne même à s'y plaire.

..... & auferat ſpiritum elationis.

Or rien n'eſt plus capable d'empêcher ce mauvais effet que les vûës de

foi qui nous découvrent & nous font sentir les dangers de cet emploi. Et c'est pourquoi bien loin de les éloigner de son esprit, il faut quelquefois s'y appliquer à dessein, afin d'operer son salut avec crainte & tremblement.

X.

Cependant comme il peut y avoir aussi du danger dans ces sentimens de crainte, s'ils étoient trop violens ; & que l'excés en pourroit porter les ames au trouble, au découragement & à la defiance, il est necessaire de se fortifier contre cette tentation par les raisons que la verité peut fournir sur ce sujet. Car si la verité nous fait craindre, la verité a aussi la force de nous rassurer & de nous fortifier contre les excés de crainte que l'imagination pourroit causer.

Et premierement il est clair qu'il ne faut jamais se laisser aller à certaines craintes vagues & confuses, dont nous ne sçaurions marquer le fondement. Car il n'y a personne qui ne puisse être agité & inquieté de ces sortes de craintes, s'il s'y laisse aller, quelque assurance qu'il puisse avoir d'ailleurs de

ſa vocation, & quelque ſujet qu'il ait d'eſperer le ſecours de Dieu dans l'exercice de ſon miniſtere. Ces ſortes de craintes ſont donc de manifeſtes tentations ; & elles portent ſur le front le caractere de fauſſeté. Comme elles pourroient porter les plus ſaints au découragement & au trouble, elles n'y doivent porter perſonne. Car étant certain qu'il y a des perſonnes que Dieu veut dans cet emploi, toute crainte qui iroit à en éloigner tout le monde, ne doit émouvoir perſonne : & la volonté de Dieu eſt claire à nôtre égard, quand nous ſentons des troubles de cette nature. Il veut que nous n'adherions point à ces craintes vagues ; que nous n'y ayons aucun égard, & que nous les regardions comme de pures tentations ; puiſque quand nous ſerions obligez de ſortir de cet état, ce ne devroit pas être par ces ſortes de raiſons.

XI.

Mais ſi les craintes qui nous troublent & nous découragent, ſont fondées ſur des défauts particuliers que nous connoiſſons en nous ; ſur l'experience de certaines foibleſſes ſur le peu

de ſuccez de nôtre travail, & ſur des raiſons ſemblables : il eſt bon de conſiderer ſur cela que le ſuccez de ce miniſtere n'eſt pas toûjours proportionné à la grandeur des talens naturels. Il y en a qui n'y ont aucun ſuccés avec des qualitez trés-éminentes : & Dieu donne ſouvent un ſuccés trés heureux à des perſonnes trés-peu éclairées & trés-peu habiles, lorſqu'elles recompenſent ces défauts par beaucoup de bonté & d'humilité. Le progrés des ames ſous la conduite d'une Maîtreſſe des Novices dépend principalement de la grace & de la benediction de Dieu ; & Dieu l'attache bien plus ordinairement à ſa vertu interieure & à l'humilité ſincere de cette Maîtreſſe, qu'à ces qualitez humaines, qui font ſouvent des effets contraires à ceux qu'il ſembleroit qu'on auroit lieu d'en attendre. Je dis même que ce ſuccez ne dépend pas entierement des fautes de conduite où elle peut tomber. Car Dieu peut reparer ces fautes dans elle-même par la ſincere humilité qu'elle en conçoit, & en reparer auſſi les mauvais effets dans celles qu'elle conduit. La vertu veritable jette d'ordinaire un certain éclat qui

fait une impression secrete sur les cœurs & qui les emporte malgré les nuages que les fautes & les défauts y peuvent apporter. Si donc la Maîtresse des Novices en est plus humble par les fautes qu'elle connoît en elle, elle en devient aussi plus capable de gagner le cœur de ses Novices : & comme elle ne s'en doit pas décourager à l'égard de Dieu, elle ne s'en doit pas aussi décourager à l'égard de celles qu'elle conduit. Dieu qui veut operer le salut des ames, en les soumettant à d'autres qui ont des lumieres & une vertu bornées, n'abandonne pas son ouvrage pour les défauts de celles qu'il employe à ce ministere ; & souvent il se sert de ces défauts mêmes pour sanctifier & celles qui conduisent, & celles qui sont conduites.

XII.

Quand une Religieuse est vraiment sincere, & qu'elle a une intention veritable de travailler à se corriger de ses défauts, c'est un commencement de grace pour elle que de se trouver dans un état qui la presse & qui la sollicite de s'en corriger : & l'on peut dire que l'obligation particuliere que Dieu lui

imposé de s'appliquer à se perfectionner pour servir les autres, lui doit être un fondement légitime d'esperer que Dieu lui accordera ce qu'elle lui demande, selon cette maxime de saint Augustin : *l'obligation de faire charité à d'autres, est souvent un merite pour en obtenir pour soi-même.* Au lieu donc de se troubler de ses defauts, elle doit concevoir plus d'esperance que Dieu l'en corrigera, non seulement pour elle-même, mais pour les ames qui lui sont commises ; puisque les prieres qu'elle fera pour en obtenir la délivrance, seront fondées sur l'interêt des ames dont Dieu lui aura donné la charge. Et comme elle exerce ce ministere par l'ordre de Dieu, elle a droit d'esperer que Dieu lui accordera ce qui est necessaire pour l'exercer comme il faut, non selon sa propre satisfaction, mais selon sa volonté sainte ; ce qui suffit.

Sæpè officium impertiendi, meritū est accipiendi.

XIII.

Si elle est aussi attentive qu'elle doit l'être au bien de son ame, elle trouvera dans son emploi même une infinité de moyens de se perfectionner & de se corriger de ses propres défauts,

en travaillant à corriger ceux des autres. Car quelques differens que puissent être les défauts de ces ames, de ceux qu'elle peut reconnoître en soi, ils lui en peuvent néanmoins servir d'images; & elle peut s'apliquer à elle-même tout ce qu'elle leur peut dire. Les défauts de ces Novices naissent d'ordinaire de l'imperfection de leur lumiere, & de ce qu'elles ne voyent qu'imparfaitement le bien, & qu'elles regardent au-contraire comme importantes les bagatelles qui les occupent. Or les défauts des personnes plus avancées n'ont pas d'autre source que celle-là. Nous ne connoissons point assez le néant & la vanité de tous les attachemens humains, & nous ne sommes point assez penetrez de la grandeur de tout ce qui regarde Dieu & nôtre salut. C'est ce qui fait que nous desirons foiblement le bien; que nous nous éloignons foiblement du mal, & que nous n'avons pas l'ardeur necessaire pour accomplir parfaitement toutes les volontez de Dieu sur nous.

XIV.

Une Novice imparfaite est d'ordi-

naire trop dépendante du jugement de sa Maîtresse. Elle songe plus à la contenter qu'à contenter Dieu : & il nous arrive souvent de même d'être attachez aux jugemens des hommes ; de nous occuper de leurs pensées au lieu de songer uniquement à satisfaire Dieu de qui nous dépendons uniquement & en ce monde & en l'autre ; les hommes ne pouvant rien sur nous qu'autant que Dieu leur permet d'exercer sur nous l'autorité qu'il leur donne, & n'étant à nôtre égard que ministres de sa puissance dont nous ne devons rien aprehender d'in just. Ainsi toutes les instructions qu'elle donnera à ses Novices, doivent être accompagnées d'un aveu intérieur de son propre aveuglement & de ses propres tenebres. Elle doit reconnoître qu'elle est une aveugle qui conduit d'autres aveugles ; qu'elle ne les sçauroit reprendre d'aucun défaut, dont elle ne soit elle-même ou coupable ou capable : & si cette reconnoissance est sincere, toutes les instructions qu'elle leur donnera & les fautes dont elle les reprendra, lui donneront moyen de diversifier ses mouvemens intérieurs d'humilité & de pénitence. Nous avons

toûjours ou les mêmes défauts ou de fort semblables, ce qui nous donne un sujet legitime d'en demander pardon à Dieu. Et quand Dieu nous en auroit entierement preservez cette preservation même est une grace qui nous convainc que nous étions par nous-mêmes capables des mêmes défauts & des mêmes pechez.

XV.

Les Novices imparfaites sont sujetes à s'occuper du soin de diminuer, d'excuser, de dissimuler leurs fautes: & en agissant ainsi, au lieu de les diminuer, elles les augmentent aux yeux de Dieu, & souvent à ceux des personnes dont elles dépendent. Qui est-ce qui est exemt entierement de cette foiblesse, & qui ne regarde dans ces fautes que l'offense de Dieu, & n'aprehende point l'humiliation qui lui en revient; qui l'accepte au contraire de bon cœur, & par un amour de la justice: & qui pour reparer ses fautes à l'égard de Dieu, est bien-aise d'en porter devant les hommes la confusion qu'elles meritent?

Les enfans découvrent clairement

l'aversion qu'ils en ont ; mais souvent la raison plus avancée ne sert qu'à nous fournir plus d'adresse pour nous soustraire à l'humiliation qui pourroit guerir & reparer nos fautes & nos défauts.

XVI.

Les gens du monde deviennent d'ordinaire ménagers quand ils se voyent chargez d'enfans ; & la nécessité de pourvoir à leur subsistance & à leur établissement les rend tout autrement attentifs à leurs affaires. Il faut qu'une Maîtresse des Novices entre spirituellement dans cet esprit, & que Dieu lui faisant l'honneur de l'associer au soin de ses enfans & de l'en rendre mere, elle se prive pour leur bien de toutes les vaines satisfactions & des sens & de l'esprit ; qu'elle les regarde comme n'étant plus pour elle, & qu'elle ménage pour ses Novices par une sainte avidité tout ce qu'elle pourra ramasser de bonnes œuvres ; qu'elle thesaurize pour elles, & que leurs besoins lui soient une occasion de s'enrichir.

XVII.

Cette disposition vraiment digne d'u-

ne mere, au lieu de lui permettre de perdre le temps en de vaines lamentations, la portera à une activité genereuse pour s'enrichir de toutes les vertus qu'elle pourra recueillir dans son chemin; & si elle y est bien attentive elle en trouvera des occasions à tout moment.

Toutes les fautes des personnes qui lui sont commises la feront entrer dans un esprit de pénitence & d'un saint gemissement, par lequel elle se croira obligée de satisfaire à Dieu pour elles. Leurs besoins lui inspireront un esprit de priere, pour demander à Dieu pour elles ce qu'elles ne lui demandent pas assez, & pour suppléer par l'ardeur des siennes à la tiédeur & à l'imperfection des leurs. Les retardemens de leur guerison lui donneront lieu de pratiquer la patience, sans laquelle il ne sçauroit y avoir de vertu parfaite. Elle exercera la charité & la compassion dans leurs maux spirituels & corporels; & enfin elle sera persuadée qu'elle est obligée d'avoir toutes les vertus qu'elle leur souhaitera; & le besoin qu'elles en auront, lui sera un puissant aiguillon pour les pratiquer elle-même, afin de leur en donner l'exemple.

XVIII.

La conduite qu'elle doit tenir sur ses Novices, lui peut aussi servir de modéle de celle dont elle doit user à l'égard d'elle-même. Elle ne se doit jamais lasser de les porter à la vertu, & de tâcher de les faire avancer dans la pieté ; mais sans s'impatienter du peu de progrés qu'il lui semble qu'elles y font ; parce qu'elle ne sçait dans le fond s'il ne leur est point utile d'être imparfaites pour quelque temps, afin d'être plus humbles & de n'avoir rien en elles qui leur puisse donner de la complaisance.

Elle doit avoir les mêmes pensées sur elle-même. Elle doit travailler avec ardeur & fidelité à sa perfection ; mais sans s'impatienter des retardemens de Dieu. Et quoiqu'elle doive croire que ce sont ses negligences qui arrêtent les graces de Dieu, elle doit neanmoins reconnoître en même-temps que c'est peut-être par un conseil de misericorde que Dieu la laisse dans un état qui l'humilie, & qu'il ne lui accorde pas des vertus dont elle pourroit abuser. Ainsi ces foiblesses mêmes qui lui causent,

ſent de la crainte, lui pourront ſervir de conſolation, par le bien que Dieu en tire pour la preſerver d'une maladie plus dangereuſe.

XIX.

Il n'y a donc rien dans ſon état qui la doive porter dans un excés de crainte & de découragement. S'il eſt beaucoup au-deſſus de ſes forces, il n'eſt pas au-deſſus de celles de Dieu, qu'une legitime vocation lui donne droit d'eſperer. S'il a des dangers, il a auſſi des ſecours particuliers : s'il a d'extrêmes difficultez, il a des avantages conſiderables pour la pratique de la vertu. Et dans cette compenſation d'avantages & de deſavantages, elle a toute ſorte de raiſon de s'en remettre à Dieu avec confiance. Il eſt vrai que dans l'état où elle eſt, elle a beaucoup plus beſoin de nourriture qu'une autre ; parce qu'elle doit en avoir & pour elle-même & pour les ames qui lui ſont commiſes ; & qu'à l'exemple des nourrices, elle doit en quelque ſorte manger pour elle & pour celles qu'elle doit nourrir : mais elle doit eſperer auſſi que Dieu qui aime ces ames, aura égard à leur

besoin, & qu'il lui donnera ce qu'elle leur doit distribuer. Il est leur pasteur comme il est le sien, & en l'obligeant par l'emploi où il l'a mise, de les nourrir de sa verité, il s'est engagé à l'en nourrir elle-même. Elle peut donc dire avec le Psalmiste : *Le Seigneur est mon Pasteur, & rien ne me manquera ; il m'a établie dans des pâturages abondans* : & en se reposant sur son sein, appliquer tout son esprit à s'acquitter de son emploi avec le plus de fidelité qu'elle pourra.

Dominus regit me, & nihil mihi deerit ; in loco pascuæ ibi me collocavit. *Ps.* 22. 1.

SECONDE PARTIE.

CONTENANT DES AVIS sur les difficultez particulieres de la conduite des Novices.

APRE'S avoir marqué jusqu'ici les vûës qui me sont venuës dans l'esprit sur les difficultez generales de l'emploi des Maîtresses des Novices, j'ai cru que pour satisfaire plus pleinement les personnes qui ont desiré de moi ce petit traité, je devois encore m'en proposer de particulieres, qui comprissent plus en détail ce qu'il y a d'embarrassant dans la conduite des Novices. Et pour les faire mieux entendre, je les reduirai à certaines difficultez précises.

I. DIFFICULTE'.

Sur les marques generales de vocation.

On trouve dans la plûpart des filles qui entrent au Noviciat une trés-grande ignorance : & quoique presque toutes fassent paroître un desir ardent d'être Religieuses, elles ne sçavent pas

trop pourquoi elles le desiernt, ni ce que c'est que la vie Religieuse.

Souvent, ce qui est encore pis, elles en ont une idée si basse, qu'elle ne leur découvre aucun des devoirs essentiels de cet état. Elles sortent presque toutes du monde sans instruction; & quoiqu'elles se flatent d'y avoir mené une vie innocente, cette vie innocente se reduit presque à une exemption de crimes grossiers; quoique leur vie se soit passée dans l'inutilité, dans la paresse, dans l'amour du plaisir, dans l'oubli de Dieu, & dans les embarras domestiques, sans avoir encore pensé à travailler serieusement à leur salut.

Il est clair qu'une Maîtresse des Novice doit s'apliquer à remarquer dans ces personnes les signes qu'elles peuvent avoir de vocation. Mais quelles marques en peut-on trouver dans des filles ainsi disposées?

RÉPONSE.

Des marques éloignées de vocation.

Deux qualitez essentielles à une Religieuse qui forment une solide vocation.

On ne sçauroit certainement trouver,

dans tout ce qu'on vient de dire, des marques suffisantes & prochaines de vocation à la vie Religieuse. On y en peut néanmoins remarquer d'éloignées; c'est à-dire, qu'il paroît dans ces personnes lors même qu'elles ne sont que dans cet état, des traces d'un regard favorable de Dieu sur elles, qui donne lieu d'esperer que Dieu leur pourra donner une veritable vocation par les exercices qu'on fait pratiquer aux Postulantes & aux Novices.

On doit compter pour quelque chose que Dieu leur ait fait concevoir le dessein de renoncer au mariage & à la vie du siecle, & qu'il leur ait procuré l'entrée d'un monastere reglé. Il n'est pas toûjours necessaire que cette entrée soit precedée par une vocation parfaite: il suffit que les filles y arrivent par degrez dans le monastere même; pourvû que dans le tems de leur foiblesse & de leur imperfection, elles ne nuisent point aux autres. Si ces personnes n'ont encore que des idées basses & confuses de la vie Religieuse, elles y connoissent néanmoins déja la separation de la vie du monde; la fuite des exercices qu'elles y voyent pratiquer; la

lecture perpetuelle, & l'on ne doit pas desesperer que Dieu ne les porte plus avant par les instructions qu'on leur donnera.

Il faut donc éviter deux choses à l'égard des filles qui ne sont encore que dans cette disposition imparfaite: L'une de mépriser trop ces préparations éloignées à la grace de la vocation, & d'exiger qu'elles aient d'abord toute la lumiere qui leur est nécessaire pour être reçûës à la profession Religieuse: L'autre de se contenter trop facilement de ces dispositions imparfaites, & de les admettre à l'engagement des vœux, lorsque Dieu ne leur a pas encore donné les dispositions essentielles pour les faire sans temerité.

Il faut donc qu'une Maîtresse des Novices regarde ces sortes de personnes, lorsqu'elles ne sont encore que dans ce degré, comme une matiere informe sur laquelle Dieu lui ordonne de travailler pour leur ouvrir les yeux sur ce qu'elles ne voient point assez; pour leur faire desirer ce qu'elles ne desirent pas assez; & enfin pour leur faire pratiquer les exercices qui leur pourront attirer la grace d'une parfaite vocation.

Mais pour cela il est necessaire qu'elle ait elle-même l'idée qu'elle doit avoir de la vie Religieuse, afin de les en instruire, & de pouvoir discerner dans la suite si elles ont obtenu de Dieu les qualitez qui y sont essentielles ; en quoi doit consister la principale partie de son ministere.

Il faut donc sçavoir qu'une vraye Religieuse n'est autre chose qu'une vraye Chrétienne, qui dans la résolution d'operer son salut par l'accomplissement des devoirs essentiels du christianisme, choisit la pratique des conseils évangeliques & des vœux communs à toutes les Religieuses, & les observances particulieres de la Regle qu'elle embrasse, comme des moyens plus faciles & plus sûrs pour garder les préceptes qui sont nécessaires à tous les Chrétiens pour être sauvez.

Car il ne s'y faut pas tromper, la prétention d'une vraye Religieuse n'est que d'être une vraye Chrétienne, une vraye fille de Dieu, un vrai membre de JESUS-CHRIST. Elle ne desire que d'avoir place dans le corps de JESUS-CHRIST, & par ce corps, place dans le Ciel, où personne n'entrera qui ne

ſoit membre de JESUS-CHRIST. La perfection où elle tend conſiſte dans l'accompliſſement des préceptes communs à tous les Chrétiens, & qui ſont eſſentiels au ſalut. Car la perfection où elle tend, n'eſt que la perfection de la charité, qui n'eſt jamais de conſeil, comme ſaint Thomas l'enſeigne. Il n'y a rien de plus parfait que d'aimer Dieu de tout ſon cœur, & de n'aimer point le monde. Or ce ſont-là des devoirs communs à tous les fideles. Les exercices particuliers aux Religieuſes ne tendent qu'à obſerver plus facilement ces devoirs eſſentiels: & s'ils en rendoient la pratique plus difficile, ce ſeroit une imprudence de s'y engager.

Il s'enſuit de-là qu'afin qu'on puiſſe juger qu'une fille qui témoigne quelque deſir de la vie Religieuſe, y eſt veritablement appellée, il faut qu'elle ait deux diſpoſitions: L'une qu'elle ait un deſir veritable & effectif de mener une vie chrétienne, par la pratique de tous les commandemens de Dieu neceſſaires au ſalut: L'autre que connoiſſant la facilité que donne la vie Religieuſe par la pratique des conſeils évangeliques, pour obſerver ces devoirs eſ-

sentiels, elle desire sincerement de s'y engager par les vœux. Car sans cette persuasion il n'y auroit pas lieu de croire que l'engagement qu'elle contracteroit dans sa profession eût beaucoup de fermeté.

Il faut donc premierement qu'une Maîtresse des Novices les instruise exactement des devoirs essentiels du christianisme ; qu'elle s'assure autant qu'elle peut, si elles les observent, & si elles sont bien affermies dans la résolution de les observer toute leur vie, quoiqu'il leur en puisse coûter. Secondement, qu'elle leur fasse connoître comment les vœux de Religion & les exercices de la vie Religieuse contribuent à observer avec plus de facilité les preceptes necessaires. Et comme c'est-là son principal emploi, & les deux principales marques de la vocation à l'état Religieux ; je ne crois pas inutile d'expliquer ces deux points avec plus d'étenduë que les autres.

PREMIER POINT.

Des devoirs essentiels tous les Chrétiens.

§. I.

Du précepte de l'amour de Dieu.

IL suffit pour faire comprendre le premier de ces deux points de représenter en abregé ce qui est renfermé dans le premier & le principal des commandemens, qui est celui d'aimer Dieu. Car le precepte de l'amour de Dieu comprenant celui de l'amour du prochain; & l'amour de Dieu & du prochain comprenant toute la loi & tous les commandemens necessaires au salut, l'intelligence du precepte de l'amour de Dieu & des suites qui en dépendent, peut donner une solide connoissance de tous les devoirs essentiels de la vie chrétienne.

Et pour cela il est bon de suposer une doctrine expressément enseignée par saint Thomas. C'est que non-seulement le precepte de l'amour de Dieu est le plus indispensable de tous les

préceptes, mais que la perfection essentielle du Chrétien consiste à l'accomplir. Car l'amour de Dieu, dit saint « Thomas, ne nous est point commandé « selon une certaine mesure, & jusqu'à « un certain dégré au de-là duquel le reste « ne soit que de conseil; mais il nous est « commandé dans toute son étenduë, « comme il est marqué par les paroles du « précepte même: *Vous aimerez le Sei-* « *gneur vôtre Dieu de tout vôtre cœur.* Les « conseils ne servent donc que d'instru- « ment pour l'accomplir parfaitement, « en tant qu'ils ôtent les empêchemens; « comme le mariage, l'occupation des « affaires séculieres, & autres choses sem- « blables qui peuvent nuire à la perfec- « tion de l'amour de Dieu. «

C'est ce qui fait dire à un autre* Saint: Que la mesure d'aimer Dieu, est de « l'aimer sans mesure. «

* *S. Bern.*

Mais il n'est point necessaire, dit saint « Augustin, de demander aux hommes « quelle est leur opinion sur ce sujet. Il « vaut mieux écouter les oracles de Dieu, « & soumettre nos foibles raisonnemens « à la majesté des arrêts divins. Voyons « quelle est la maniere de vie que nôtre « Seigneur nous a prescrite dans l'Evan- «

„gile. Ecoutons quelle fin mon Sau„veur, vous nous avez ordonné d'a„voir dans la possession de tous les „biens : & il n'y a point de doute que ce „ne soit le but où vous nous comman„dez de tendre avec une souveraine af„fection. *Vous aimerez*, dit-il, *le Sei„gneur vôtre Dieu.* Dites-moi encore, je „vous prie, mon Sauveur, combien je „le dois aimer ; car je crains d'être plus „ou moins embrasé de l'amour de mon „Dieu que je ne dois. *Vous l'aimerez*, „dit-il, *de tout vôtre cœur.* Ce n'est „pas assez : *de toute vôtre ame.* Ce n'est „pas encore assez : *De tout vôtre esprit.* „Que voulez-vous davantage ? Pour „moi je voudrois peut-être quelque „chose de plus, si je croyois qu'il y pût „avoir rien au de-là.

Néanmoins comme cette doctrine de l'étenduë de l'amour de Dieu pourroit effrayer les ames & leur persuader qu'elles ne peuvent esperer le salut, parcequ'elles ne sçauroient accomplir ce commandement dans toute son étenduë, il faut sçavoir que ces mêmes Saints qui nous la proposent, reconnoissent qu'on n'est pas criminel ni exclus de la grace pour ne posseder pas l'amour

de Dieu dans cette haute perfection; mais qu'ils exigent seulement comme necessaires au salut deux conditions qu'ils regardent comme essentielles.

§. II.

Premiere condition essentielle pour observer le précepte de l'amour de Dieu.

La premiere est d'avoir le cœur veritablement embrasé de quelques flam- « mes de cette amour, parceque nous ne « sçaurions être vrais hommes, comme « dit excellemment le saint Evêque de « Geneve, sans avoir inclination d'aimer « Dieu plus que nous-mêmes, ni vrais « Chrêtiens sans pratiquer cette inclina- « tion. Et cet amour, ainsi qu'a dit le « même autheur, suffisant à un chacun « & necessaire à tous pour être sauvez, « ne consiste pas seulement à aimer Dieu « plus que nôtre propre vie, mais aussi « à l'aimer generalement, absolument, « & sans exception quelconque, plus que « tout ce que nous affectionnons, ou « pouvons affectionner: en sorte que l'a- « mour de Dieu prévale sur tous nos a- « mours, & regne sur toutes nos passions. « Cette derniere parole nous donne une

instruction trés-importante pour connoître si nous sommes veritablement dans cet amour de Dieu necessaire pour le salut. Car comme nous voyons que dans le cœur des enfans du siecle, il y a d'ordinaire une passion dominante sur toutes les autres, qui fait que nous estimons les uns avares, les autres ambitieux, les autres vains, les autres voluptueux, les autres vindicatifs, selon que l'amour des richesses, ou de la grandeur, ou de la gloire, ou de la volupté, ou de la vengeance domine dans leur esprit: (ce que nous jugeons par leurs actions, par leurs desseins, par leurs occupations, & par toute la conduite de leur vie que chacun d'eux rapporte à sa fin particuliere, & à cette affection principale qui s'est renduë la maîtresse de son cœur:) ainsi à plus forte raison, nous ne devons point penser qu'un homme soit à Dieu & qu'il satisfasse à cette obligation, hors laquelle il n'y a point de salut, d'aimer Dieu plus que lui-même, si la premiere & la plus forte de toutes ses affections n'est de servir Dieu: & nous n'avons pas sujet de le croire, si le principal de sa vie, de ses emplois & de ses préten-

tions ne tend à Dieu; puisque l'amour que nous lui devons porter n'est point seulement un amour de parole & de pensée, mais d'effet & d'action. Et nous ne pouvons pas nous imaginer que cela soit sans nous vouloir tromper nous-mêmes, si nous voyons au contraire que la vie, les actions, & les desseins de cette personne n'ont pour objet que le monde & la vanité du siecle, & que les choses de Dieu ne sont que la moindre & la plus négligée de ses occupations. Cette importante verité est le fondement de ce que les Peres nous enseignent, que les maximes de l'Evangile qui paroissent le plus rudes & les plus severes, comme de quitter tout son bien pour suivre JESUS-CHRIST; d'abandonner pere, mere, freres, sœurs, femme & enfans; de donner son manteau à celui qui nous veut prendre nôtre robe; de tendre la jouë à celui qui nous aura donné un soufflet, & d'aller deux lieuës avec celui qui nous aura voulu contraindre de marcher avec lui une lieuë, sont de nécessité & de commandement absolu, en les considerant dans la préparation du cœur, ce qui n'est pas si peu de chose que l'on s'imagine,

puiſque cela nous oblige à avoir toûjours dans le fond du cœur cette veritable & ſincere diſpoſition de perdre toutes les choſes qui nous ſont les plus cheres, & de ſouffrir les plus grandes indignitez, plûtôt que de perdre Jesus-Christ, & par conſequent plûtôt que de commettre le moindre peché mortel; puiſqu'il n'y en a point qui ne nous le faſſe perdre, & qui ne le tuë, pour ainſi dire, dans nôtre ame.

Voilà à quoi tous les Chrêtiens generalement ſont obligez par ce commandement éternel & immuable dont Dieu même ne peut pas diſpenſer les hommes, qui eſt le commandement de ſon amour.

Ce n'eſt donc pas un conſeil de bienſeance, mais le plus étroit, & le plus indiſpenſable de tous les commandemens: D'aimer Dieu plus que toutes choſes, & de telle ſorte, que cet amour regne ſur toutes nos paſſions, & ſoit veritablement l'affection dominante de nôtre cœur; comme l'amour des grandeurs du monde ou des richeſſes periſſables eſt l'affection dominante dans le cœur d'un ambitieux ou d'un avare. Et c'eſt-là la premiere choſe qui eſt

absolument necessaire pour être en état de communier, selon la doctrine de tous les Peres ; puisque sans cela nous ne sçaurions être vrais Chrétiens ni vrais disciples de JESUS-CHRIST, ni par consequent dignes de manger le pain des Chrétiens & de participer à ce festin & à cette Pâque que JESUS-CHRIST ne celebre qu'avec ses disciples, selon la remarque de saint Chrysostome : *Cum discipulis meis facio Pascha.*

§. III.

Seconde condition essentielle pour observer le précepte de l'amour de Dieu.

La seconde condition regarde l'obligation que nous avons de travailler sans relâche à l'accroissement de cet amour, parceque ce commandement d'aimer Dieu comme nous avons montré par la doctrine des Saints, n'est point renfermé dans de certaines bornes au-delà desquelles il ne soit plus qu'un conseil ; mais il embrasse cet amour divin dans toute son étenduë & toute sa perfection.

Il n'est pas néanmoins necessaire afin

d'être en l'état que les Peres demandent pour communier dignement ; que nous possedions cet amour dant toute la perfection qui nous est commandée; mais il suffit qu'étant déja enracinez & fondez dans la charité, comme dit saint Paul, nous nous efforcions de nous avancer de plus en plus dans cette même charité par nos prieres, par nos bonnes œuvres & par le reglement de nôtre vie ; les uns avec plus d'ardeur, & les autres plus lentement, chacun selon ses forces ; comme des voyageurs dont les uns courent, & les autres marchent dans la même voye ; mais qui s'avancent tous vers leur patrie.

Car il n'est point permis à un Chrétien, quelque avancement qu'il ait fait dans la vertu & la pieté, de vouloir s'arrêter & ne point passer outre ; comme si tout ce qui lui reste à acquerir de l'amour de Dieu, n'étoit plus que de conseil. C'est reculer que de ne point avancer dans le chemin du salut, selon la parole de saint Bernard, qui est dans la bouche de tout le monde. Saint Augustin avant saint Bernard avoit donné à tous les Chrétiens cette instruction

importante : *Qu'aucun des Chrétiens*, dit-il, *quelque avancement qu'il ait fait dans la pieté, ne dise : C'est assez. Car s'il le dit, il s'arrête & demeure en chemin avant la fin de sa course ; & ainsi il ne perseverera pas jusqu'à la fin.*

Et c'est pourquoi le même saint Augustin nous enseigne que toute la vie d'un Chrêtien n'est autre chose qu'un saint desir ; c'est-à-dire, qu'un continuel mouvement du cœur, qui le porte, comme dit saint Paul, à oublier tout ce qui est derriere lui, pour s'avancer toûjours de plus en plus, & faire de nouveaux progrez dans le service de son Dieu.

Ce saint Docteur a jugé cette disposition si necessaire à tous les Chrêtiens, qu'il a declaré que selon les paroles de Jesus-Christ, nul ne devoit prétendre être rassasié dans le ciel de la plenitude de la justice, si en ce monde il n'avoit eu une faim & une soif divine pour elle, qui le portât à courir & à s'avancer sans cesse vers la perfection. Dieu, dit-il, donnera aux « fidéles la souveraine perfection pour « recompense ; mais il ne la donnera « qu'à ceux qui auront travaillé pour «

„meriter cette recompense durant cette „vie. Car nul en sortant de la terre n'ar„rivera dans le ciel pour y être rassasié „d'une éternelle justice, s'il n'a une faim „& une soif divine pour elle, qui le fasse „sans cesse courir vers elle tant qu'il est „en ce monde. C'est pourquoi il est „écrit : *Heureux ceux qui ont faim & soif „de la justice, parce qu'ils seront rassasiez.* „Et ainsi tant que nous sommes ici éloi„gnez du Seigneur, marchant par la foi, „& non par la claire vision, selon la pa„role de l'Ecriture, que *le juste vit de la „foi*, la justice que nous possedons dans „le pelerinage de cette vie, consiste pro„prement à tendre toûjours par la recti„tude & la perfection de nôtre course, „vers cette perfection souveraine& cette „plenitude de la justice en laquelle la cha„rité sera parfaite & accomplie par la „claire vûë de la beauté de Dieu. Et „nous y tendons de la sorte en châtiant „nôtre corps, & en le tenant dans la „soumission & dans la servitude ; en „donnant l'aumône avec joye & du fond „du cœur, soit que nous fassions du bien „aux autres, ou que nous leur pardon„nions le mal qu'ils nous ont fait ; & „faisant toutes ces choses en suivant les

regles de la doctrine de la verité, sur «
laquelle la foi veritable, l'esperance fer- «
me, & la charité pure & sincere sont «
établies. C'est-là maintenant nôtre jus- «
tice par laquelle nous courons avec une «
faim & une soif divine vers la perfec- «
tion & la plenitude de la justice du ciel, «
pour en être un jour entierement rassa- «
siez. «

Voilà donc deux conditions essentielles par lesquelles chacun peut juger s'il accomplit le grand precepte de l'amour de Dieu d'une maniere suffisante pour le salut, & pour avoir droit de croire qu'il mene une vie vraiment chrétienne.

La premiere, que l'amour de Dieu tienne effectivement la premiere place dans son cœur, & regne sur toutes les autres passions.

La secende, d'avoir un desir sincere & effectif de s'avancer de plus en plus dans cet amour.

§. IV.

Que l'amour de Dieu renferme l'obeïssance à toutes les volontez de Dieu.

Mais il faut bien prendre garde que

cet amour de Dieu dont on parle, n'eſt pas une certaine affection tendre que quelques perſonnes reſſentent pour l'humanité de Jesus - Christ, ou pour Dieu conſideré ſeulement dans quelques uns de ſes attributs, comme dans ſa miſericorde; quoique cette tendreſſe même puiſſe être bonne. C'eſt un amour réel & effectif qui ſoûmet l'ame à Dieu pour lui obéir, parcequ'elle voit qu'il eſt juſte de lui être ſoûmiſe, & que c'eſt un horrible dereglement de lui reſiſter & de violer ſes loix.

L'amour de Dieu enferme donc néceſſairement celui de toutes ſes volontez & de tous ſes commandemens, comme droits, juſtes & ſaints; parce que c'eſt un amour de ſa juſtice, de ſa ſainteté, de ſa verité.

Ainſi l'obſervation des commandemens eſt tellement néceſſaire pour arriver à la poſſeſſion de Dieu, qu'elle en eſt inſéparable, ſelon qu'il eſt dit: *Seigneur, vous êtes mon partage: j'ai promis d'obſerver vôtre loi.* Ce ſont deux choſes inſéparables, de prendre Dieu pour ſon partage, & d'obſerver ſes commandemens. Et c'eſt pourquoi Jesus-Christ declare nettement que ſi quel-

Portio mea, Domine, dixi, cuſtodire legé tuam. Pſ. 118. 57.

qu'un l'aime, il gardera ses commandemens ; & que celui qui ne l'aime point, ne les gardera pas. Et c'est par la même raison qu'il est dit encore, que la charité est la plenitude de la loi, parcequ'elle ne manque jamais de l'accomplir.

Si quis diligit me, sermonem meum servabit. *S. Jean.* 14. 23.

Or quoique tous les devoirs de la vie chrétienne puissent être par-là rapportez au commandement de l'amour de Dieu, puisqu'ils sont commandez ; neanmoins comme il y en a qui en naissent plus directement & d'une maniere plus claire, il est bon d'expliquer de quelle sorte ce commandement les produit.

§. V.

Que l'obligation d'aimer Dieu comprend l'obligation de n'aimer point le monde.

Il est clair premierement que si l'on doit aimer Dieu de toute l'étenduë de son cœur, on ne peut donner aucune partie de son amour au monde & aux créatures ; parceque cette part qu'on leur en feroit, diminuëroit d'autant la plenitude de l'amour de Dieu. Et par consequent c'est une suite manifeste de ce precepte, que la défense que saint

Nolite diligere mundũ, neque ea quæ in mundo sunt. 1. Ep. de S. Joan. 2. 15.

1. Ep. de S. Pierre, 2, 11.

Jean nous fait d'aimer le monde ; & ce que saint Pierre nous prescrit, lorsqu'il exhorte tous les Chrétiens à s'abstenir de tous les desirs charnels, ce qui comprend tout amour des créatures. *Je vous exhorte, mes freres,* dit cet Apôtre, *à vous abstenir comme étrangers & voyageurs* en ce monde, *des passions charnelles qui font la guerre à l'ame.* C'est donc une verité certaine, que tout amour des créatures pour elles mêmes ; tout amour qui s'arrête dans la creature, & qui ne remonte pas à Dieu, est mauvais & corrompu ; qu'il ternit la pureté de l'ame en affoiblissant son amour pour Dieu, qui est la pureté à laquelle elle est appellée.

Je dis que tout amour de la créature est mauvais : mais je ne dis pas qu'il soit toûjours mortel & criminel : car, comme nous avons dit, il suffit pour ne pas violer criminellement le precepte de l'amour de Dieu, que l'on lui conserve toûjours le premier rang dans nôtre cœur ; qu'il y regne sur tous les autres amours ; c'est-à-dire, qu'il n'y ait rien que nous préferions à Dieu. Mais Dieu ne nous impute pas à crime quand par la foiblesse de la nature

nature nous joignons à cet amour quelques attaches à des créatures, pourvû que nous soyons prêts de les abandonner & d'y renoncer s'il s'agissoit ou de s'en priver, ou de se separer de Dieu.

§. VI.

Que le précepte de l'amour de Dieu oblige à tendre à se défaire de toute attache.

Mais comme l'on a établi aussi qu'il est necessaire de tendre toûjours à l'augmentation de l'amour de Dieu, il s'ensuit que quelque petites que soient ces attaches, & quoiqu'elles ne nous fassent pas perdre la charité par elles mêmes, on est néanmoins obligé de travailler à s'en defaire, à les affoiblir, à s'en dépoüiller. Toute attache à la creature appartient au vieil - homme. Or c'est une des obligations de nôtre Batême de tendre à nous en dépouiller, pour nous revêtir du nouveau.

Si la préference des créatures à Dieu est la mort de l'ame, l'amour des créatures pour elles-mêmes quoique sans préference, est la voye de la mort. Car en aimant les créatures pour elles-mê-

mes on se dispose à les préferer à Dieu. Non seulement c'est une disposition & un acheminement à la mort, mais c'est une mort commencée. Car l'amour des créatures diminuant toûjours celui de Dieu, nous prive d'une partie de nôtre vraye vie, qui consiste toute dans l'amour de Dieu. L'ame qui s'arrête aux créatures, retarde le cours du voyage par lequel elle tend à Dieu; & en voulant joüir d'elles, elle se prive à proportion de la joüissance de Dieu. Nous nous engageons dans nôtre Batême à travailler toute nôtre vie à mourir à cet amour & à mortifier toutes les mauvises inclinations qui nous y portent. C'est ce qui est marqué & signifié par l'ensevelissement sous les eaux, qui signifie l'ensevelissement du vieil-homme. Nous le promettons à Dieu par cette sainte ceremonie; & la renonciation au démon, à ses œuvres; & à ses pompes, n'est que l'explication de cette promesse; car le demon ne regne sur nous que par l'amour des créatures. Ainsi on ne renonce au demon, qu'en renonçant à cet amour.

§. VII.

Regle de la temperance, fondée sur l'obligation d'aimer Dieu.

Le renoncement à l'amour des creatures étant donc un des engagemens de nôtre Batême, il s'ensuit que nous nous y obligeons à n'user d'aucune que par necessité, & que nous y promettons d'observer cette regle de la temperance chrêtienne de n'en desirer aucune pour elle-même, & de garder dans l'usage que nous en faisons une telle moderation, qu'il ne s'y mêle rien de la passion qui porte à en joüir. Et de là on doit conclure, que quoique toutes les recherches des plaisirs non necessaires ne soient pas des pechez mortels, elle sont neanmoins contraires aux engagemens de nôtre Batême ; parceque la joüissance de ces plaisirs apartient à cette vie d'Adam à laquelle nous avons fait profession de mourir. C'est cette vie d'Adam à laquelle Jesus-Christ nous a obligez de mourir en mourant lui-même sur la Croix, & en se dépoüillant de la vie mortelle qu'il tenoit d'Adam, & qui figuroit le

vieil-homme, selon saint Paul. Ainsi ceux qui passent leur vie dans les plaisirs ou de l'esprit ou du corps, la passent dans un violement continuel de leur Batême: & l'on ne peut pas douter que cette sorte de vie ne soit essentiellement contraire au premier engagement que nous avons contracté en faisant profession du Christianisme.

§. VIII.

Comment l'amour de Dieu produit l'obligation à la priere, au recueillement, à la mortification & à la penitence.

Ces deux obligations communes & essentielles de la vie chrétienne, l'une de ne pouvoir aimer aucune créature pour elle-même sans peché; l'autre de travailler à affoiblir toutes les attaches que nous y aurions, depeur qu'elles ne viennent à éteindre la charité, nous découvrent encore les fondemens de l'obligation de prier, de se recueillir, de se mortifier, & de faire continuellement pénitence. Il ne faut pour cela que supposer une verité que la foi & l'experience nous aprennent. C'est que l'homme étant obligé d'aimer Dieu &

de tâcher de croître dans son amour; il est obligé en même-tems de reconnoître qu'il a dans le fond du cœur une pente contraire à cet amour, qui le porte à aimer les créatures, à s'y attacher, & à en joüir. Cette pente est un effet de la corruption originelle qui domine dans ceux qui ne sont pas encore justifiez, & qui reste, quoiqu'elle ne domine pas, dans ceux qui le sont. C'est cette pente qu'on apelle la concupiscence qui sollicite au mal les plus justes, qui excite en eux de mauvais desirs qu'ils sont continuellement obligez de reprimer. Cette résistance à la concupiscence est donc un devoir essentiel du Christianisme, qui n'est point attaché à une condition particuliere; mais qui oblige generalement tous les Chrêtiens sans exception. Or quiconque est obligé à un devoir, est obligé aux moyens nécessaires pour l'accomplir: & parconsequent c'est une obligation generale pour tous les Chrétiens, que de pratiquer les moiens nécessaires pour résister à la concupiscence, tant generaux que particuliers. Or ces moyens se réduisent principalement à ces quatre que j'ai marquez;

La priere, le recueillement, la mortification, & la penitence. La nécessité de la priere est fondée sur l'impuissance où est l'homme de vaincre ses passions sans le secours de la grace. Car ce seroit une grande erreur de croire qu'on peut trouver en soi la force de surmonter la concupiscence & de l'assujettir à la raison.

S'il est dit de l'intemperance de la langue qui n'est qu'une petite partie de cette concupiscence, qu'*aucun homme ne la sçauroit dompter*: on le peut dire de toutes les autres passions. Or cette grace ne s'obtient que par la priere. Et la priere devient par-là un moien nécessaire & indispensable à tout le monde. Dieu ne donne rien qu'à ceux qui le prient, & qui le prient comme il faut. Ainsi, comme nous avons un besoin continuel de reprimer la concupiscence qui nous sollicite à tous momens, nous avons aussi un besoin perpetuel de la priere pour obtenir cette grace. Il ne faut donc point s'imaginer que les filles séculieres soient moins obligées à prier que les filles qui vivent dans les monasteres. Elles ne sont pas moins tentées, & le sont même beaucoup davan-

Linguam autem nullus hominum domare potest. *Iac.* 3. 8.

tage. La premiere donc ne leur est pas moins nécessaire, & par consequent aussi elles n'ont pas moins besoin de tout ce qui est nécessaire pour rendre leurs prieres efficaces. Ainsi elles sont obligées de prier avec attention, avec ferveur, & avec persévérance; & comme on ne sçauroit rien faire de tout cela sans mener une vie recueillie, il en faut conclure que les gens du monde pour se sauver ont besoin d'éviter la dissipation; & que s'ils ne sont pas obligez à la même suite d'exercices que les Religieux, ils sont obligez à d'autres qui y suppléent, & qui laissent leur esprit en état de prier avec efficace.

Que s'ils sont obligez de prier & de mener une vie recueillie, pour obtenir les graces de Dieu, ils ne le sont pas moins de mener une vie de mortification.

La premiere est impuissante pour obtenir la grace, sans ce secours, & elle n'est pas même sincere. Car la vraye priere est un saint desir des biens de Dieu & de la délivrance du peché. Or on ne sçauroit desirer sincerement la délivrance du peché, sans travailler efficacement à l'éteindre en nous par la

mortification. On ne sçauroit se revêtir de l'homme nouveau, qu'à proportion qu'on se dépoüille du vieil-homme.

C'est par la même raison que la penitence continuelle est encore un devoir commun à tous les Chrétiens, comme le Concile de Trente l'enseigne. Car cette penitence continuelle a pour but de reparer les pechez que l'on commet tous les jours; d'empêcher que l'ame n'en devienne si chargée, qu'elle n'en soit submergée, comme un vaisseau peut être submergé par l'amas des goutes d'eau qui entrent par des fentes imperceptibles, selon la comparaison des Peres.

Elle a pour but d'empêcher l'affoiblissement de la charité causé par les pechez legers, qui tend manifestement à l'éteindre entierement dans l'ame, ou du moins à empêcher qu'elle n'y regne, ce que l'on a fait voir ci-dessus être necessaire au salut. Car si-tôt que la cupidité devient dominante dans l'ame, Dieu cesse d'y regner, & l'ame devient esclave du monde, & perd le droit qu'elle avoit au Ciel.

Il faut donc que des Novices soient persuadées qu'en quelque état qu'elles

soient ; dans le monde ou hors du monde, & quelque genre de vie qu'elles embrassent, elles seront obligées de passer leur vie dans la priere, dans le recueillement, dans la mortification, dans la penitence que la qualité de Chrêtienne enferme tout cela. Elles n'ont point à déliberer sur ce point. La seule chose qui est remise à leur choix, est quelles voyes & quels moiens elles prendront pour pratiquer ces devoirs, & par quel genre de vie il leur sera plus facile de mener une vie de priere, une vie recueillie, une vie de mortification & de pénitence.

Voilà en quoi consiste uniquement le choix qu'elles ont à faire.

§. IX.

Autres obligations communes à tous les Chrêtiens.

Il est nécessaire aussi qu'elles sçachent qu'il n'y a aucune difference entre les obligations des personnes Religieuses, & celles des personnes du monde, à l'égard des vertus chrêtiennes. Une fille du monde n'est pas moins obligée à la modestie qu'une Religieuse; c'est-à-dire, qu'il ne lui est pas plus permis,

qu'à une Religieuse de causer du scandale à ses freres par l'immodestie des habits.

Il ne lui est pas plus permis d'être intemperante dans le manger ; n'est à-dire de passer les bornes de la necessité.

Elle n'est pas moins obligée à l'humilité interieure & à s'abbaisser interieurement au-dessous de tous les autres : car c'est à tous les Chrêtiens qu'il est dit : Qu'il faut que chacun regarde les autres comme étant au-dessus de soi. L'ambition du siécle, le desir d'être preferée aux autres ne lui sont pas moins interdits. Elle n'est pas moins obligée à éviter les paroles inutiles, & encore plus les paroles legeres, vaines & inconsiderées Elle n'est pas moins obligée à ne point dire & à ne point écouter volontairement aucune médisance. Elle n'est pas moins obligée à une exacte honnêteté, & parconsequent à éviter toutes les aproches de l'impureté, & tous les regards, discours, conversations lectures, qui peuvent donner quelque atteinte à la pureté.

Elle n'est pas moins obligée d'aimer

le prochain, & par consequent d'éviter tout ce qui peut nuire à son ame, à son corps, à ses biens & à sa réputation.

Elle n'est pas moins obligée à éviter l'inutilité, la paresse, la vie molle; parceque tout cela est contraire à la pénitence & à la mortification dans laquelle elle doit vivre.

Elle n'est pas moins obligée de renoncer en tout à sa volonté pour suivre celle de Dieu. Car si JESUS-CHRIST a dit qu'il n'est pas venu pour faire sa volonté, mais celle de son pere; il ne sera jamais permis à aucun Chrétien d'avoir pour motif dans aucune de ses actions de faire sa volonté; puisque cette action, telle qu'elle soit, est dûë à Dieu, & doit être faite par consequent dans la vûë d'accomplir sa volonté.

Enfin, elle n'est pas moins obligée d'observer toutes les loix de Die & de l'Eglise qui sont imposées à tous les Chrétiens, & d'éviter tous les pechez dont saint Paul dit que ceux qui les commettent, ne posséderont point le Royaume de Dieu

Il faut qu'une fille chrétienne enfer-

me tout cela dans la volonté qu'elle a d'être à Dieu de lui obéïr, & de se sauver. Et si elle n'a une volonté ferme de vivre dans l'accomplissment de tous ces devoirs non seulement elle n'a point de vocation à la vie Religieuse, mais elle ne remplit point les devoirs de la vie chrétienne. Elle n'est pas dans une disposition suffisante pour communier, ni pour esperer le salut aprés sa mort. C'est donc dans l'examen de ces dispositions communes & necessaires à tous les Chrétiens que doit consister la principale application d'une Maîtresse des Novices. Et si elle y prend bien garde, elle trouvera par expérience que presque toûjours la vocation des filles n'est défectueuse que, parcequ'elles manquent des dispositions necessaires à la vie chrétienne; & que ce qui les empêche d'embrasser comme il faut les exercices de la Religion, c'est qu'elles ont dans le cœur un éloignement de la vie chrétienne, & qu'elles tendent dans le fond à une vie libertine.

SECOND POINT.

Qu'il est plus facile de se sauver & de pratiquer les vertus chrétiennes dans la Religion que dans le monde.

QUAND donc on aura bien établi dans l'esprit des filles ces principes communs de la Religion chrétienne, & qu'on leur aura fait bien concevoir ce qui est nécessaire pour se sauver, il ne semble pas qu'il puisse y avoir de difficulté pour leur persuader le second point qui fait le fondement de la vocation particuliere à la Religion. C'est qu'il est infiniment plus facile de se sauver en la Religion que dans le monde & que les vœux & les pratiques de la vie Religieuse ne sont que des facilitez que l'Esprit de Dieu a suggerées aux Instituteurs des Religions, pour accomplir plus facilement les devoirs essentiels au Christianisme.

Il est bon de le faire voir en détail, & de commencer même par des exemplus grossiers & sensibles, pour conduire peu-à-peu l'esprit à l'intelligence de la facilité que la Religion donne

à l'égard des devoirs plus spirituels.

§. I.

La modestie.

Rien, par exemple, n'est plus difficile aux filles & aux femmes du monde, que de demeurer dans une exacte modestie à l'égard de leurs habits. La loi de la coûtume les tyrannise & les entraîne malgré elles, & cette fausse maxime : Qu'il est permis d'être comme les autres, les engage à pratiquer sans scrupule des modes scandaleuses, qui les rendent responsables de tous les crimes qu'elles font commettre ; & même selon saint Jean Chrysostome, de tous ceux qu'elles s'exposent à faire commettre. Le peu de femmes qui ayent la force d'éviter dans la jeunesse la tyrannie de ces mauvaises coûtumes, fait voir la force de cette tentation. Cependant cette tentation est presque absolument retranchée par la vie Religieuse ; les habits y étant reglez, personne n'y est tenté d'immodistie dans les habits. Ainsi voilà déja une maladie mortelle, par laquelle une infinité d'ames perissent, absolument bannies des

monasteres. Cest une peste qui n'y entre point.

§. II.

La pureté.

La pureté est une certaine vertu délicate , dont on ne doit même parler qu'avec une extrême retenuë. C'est-pourquoi je laisse à la prudence des Maîtresses des Novices à voir ce qu'elles en doivent dire, & jusqu'où elles doivent ouvrir les yeux à leurs Novices, pour leur faire comprendre les dangers où elles seroient de la perdre dans le monde. Je me contente de dire en general sur ce point, que l'état d'une Religieuse retranche presque tout ce qui met en hazard dans le monde : la vûë des jeunes gens ; leurs discours libres ; les méchantes histoires ; les conversations dereglées & licencieuses ; les mauvais exemples ; les spectacles ; les comedies ; les mauvases lectures ; l'oisiveté ; l'intemperance. De sorte qu'il est aussi aisé de la conserves dans les monasteres , qu'il est facile de la perdre dans le monde.

§. III

La vigilance.

Ce n'eſt point une peine dans une Religion que ſe lever à une heure reglée. Il eſt trés-rare qu'on y manque: & cependant la plûpart des filles qui ſont dans le monde & qui veulent même y mener une vie reglée, ne ſçauroient en venir à bout. Leur conduite n'eſt qu'inconſtance & bizarrerie. Quand on ſe preſcrit à ſoi-même des regles, on s'en diſpenſe facilement; & il eſt rare qu'on ait aſſez de force pour vaincre la pareſſe, lorſqu'on n'eſt point aidé par la coûtume & la regle d'un monaſtere.

§. IV.

Le dégagement d'interêt.

A quels dangers n'expoſe point ceux qui vivent dans le monde, la néceſſité de ſubſiſter & de conſerver ſon bien pour ſoi & pour ſes enfans? La plûpart des gens du monde ſont tellement occupez de ce ſoin, qu'ils ne ſongent qu'à cela. Il y en a peu que ces ſoins n'engagent à des injuſtices, & au moins

à des sollicitudes dangereuses. Ce qui fait dire à l'Apôtre : *Que la cupidité est la source de tous les maux.* Or cette source de tous les maux est presque tarie dans l'ame d'une Religieuse. D'autres prennent pour elle le soin du temporel. Elle ne s'en occupe point, parce-qu'elle s'en occuperoit inutilement, & que ses soins & ses pensées n'y pourroient de rien servir. Il faut dire la verité, le vœu de pauvreté que les Religieuses font, ne les prive d'aucun bien réel, & n'est pour elles qu'une exemption de soins & de travaux inutiles & dangereux.

Radix omnium malorũ est cupiditas. 1. *Tim.* 6. 10.

§. V.

De l'exemption de passion.

Quelles miseres & quels dangers ne sont point attachez au soin que les femmes sont obligées d'avoir de l'établissement de leurs enfans ? C'est comme une nouvelle concupiscence dont elles se revêtent & qu'elles ajoûtent à celle qu'elles tirent de leur origine. Elles doublent & triplent leurs passions, leurs agitations, leurs inquietudes, leurs tentations, en faisant dependre leur repos, leur joye, leur honneur, du re-

pos, de la joye, & de l'honneur de leurs enfans. L'état Religieux retranche tous ces objets de passion : & s'il ne nous délivre pas de la concupiscence originelle, il la resserre neanmoins dans un bien petit nombre d'objets.

§. VI.

La Religion utile pour éviter l'intemperance.

L'intemperance dans le manger, qui est une source de beaucoup de pechez, est trés-difficile à reprimer dans le monde, où l'on n'a point de regle ni pour l'heure, ni pour le nombre des repas ; où l'on mange quand on veut & ce que l'on veut; où la civilité est d'exciter & de favoriser la concupiscence. Mais elle est trés-facile à vaincre dans une Religion, où l'on ne mange qu'à ses heures reglées, & de ce que l'on y sert selon l'ordre du monastere; où la lecture qui accompagne le repas, fait que l'ame s'applique beaucoup moins à cette action.

§. VII.

La médisance.

Les personnes du monde sont expo-

sées par leur état à entendre une infinité de médisances. La curiosité porte à les écouter & la malignité à les croire ; la legéreté à les repandre & à les communiquer à d'autres. Ainsi selon saint Bernard, une seule médisance fait souvent perir un grand nombre de personnes ; ceux dui les disent ; ceux qui les écoutent ave plaisir & ceux qui les publient,

Il est rare au contraire que les médisances penetrent les monasteres,à moins que les grilles n'y soient fort frequentées, ce qui ne doit pas êtrre dans les maisons bien reglées.

§. VIII.

Les paroles inutiles.

JESUS-CHRIST en menaçant tous les hommes qu'ils rendront compte au jugement de Dieu de la moindre parole inutile, fait voir que la défense qu'il en fait est commune à tous les Chrêtiens,& que personne n'en est dispensé. Cependant on ne voit presque point comment on le peut observer dans le monde , tout y étant rempli d'entretiens frivoles : & l'on conçoit au con-

traire facilement qu'une Religieuſe exacte au ſilence, & qui ne parle que quand la regle lui ordonne de parler, peut aiſément éviter l'inutilité dans ſes paroles.

§. IX.

Pour connoître ce que Dieu veut en chaque action.

Que les gens du monde faſſent tout ce qu'ils voudront, il ne leur ſera jamais permis de mener une vie de fantaiſie. Tout le monde eſt obligé de ſe conduire par la raiſon, & nulle action n'eſt exemte de peché quand elle a la concupiſcence pour principe, & non l'amour de Dieu & ſa loi. JESUS-CHRIST *n'a point cherché* dans le monde *à ſatisfaire ſa volonté*. Il ne peut donc être permis à perſonne de faire une action dans le ſeul motif de ſe ſatisfaire. Qu'on ſoit ou dans le monde ou dans un monaſtere, on eſt obligé de conſulter Dieu ſeul ſur toutes ſes actions, & de n'avoir en vûë que de ſuivre ſes volontez.

Chriſtus non ſibi placuit. *Rom.* 15. 3.

La vie chrêtienne eſt donc aiſée ou difficile à proportion qu'il eſt aiſé ou difficile de connoître ce que Dieu

demande de nous en chaque rencontre. Ainsi, pour connoître l'avantage de la vie des monasteres sur celle du monde, il suffit de considerer que la vie des monasteres est une vie où Dieu manifeste sa volonté d'une maniere claire & intelligible qui ne laisse aucune incertitude. Il parle, par exemple, par la cloche qui nous apelle à tous les exercices Religieux, & qui doit être regardée comme une voix de Dieu; puisqu'elle nous fait entendre que Dieu nous commande d'aller à l'Office, au refectoir, & aux autres observances de la vie Relieuse. Il parle par la Regle & par les Constitutions; car tout ce qu'elles nous prescrivent, nous est une marque de la volonté de Dieu sur nous. Il parle par nos Superieurs dont nous devons respecter les ordres comme nous étant donnez de Dieu par leur ministere.

Mais il s'en faut bien qu'il n'en soit de même des gens du monde. Les signes qui leur marquent la volonté de Dieu sont obscurs, incertains, & peu intelligibles. Le bruit des créatures étouffe la voix de Dieu.

On n'entend souvent que celle des

passions. Et la vie qu'on mene dans le monde, n'est communément qu'une suite d'actions faites par passion & par fantaisie.

§. X.

Pour se guerir de ses maladies spirituelles.

L'espace de la vie que Dieu donne à chacun dans le monde, & qui fait le tems de son pelerinage & de ces jours de salut, qui ne se recouvrent jamais quand on les à laissé écouler inutilement, doit ètre employé à nous guerir de la maladie de la concupiscence, dont nous sommes tous infectez ; c'est-à-dire de l'amour des plaisirs sensuels, de la curiosité, & de l'orgueil. Voilà ce qui doit être l'occupation principale, & pour le dire ainsi, la vocation de tous les hommes.

Ainsi le monde n'est qu'un grand hôpital rempli de ces malades, chacun doit avoir en vûë d'y choisir un lieu, un emploi, & une vocation qui soit favorable, pour guerir de cette maladie. C'est ce qui doit regler le choix des vocations; c'est ce qu'on y doit

chercher ; c'est ce qui doit faire préferer les unes aux autres.

Or il y a cette difference remarquable entre la vie du monde & la vie Religieuse, que dans le monde la concupiscence qui fait nôtre maladie y est continuellement excitée, nourrie irritée, fortifiée par les objets, par les discours, par les mauvais exemples, par les mauvaises coûtumes qui y sont établies & qui frapent nos sens ; ce qui forme une seconde concupiscence aussi difficile à vaincre que la premiere : au-lieu que toute la vie Religieuse étant destinée à affoiblir la concupiscence ; à bannir les mauvais discours & les mauvais exemples,& à fournir des secours à l'ame dans ce combat, il est beaucoup plus facile de la surmonter. On a deux ennemis à vaincre dans le monde ; le dehors & le dedans : on n'en a qu'un dans les monasteres, qui est l'ennemi interieur, & l'on est puissamment assisté contre cet ennemi par la regle du dehors.

§. XI.

Pour pratiquer la penitence necessaire pour racheter les pechez.

Il faut deux choses, selon saint Augustin, pour vivre d'une maniere chrétienne: éviter absolument les pechez mortels, qu'*un veritable Chrétien ne commet point*, dit un grand Saint: & racheter les pechez veniels & ordinaires par de bonnes œuvres & par une penitence continuelle.

Quæ non cōmittit veræ fidei & spei Christianus. *Aug.*

Or il est clair qu'il est infiniment plus difficile d'éviter dans le monde les pechez mortels que dans la Religion; & qu'à l'égard des pechez veniels, il est beaucoup plus facile dans une Religion d'en empêcher la multiplication, que dans le monde. Car cette pénitence continuelle qui en est le remede, est ordonnée dans les Religions; on s'en fait une necessité, on ne s'en peut dispenser. Il n'y a qu'à consentir de bon cœur à la Regle qui nous prescrit ce remede: & au contraire bien-loin qu'on y soit porté dans le monde on n'y voit rien qui ne nous en éloigne, & qui ne nous en rende la pratique difficile.

§. XII.

§. XII.

Pour la Priere.

On a prouvé ci-dessus que la priere est un devoir general & indispensable, qui ne regarde pas moins les gens du monde que les personnes Religieuses; puisqu'ils n'ont pas moins besoin de la grace pour vaincre les tentations & operer leur salut, & qu'ils ne la peuvent obtenir que par la priere. On doit donc juger de la difficulté de se sauver dans les divers emplois de la vie, par la difficulté qu'il y a d'y prier; & par-là il est aisé de comprendre combien la vie Religieuse y peut être favorable, puisque tout nous rappelle à la priere; que la priere fait la principale partie de l'occupation des personnes Religieuses: qu'on tâche d'y éviter tous les empechemens de la priere, en y vuidant l'esprit des choses du monde pour l'y remplir des veritez de Dieu. Et l'on peut concevoir au contraire les difficultez qu'il y a de se sauver dans le monde par la violence qu'il s'y faut faire pour y mener une vie recueillie, & pour y conserver l'attention à

Dieu parmi le tracas & le tumulte des affaires seculieres qui ne donnent aucun repos à l'ame, & la poussent continuellement au dehors.

§. XIII.

Qu'il est plus facile de se priver des créatures, que de se moderer dans leur usage.

La conclusion qu'on doit tirer de ces veritez, est que ce qu'on appelle les vœux de Religion, & tous les autres qu'on peut faire pour s'obliger à renoncer absolument à la joüissance de certains plaisirs & à la possession de certaines créatures, ne sont que des facilitez que le Saint-Esprit a inspirées aux Chrétiens pour observer plus aisément les obligations communes. Ils sont obligez à n'aimer aucune creature pour elle-même. Or la voye la plus courte & la plus facile pour ne les pas aimer, est de s'en priver absolument, & d'y renoncer pour toûjours. Il est difficile de ne pas aimer un objet dont on joüir avec plaisir. Le plaisir cole, pour ainsi parler, & attache l'ame aux biens sensibles: & il est bien difficile qu'on ne passe

de cette attache jusqu'à l'amour. Ainsi, la vie des personnes qui renoncent absolument au monde & à la jouïssance des creatures, est plus difficile comme vie humaine, mais plus facile comme vie chrêtienne. Il est plus facile de jouïr des creatures que de s'en priver: mais il est plus difficile de jouïr des créatures sans les aimer, que de s'en priver afin de ne les aimer pas.

Si donc ceux qui demeurent dans le monde se veulent sauver (ce qu'ils ne peuvent faire qu'en vivant chrétiennement) non-seulement leur vie ne deviendra pas plus commode que celle des Religieux les plus reformez; mais elle deviendra en quelque sorte plus pénible, plus incommode & plus difficile. Ils sont obligez à la même fin, qui est de n'aimer point les créatures, & de resister au torrent de la concupiscence qui nous porte à les aimer. Ils ne peuvent pas pratiquer le moien le plus naturel & le plus facile d'éviter cet amour, qui est de se priver absolument de leur usage. Il faut donc qu'ils pratiquent d'autres moyens pour s'en garantir: & tous ces autres moyens sont plus difficiles, & demandent de

plus grands efforts & une plus grande mortification interieure. Plus ils sont exposez au torrent du monde, plus ils doivent se roidir pour n'en être point entraînez : car s'ils cessent un peu de faire des efforts au contraire, ils en seront emportez. En joüissant des créatures, ils les aimeront; en les aimant ils s'y attacheront; en s'y attachant, ils viendront à les preferer à Dieu; & en les preferant à Dieu, ils violeront criminellement les promesses de leur Batême & le grand commandement. Tout amour des creatures y donne quelque atteinte, comme nous l'avons prouvé; & il est violé d'une maniere criminelle par toute préference de la créature à Dieu.

Je n'ai pas craint de m'étendre sur ces deux points dont l'un regarde les principaux devoirs de la vie Chrêtienne, & l'autre fait voir les facilitez que la vie Religieuse donne pour les observer, & au contraire les difficultez qu'y aporte la vie du monde; parceque ce sont les deux principales lumieres qu'une Novice doit avoir, & que ces lumieres jointes à une résolution sincere & effective de pratiquer ces devoirs & d'embrasser ces moyens, for-

ment l'essentiel de la vocation à la vie Religieuse; & par consequent sont ce qu'une Maîtresse des Novices doit particulierement reconnoître en elles.

TROISIÉME POINT.

I. DIFFICULTÉ.

D'où vient qu'il y a tant de Religieuses imparfaites.

MAIS l'éclaircissement de ces deux points jette naturellement dans l'esprit une difficulté importante qu'il est encore bon de proposer & d'éclaircir ; parce qu'elle peut beaucoup servir à l'instruction des Novices.

C'est que l'experience fait voir que nonobstant ces facilitez on trouve beaucoup de Religieuses, aussi imparfaites que les personnes du monde ; qu'on en voit qui ne sont occupées que de bagatelles ; qui conçoivent pour des sujets de néant des passions vives & violentes, & en qui il paroît souvent plus d'oposition au bien que dans celles de leur sexe qui ont vécu dans le tumulte du monde.

Il semble même que les exercices de la vie Religieuse n'ayent servi qu'à

les rendre moins humbles ; à leur donner plus de confiance en elles-mêmes ; à les endurcir & à les rendre plus incapables d'un veritable retour à Dieu. Toutes les veritez sont émoussées à leur égard, & n'ont plus d'effet sur elles. Elles ne se les apliquent jamais à elles-mêmes, & elles ne s'en servent que pour condamner les autres.

On ne sçauroit nier qu'il ne se trouve des Religieuses dans ces miserables dispositions ; & Dieu le permet ainsi, afin que celles qu'il en préserve, ayent toûjours sujet de craindre & de s'humilier. Mais la cause de ce déreglement n'est pas difficile à découvrir. Ce n'est pas la vie Religieuse qui le produit, c'est l'abus de la vie Religieuse : car étant aussi avantageuse au salut comme nous l'avons montré, c'est une grace singuliere que Dieu fait aux ames quand il les y apelle & qu'il leur en ouvre les portes. Or c'est une suite des graces singulieres d'obliger à une reconnoissance singuliere, & à une fidélité singuliere. Dieu ne fait point de dons à ses créatures, qu'il ne leur en demande l'usure ; parceque c'est un devoir de justice de faire un bon usage des gra-

ces de Dieu. Tout don est un talent qu'il faut faire profiter ; & JESUS-CHRIST nous avertit expressément dans l'Evangile, qu'au lieu que le serviteur qui ne connoît point la volonté de son maître recevra de moindres châtimens, celui qui la connoissant ne la fait pas, *sera beaucoup plus puni*. Et il est dit aussi, *qu'on demandera beaucoup à celui à qui il aura été beaucoup donné* : sur quoi saint Gregoire établit cette regle generale. Que le compte que nous devons à Dieu croît à proportion des dons que nous recevons de lui.

Vapulabit multis. *Luc.* 12. 47. Multùm quæretur ab eo. *v.* 48.

Il est donc certain qu'une Religieuse étant réellement plus redevable à Dieu que celles à qui il n'a pas fait les mêmes graces, elle se doit croire obligée à une fidelité & à une reconnoissance particuliere ; & parconsequent si elle vient à se negliger & à ne faire pas d'usage des moyens que Dieu lui a donnez de s'avancer dans la vertu, elle abuse des graces de Dieu ; elle enfoüit ses talens ; elle tombe dans l'ingratitude. Ainsi les pechez qu'elle commet par sa négligence, reçoivent un grand surcroît de ce défaut de reconnoissance. En participant aux Sacremens, elle n'en

profite point. Bien-loin qu'elle repare ses fautes, elle les multiplie : & c'est ce qui la conduit peu à-peu à la dureté du cœur & aux chûtes mortelles exterieures & interieures, Il faut donc imprimer fortement dans l'esprit des Novices, que si elles venoient à se negliger dans la suite & à ne plus travailler à leur sanctification, tous les exercices de la vie Religieuse ne leur serviroient de rien non par la nature de ces exercices, mais par leur mauvaise disposition. Les veritez mêmes qu'elles prennent, au lieu de les humilier, ne serviroient qu'à les enfler.

Enfin il faut qu'elles soient persuadées, que quoiqu'il y ait des sortes de vies plus favorables les unes que les autres pour se sauver, & que la vie Religieuse soit de ce nombre, il n'y en a point où l'on ne doive operer son salut avec crainte & tremblement, comme l'Apôtre le recommande aux Philippiens ; & qu'ainsi bien-loin de s'élever de se voir Religieuse, il en faut au contraire prendre sujet de s'en humilier davantage dans la crainte du compte que Dieu demandera du peu d'usage qu'on aura fait de cette grace.

Aux Phil. 2.

II. Difficulté.

Sur les principaux signes de vocation marquez par saint Benoît.

Si l'on examine ce que saint Benoît prescrit, & les marques principales pour juger de la vocation d'une Novice, il est difficile de les trouver dans les sujets ordinaires. Il veut qu'on cherche vraiment Dieu ; qu'on soit affectionné à l'Office divin, aux humiliations, aux oprobres, à l'obéissance. On se trouve embarrassé à discerner si elles ont quelque chose de ces qualitez, & jusqu'où il faut qu'elles en ayent, afin qu'on puisse juger favorablement de leur vocation.

Réponse.

Ces marques de la vocation Religieuse que saint Benoît donne sont tres-bonnes ; mais on en pourroit facilement abuser en les poussant trop loin. Car comme le Chrétien dans cette vie est composé de deux hommes, du vieil qu'il doit travailler à détruire, du nouveau qu'il doit tâcher de fortifier ; de la chair qui excite de mauvais desirs ; de l'esprit qui reprime ces desirs corrom-

pus par de saints desirs; enfin d'un mauvais amour qui nait du vieil-homme & de la chair, & du bon qui naît de l'Esprit de Dieu: ce n'est pas une marque qu'une Novice ne cherche pas vraiment Dieu, lorsqu'elle sent dans cette recherche quelque oposition selon la chair & selon le vieil-homme, & selon le mauvais amour qui vit en elle, lorsque son cœur sent encore du partage & du combat; pourvû que dans les choses essentielles l'amour de Dieu & l'Esprit de Dieu soit victorieux en elle. Il ne faut pas aussi prétendre qu'elle doive être sans repugnance, sans dégoût, sans peine à l'égard de l'Office, de l'obeïssance, & des humiliations; car ce seroit prétendre qu'elle fût concupiscence & sans amour propre, & que le vieil-homme fût éteint en elle. Il suffit qu'elle combatte par l'esprit ces repugnances, & qu'elle les surmonte; qu'elle aime l'Office, non d'un amour sensible, mais d'un amour de la volonté qui domine le dégoût & les repugnances de la chair; qu'elle soit convaincuë de l'excellence & de l'avantage de ce devoir, & qu'elle s'y rende ponctuelle.

Il n'est point necessaire non plus qu'elle aime les humiliations d'un amour sensible : il suffit qu'elle les approuve par l'esprit & qu'elle s'y rende par la volonté : qu'elle aime la justice qui condamne les orgueilleux à l'humiliation ; & qu'ainsi dans la connoissance du besoin qu'elle en a, elle les accepte comme un remede salutaire à son orgueil.

Il en est de même de l'obéïssance. On ne doit pas exiger d'elle qu'elle n'y trouve point de peine. Ce seroit exiger qu'elle n'eût plus d'amour propre. Il suffit qu'elle s'y rende : & qu'étant convaincuë qu'elle doit suivre la volonté de Dieu, elle soit persuadée que l'obéïssance est un excellent moyen de la connoître, & qu'elle s'y soumette en préferant la voye de l'obéïssance à celle de sa propre volonté. Ce n'est donc point par les sentimens & les repuggnances de la chair qu'il faut juger du fond des ames, mais par la victoire ou de l'esprit ou de la chair. Si la chair surmonte & qu'il ne reste qu'une surface d'actions exterieures de pieté où le cœur n'ait point de part, qui ne soient que des effets d'une pure crainte

ou de vûës humaines, on peut dire que cette personne n'a point de vocation. Mais si nonobstant les repugnances & les dégoûts, soit pour l'Office, soit pour l'obéïssance, soit pour les humiliations, l'esprit surmonte, & qu'une fille satisfasse à ces devoirs dans la vûë de Dieu & par conscience, on doit croire qu'elle aime l'Office, l'obeïssance, & les humiliations; parceque la volonté qui surmonte ces repugnances est une espece d'amour non sensible, mais spirituel; & qu'elle ne fait ces actions que parcequ'elles les veut faire, c'est-à dire, parce qu'elle les aime.

III. DIFFICULTE'.

Sur les marques les plus assurées d'une bonne vocation.

Par quelles marques se peut-on assurer suffisamment de la vocation d'une fille à la Religion?

RE'PONSE.

On l'a deja dit. C'est par tout ce qui peut assurer qu'elle a un desir ferme & effectif de se sauver par la pratique des devoirs du Christianisme appliquez dans

le premier point, & par le choix des exercices de la vie Religieuse, comme un moyen de les accomplir, ce qui est expliqué dans le second.

Les marques que l'on voit en elle d'une crainte serieuse des dangers & de la corruption du siecle, sont encore un signe d'une vocation solide : mais le défaut de cette derniere marque n'est pas considerable dans celles qui ne connoissent point du tout le monde. Il suffit qu'elles aiment la vie Chrétienne & la vie Religieuse.

On doit aussi beaucoup considerer dans une Novice l'exemption de certains defauts dangereux aux Maisons Religieuses, & qui s'augmentent dans les Professes, comme l'esprit d'intrigue & de cabale ; l'artifice & la dissimulation ; le desir ardent de réüssir dans ses passions ; le naturel violent, aigre, vindicatif, envieux. N'avoir rien de tout cela, est une grande marque d'un esprit propre à une societé Religieuse. Car les qualitez estimables pour une Religieuse, sont la simplicité, l'ouverture, la douceur, l'obéïssance, la sincerité ; & en un mot, la raison, c'est-à-dire, ce qu'on appelle l'esprit bien-fait, ca-

pable de se conduire par raison ; l'exemption de fantaisies & de caprices. Un grand attrait à l'oraison & de grandes consolations dans la priere, sont quelquefois suspectes d'imagination. Ce sont pourtant de bonnes marques, quand on peut s'assûrer qu'elles sont de Dieu.

IV. DIFFICULTE'.

Sur l'attrait interieur.

La plûpart de ceux qui ont traité de la vocation Religieuse, outre la persuasion de l'utilité de la Religion pour faire son salut, exigent de plus un certain attrait qui porte l'ame à embrasser ce genre de vie & à se consacrer à Dieu en cette maniere, & font même consister le principal de la vocation dans cet attrait de Dieu.

R'EPONSE.

Il ne faut pas entendre par cet attrait un attrait sensible & qui excite de certains mouvemens sensibles. Car un attrait de cette sorte ne seroit souvent qu'un effet de l'imagination, & ces mou-

vemens sensibles pourroient bien-tôt s'évanouir quand cette imagination seroit changée.

Il faut donc entendre par cet attrait une action de la volonté superieure attirée & déterminée par des raisons solides & spirituelles, c'est-à-dire une preference actuelle de la vie Religieuse à la vie séculiere : & parconsequent il est toûjours enfermé dans ce choix effectif de la vie Religieuse par raport au salut. Car quiconque la choisit, la prefere ; puisque nous parlons ici d'un choix effectif qui détermine la volonté & qui se rend victorieux des repugnances des sens. On ne resiste aux attraits des sens que par un attrait spirituel plus fort & plus efficace. Il est vrai qu'il faut que ce choix ne soit pas fondé sur des raisons d'interêt humain, mais sur le desir de son salut. Et ce desir du salut n'est point une raison humaine ; c'est au-contraire la propre action de la charité qui tend à posseder Dieu, en quoi consiste le salut. Et quoique ce desir de son salut soit mêlé de la crainte de se perdre, cette crainte même étant trés-utile pour la conservation de la vocation Religieuse, elle en fait partie, & c'est

pourquoi elle est si fort recommandée par saint Benoît.

On dira peut-être que cette préference de la vie Religieuse pouvant subsister avec de grandes repugnances à ce genre de vie, ne peut pas passer pour un attrait. Je réponds qu'une resistance victorieuse des repugnances des sens, est un attrait victorieux des attraits sensibles ; & que que quand cette préference est stable & permanente, elle doit passer pour un attrait spirituel tres-réel & une vocation trés solide ; puisque les repugnances diminuent par l'accoûtumance : & qu'au contraire ce choix effectif & spirituel, quoique destitué d'attraits sensibles, se fortifie par le tems.

Que si néanmoins ces repugnances étoient si fortes qu'elles ébranlassent la resolution de choisir effectivement la vie Religieuse, on pourroit, à la verité, douter de la vocation à la vie Religieuse ; parce qu'on pourroit douter si le choix qu'on en fait est ferme & permanent. C'est pourquoi alors il seroit meilleur de differer l'engagement, jusqu'à ce que la volonté fût affermie, ou par la cessation de ces re-

pugnances, ou par une accoûtumance stable à les mepriser & à les vaincre.

Si l'on y prend même bien garde, on trouvera que presque toutes les repugnances de la vie Religieuse sont des repugnances à la vie Chrétienne, & que le manque d'attrait pour la Religion est fondé sur ce qu'on manque d'attrait pour la vie Chrétienne, & reglée, & qu'on a un grand penchant au dereglement. Or comme nonobstant la repugnance à la vie Chrétienne, il faut vivre chrétiennement, & que c'est une chose bonne & sainte & necessaire de vaincre cette repugnance par une volonté forte & constante; en se disant à soi-même : *Mon ame ne sera-t-elle pas enfin soumise à Dieu?* & que quand on le fait, il ne faut pas dire qu'on n'a point d'attrait à la vie Chrétienne à cause de ces repugnances; mais il faut dire que l'on surmonte ces repugnances qui naissent du defaut d'attraits sensibles, par un attrait spirituel: & fort victorieux.

Non ne Deo subjecta erit anima mea? *Ps. 61. 1.*

De même quand on surmonte les repugnances à la vie Religieuse par une forte volonté de la Religion, il ne faut pas dire que l'on n'a point d'attrait à

la vie Religieuse ; parcequ'on n'y a pas d'attrait sensible:mais il faut dire qu'on y a un attrait spirituel assez fort pour soûtenir l'ame dans les exercices de la vie Religieuse au défaut même d'attraits sensibles : ce qui est une vocation plus ferme & moins exposée aux bizarreries & aux changemens de l'imagination.

Il y auroit quelque consideration particuliere à faire sur l'engagement à la chasteté & sur la nature des repugnances que certaines filles y pourroient avoir ; mais ce n'est pas de celles dont je parle ici.

V. DIFFICULTE'.

Sur le choix des lectures.

On peut être embarrassé sur le choix des lectures qu'on leur doit faire faire. Leur ignorance est extrême , & l'on voudroit les en tirer ; mais par une instruction solide & dégagée de toutes les pensées creuses que l'on ne trouve que trop souvent dans certains livres de devotion.

RE'PONSE.

Je crois qu'il faut pour cela distin-

guer les livres qui tendent à les faire Chrétiennes, de ceux où l'on se propose de les instruire de la vie Religieuse.

Les premiers doivent preceder, & sont particulierement nécessaires pendant qu'elles font leur renouvellement.

On peut se servir pour cela d'un livre intitulé : *Instruction sur les dispositions qu'on doit aporter aux Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie*, qui est dedié à Madame de Longueville. * On y pourroit ajoûter plusieurs chapitres du *Memorial* du P. Louis de Grenade, de sa *Guide des pecheurs*, du livre *de la connoissance & de l'amour de Dieu* du P. S. Jure, dans la seconde partie du troisiéme livre, où il traite des vertus & des vices. Celles qui ont quelque solidité d'esprit pourroient beaucoup être aidées par le livre apellé, *la Tradition de l'Eglise sur la Pénitence & l'Eucharistie.* Mais il ne faut commencer que par la seconde partie de la Preface, page 149. où il est parlé des dispositions pour communier.

*Chez Guil. Déprez, à Paris.

Il faut faire état qu'il y a peu de livres où l'on puisse tout trouver. Il

faudroit donc que les Novices fussent fidelles à ne lire des livres que ce qu'on leur marqueroit. Par exemple, le livre de *l'Introduction à la vie devote*, excepté ce qui y est dit de la Comedie & des personnes mariées, peut être fort utile, & principalement le troisiéme livre qui traite du choix des vertus.

Feu Monsieur l'Evêque d'Alet faisoit grand état des *Entretiens* du même Autheur, & il les avoit toûjours sur lui. En effet ce livre est trés-bon & tres-spirituel dans le fonds. Il faut essayer de tirer les filles d'une certaine délicatesse à l'égard des livres où l'on trouve de mauvais mots, & il leur faut aprendre à s'attacher au solide.

On peut néanmoins y aller peu-à-peu, & ne pretendre pas vaincre tout d'un coup cette delicatesse qui est souvent plus grande dans les petits esprits que dans ceux qui ont plus de lumiere.

Rodriguez est un fort bon livre. *La Religieuse parfaite & imparfaite* est un livre qui doit être entre les mains des Novices. Tout y est bon, & surtout le traité *des Occupations interieu-*

res, qui est dans le même livre. Il est admirable pour aprendre aux Novicees l'esprit avec lequel elles doivent pratiquer tous leurs exercices. *La continuation des Essais de morale* sur les Epîtres & Evangiles est beaucoup plus proportionnée aux esprits ordinaires que les volumes precedens , excepté celui des quatre fins de l'homme.

La vie de saint Bernard ; le petit livre *des Meditations* de sainte Therese sur la communion & sur le *Pater*, & presque tout le *Chemin de la perfection.*

C'est un avis general & important de ne laisser jamais embarrasser l'esprit des filles dans certains livres de ceux qu'on apelle les contemplatifs. Car , sans parler de ceux qui sont condamnez par le Pape ou par les Evêques, & dont on ne doit jamais permettre la lecture, ces sortes de livres sont fort propres à démonter la tête des filles , & sont capables de leur donner inclination pour les voyes extraordinaires , qui est un grand écueil & une grande source d'illusions,

Il y a une bonne contemplation, & Dieu la donne quand il veut aux

ames ; mais les methodes pour y parvenir sont tres-dangereuses. Au-lieu de la vraie contemplation reconnuë par les Peres, on y substituë une fausse contemplation, qui n'est rien moins que ce que les Peres ont entendu par ce mot. Quand on trouveroit même dans ces livres l'idée de la vraie contemplation, cette idée ne fait qu'exciter dans les filles un desir d'éprouver ces états extraordinaires.

Il n'y a rien de plus sage que la Regle de saint Benoît : elle a fait une infinité de Saints : elle est autorisée par les Conciles de l'Eglise. Les rafinemens de spiritualité doivent être suspects à celles à qui Dieu a fait la grace de faire profession de cette Regle si sainte.

Pour la priere, je ne sçais s'il y faudroit d'autre methode que ce qui en est dit dans le livre de *l'Introduction*, dans celui des *Occupations interieures*. On y pourroit ajoûter le troisiéme & le quatriéme livre du traité *de l'Oraison*. Mais si ces livres n'aident pas suffisamment les filles à passer sans dégoût le tems qui leur est prescrit pour l'oraison qu'on apelle mentale, il

faut leur permettre de se soulager en prenant un Pseautier en François ; en y lisant quelque Pseaume ; en disant plusieurs fois chaque verset ; en s'y arrêtant autant que l'esprit y trouvera de goût. Ensuite il faut passer à un autre jusqu'à la fin de l'oraison. On en peut faire de même en prenant le livre des *Reflexions chrétiennes sur le nouveau Testament*, en tâchant de découvrir comment les instructions qu'on y marque sont contenuës dans le texte ; en s'arrêtant un peu sur chacune, & demandant à Dieu qu'il nous mette ces veritez dans le cœur. Si tout cela ne suffit pas, on peut dire son Chapelet ou quelque autre Oraison vocale, pourvû qu'on le fasse lentement & avec reflexion.

Ceux qui peuvent s'occuper de leurs fautes & de leurs miseres ; les exposer à Dieu ; lui en demander pardon, pratiquent l'oraison ordinaire de tous les anciens Religieux de saint Bernard. Il est aussi utile de s'occuper une partie de ce temps de l'oraison à examiner sa conscience ; à l'exposer à Dieu ; à lui demander sa lumiere ; à le prier qu'il ne permette pas que nous nous endor-

Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte. *Ps. 12. 4.*

moins d'un ſommeil de mort. Il eſt bon auſſi de repaſſer en ce temps-là les miſericordes de Dieu ſur nous, nôtre vocation à la Religion, & ſes autres graces ; afin de l'en remercier, & de lui demander qu'il nous les conſerve.

Enfin, il faut bien inſtruire les Novices qu'il ne s'agit point dans l'oraiſon de trouver des penſées qui viennent de nous, mais de ſe nourrir des veritez de Dieu. Les penſées que l'on trouve de ſoi-même, peuvent cauſer de la vanité, & ſouvent ſont peu ſolides. Mais l'on eſt bien plus aſſuré quand on tire les veritez d'un livre bien autoriſé; & que les repaſſant dans ſon eſprit on ſe les applique, & on demande à Dieu qu'il nous les grave dans le cœur.

VI. DIFFICULTE'.

Sur le peu de profit des bonnes lectures.

On voit quantité d'ames qui ont une eſtime particuliere des bons livres, mais qui ne tirent pas de ces livres une conviction & l'onction néceſſaire pour s'en remplir & pour pratiquer ce qu'ils contiennent.

RE'PONSE.

RE'PONSE.

C'est peut-être que ces personnes lisent ces livres avec précipitation, avec curiosité, avec malignité, pour condamner les autres, & non pour se condamner elles-mêmes : peut-être qu'elles ne s'y arrêtent pas assez. Il ne suffit pas de les lire ; il les faut lire avec attention, il les faut lire souvent. Un livre qui n'est lû qu'une fois & à la hâte, fait peu d'impression. Il faut prier Dieu avant que de commencer la lecture. Il faut ouvrir le cœur à Dieu en lisant. Il faut le prier & le remercier aprés avoir lû. Il n'y a rien de plus beau sur le sujet de la maniere de lire les livres de pieté, que ce qu'on en voit dans le traité de *la Priere continuelle* *, liv. 2. ch. 9. tome 2. des traitez de pieté. Il n'y a qu'à le faire lire à ces personnes.

* Chez Guill. Desprez.

VII. DIFFICULTE'.

Sur les continuelles rechutes dans les fautes ordinaires.

On en trouve qui ont peu de vigilance sur elles-mêmes, qui font toû-

jours les mêmes fautes, en qui les pasſions ne diminuent preſque pas, qui demeurent également peu ſoumiſes, peu recueillies, peu ſilencieuſes.

RE'PONSE.

Il ne faut pas ſe laſſer envers celles qui font toûjours les mêmes fautes, de leur impoſer les mêmes penitences, & de les augmenter même à proportion de leur negligence. C'étoit-là la méthode ancienne d'éprouver les Novices. Les fautes étoient taxées à certaines penitences, comme on le voit dans la Regle de ſaint Colomban. L'inflexibilité de ces penitences en chaſſoit pluſieurs du monaſtere, & l'on jugeoit par-là qu'ils n'avoient pas de vocation. Mais auſſi ceux qui avoient la force de les ſouffrir, étoient eſtimez avoir une legitime vocation. C'eſt ce que l'on pratiquoit à l'égard des fautes, & qu'il ſeroit encore utile de pratiquer. Mais ſi cette coûtume n'eſt pas établie & ne ſe peut établir, il eſt certain qu'on ne doit pas faire dépendre le jugement de la vocation, des fautes legeres, principalement s'il y a de la foibleſſe de l'âge, & ſi les Novices ne ſe

revoltent point contre les pénitences qu'on leur impose. Car il y en a qui faisant toûjours des fautes & ne s'en corrigeant point, ne laissent pas d'en profiter, en les reparant par l'humiliation, & en devenant plus humbles à leurs propres yeux.

VIII. DIFFICULTÉ.

Sur le peu de ferveur des plus éclairées.

On en trouve d'autres, comme de jeunes Professes ou d'anciennes Novices, instruites de leurs devoirs, aimant les veritez de leur état les plus dures, qui cependant n'en sont pas plus touchées, qui sont aussi pleines d'elles-mêmes aussi peu attentives à Dieu, aussi dissipées, aussi inutiles que si elles n'avoient point de lumieres. Ces sortes de personnes embarrassent: elles sçavent tout ce qu'on leur peut dire, & la connoissance des veritez ne les rend pas plus parfaites.

RE'PONES.

On peut dire à ces personnes, que de toutes les veritez que nous sçavons, Dieu ne nous tiendra compte, que de

celles que nous aurons pratiquées. Toutes les autres, bien-loin d'augmenter nos richesses, sont des preuves de nôtre pauvreté. Une verité non pratiquée est un arrêt de condamnation contre nous. Cette verité nous accuse, elle dépose contre nous, elle nous juge, elle nous condamne, & bien-loin de diminuer nôtre fardeau, c'est un poids qui l'augmente terriblement; car elle nous achemine à l'endurcissement & à l'insensibilité. Cependant comme il y a d'ordinaire de certains nuages de passions qui couvrent l'ame lorsqu'elle peche contre ces veritez, & que ce n'est pas toûjours contre ces lumieres connuës que l'on fait des fautes, mais contre ces lumieres couvertes & obscurcies par les nuages des passions; il ne faut pas se lasser de les metttre devant les yeux de ces personnes, de les exhorter à former la resolution de les pratiquer avec plus de fidelité, en attendant en patience que Dieu leur en accorde la grace, & de leur faire connoître l'obligation qu'elles ont de gemir & de s'humilier du peu d'usage qu'elles font de ces connoissances

IX. DIFFICULTÉ.

Sur les défauts qui se rencontrent en celles qui ont de la ferveur. & de la docilité.

Les filles ont de la bonne volonté, montrent de la ferveur & de la docilité; mais du reste ont des passions vives & des défauts considerables. Elles ne sçavent ce que c'est que le recueillement & l'obéïsance, & n'ont point de facilité de vivre dans la pratique de ces devoirs.

RÉPONSE.

C'est par la fidelité avec laquelle elles s'acquittent des devoirs essentiels de la vie chrétienne, & les marques que l'on a qu'elles sont fortement persuadées des avantages de la vie Religieuse, que l'on doit discerner quel égard on doit avoir à leurs passions vives & à leurs autres défauts. Car si quelque vives que soient leurs passions, le desir de se sauver les leur fait surmonter dans les choses essentielles; si elles font des efforts pour se vaincre dans les autres choses; si elles connoissent leurs dé-

fauts, si elles en gemissent ; si elles s'en humilient, & si elles pratiquent ce qu'on leur prescrit, ou pour réparer leurs fautes, ou pour les éviter ; si le cœur ou l'esprit sont d'accord en elles, il y faut avoir un peu d'égard. Mais si ce sont des fautes fortifiées par de fausses lumieres qui les empêchent d'en être convaincuës ; si elles s'élevent au-dessus des corrections, ces fautes sont beaucoup plus considerables, & il faut y avoir tout un autre égard.

Il faut encore bien distinguer entre les fautes qui sont des effets d'une vie déreglée, ou qui marquent une présomption interieure & un esprit roide & inflexible, & les fautes de foiblesse & de précipitation qui tiennent de l'enfance. Car il y a des filles, & sur-tout celles qui ont eu peu de commerce avec le monde, dont l'enfance dure plus longtems. Le monde aprend à se composer & à cacher ses défauts. Il aplanit certaines rudesses & certaines inégalitez dans l'humeur ; mais bien-loin de corriger le fond du mal, il le fortifie & l'augmente. J'aimerois mieux les défauts de foiblesse qui découvrent le fond du cœur, & qui humilient, qu'une

adresse à éviter les defauts exterieurs, qui laisse vivre dans le cœur l'estime de son propre jugement, qui ne manquera pas à se produire au dehors lorsqu'on sera plus en sureté & plus autorisé.

Enfin il y a des fautes qui doivent exclure de la vie Religieuse, parcequ'elles sont incompatibles avec cet état ; & d'autres au contraire qui marquent seulement qu'on en a besoin. Tout monastere est un hôpital de malades, & l'on peut même dire que c'est un hôpital de malades incurables. On y empêche l'accroissement des défauts, mais on ne les guérit jamais pleinement : car quelque soin & quelque fidelité qu'on ait pour travailler à se guerir, il faut faire état qu'on fera toûjours des fautes. C'est une condition inseparable de cette vie ; & saint Augustin a fait un livre exprés, pour montrer que la conduite de Dieu à l'égard des plus parfaits, est de les faire vivre en cette vie dans un besoin continuel de la remission de leurs pechez. Ainsi la perfection des plus excellens Chrétiens & des plus excellentes Religieuses, n'est pas de ne point faire de

fautes, mais de les reparer continuellement par la pénitence, par les bonnes œuvres, & sur tout par l'humiliation qui doit naître des fautes mêmes. On peut dire même que ces fautes sont un des moyens de leur sanctification, & même le principal des remedes que Dieu employe pour les preserver du plus grand & du plus dangereux de tous les vices qui est l'orgueil. Je ne crois donc point que dans les examens des Novices on doive avoir beaucoup égard aux petites fautes, pourvû qu'elles fassent paroître un desir sincere de s'en corriger, & qu'elles ne s'élevent point ni interieurement ni exterieurement au-dessus des corrections. On doit aussi avoir peu d'égard aux lumieres & au recueillement que les filles disent qu'elles éprouvent dans l'oraison. Il y a des imaginations naturellement distraites & vagabondes, qui ne sont pas des marques que le cœur ne soit pas à Dieu, lorsqu'elles ne viennent point de passions dereglées & dangereuses, mais de temperamens. Et il y a des filles froides, sages & recuellies à l'exterieur, qui sont trés-déraisonnables

& trés-attachées à leur jugement dans le fond.

X. DIFFICULTE'.

Sur le principe interieur des actions.

On trouve souvent des filles qui font assez bien leurs devoirs exterieurs, mais qui n'ont point les principes interieurs avec lesquels on les doit faire.

RE'PONSE.

Il faut montrer à ces filles qu'elles ne doivent pas se fier à cette observation litterale de leurs devöirs, & qu'elles les doivent pratiquer avec esprit, & attendre cependant en patience qu'elles en donnent plus de marques. Car il se peut faire aussi que quoiqu'elles s'expliquent mal sur les principes de ces devoirs, elles en ayent néanmoins une vûë confuse & non developée, qui les attire & leur sert de regle & de motif. Sainte Therese disoit que ce sont deux dons differens, que d'éprouver les dons surnaturels & de s'en pouvoir expliquer. Et il en est presque de même des actions ordinaires de vertu: ce sont des dons differens de les faire,

& de connoître le motif par lequel on les fait.

XI. Difficulte'.

Sur les Communions.

Pour la frequentation des Sacremens on y est fort embarrassé. On en voit qui ne sçavent pas même se confesser. Si aprés qu'on leur a fait voir des fautes de murmure ou contre la charité, on leur demande comment elles s'en confesseront, elles s'expliquent d'une maniere qui ne fait nullement connoître leurs fautes ; & n'en donnent point l'idée veritable qu'on en doit donner. Il resulte de-là que le Confesseur les connoît peu ; ce qui le porte souvent à dire qu'il ne prend point sur lui de les faire communier, parcequ'il ne les voit pas agir, & qu'il ne connoît pas le fond de leur ame.

Re'ponse.

Il faut extrémement distinguer les premieres communions qu'une fille fait quand elle est entrée dans le monastere, de celles qu'elle fait dans la suite. Il faut qu'une Maîtresse des Novices laisse

absolument les premieres au jugement du Confesseur.

Pour communier, 'il faut être vraiment convertie, être guerie des habitudes & des attaches criminelles, être jugée digne de la reconciliation. Tout cela dépend du discernement du Confesseur, & la Maîtresse des Novices ne s'en doit point charger, à moins que la Novice, par une confiance particuliere, ne lui découvre tout l'état de sa conscience & toutes les fautes de sa vie passée; ce qui lui donneroit lieu de juger si elle est vraiment guerie, & si elle ne retombe plus dans aucune habitude criminelle, & d'en avertir le Confesseur avec la discretion necessaire.

Mais quand on suppose des filles exemtes des pechez grossiers & mortels, & qui ne commettent que les fautes qu'on leur voit faire, il faut d'abord pratiquer beaucoup de patience avec elles. Si elles ne sçavent pas se confesser, il faut les instruire sur ce point. Il faut tâcher de leur donner la veritable idée de leurs fautes, & leur apprendre comment & en quels termes elles s'en doivent confesser. Et ainsi il est trés-bon

d'entrer dans ce détail, & d'attirer par sa douceur une confiance qui leur fasse ouvrir pleinement leur cœur.

Il semble, à parler en general, qu'il seroit bon qu'on pût rendre les communions moins frequentes au commencement & avant l'instruction, & plus frequentes dans la suite selon le profit qu'elles en feroient; mais c'est du Confesseur & de la Superieure qu'il faut apprendre quel égard on doit avoir aux préventions de celles qui trouveroient à redire à cette conduite; car on en doit juger par le degré de cette prévention & par ce qu'on en peut craindre.

Quand la Maîtresse des Novices expose sincerement au Confesseur ce qu'elle connoît de ses Novices; elle ne repond point des discours temeraires que l'on peut faire sur leurs communions. Il ne faut ni craindre trop ces discours, ni les trop mépriser: mais la Maîtresse des Novices ne doit pas prendre sur soi de discerner l'égard qu'on y doit avoir. Elle s'en doit rapporter au Confesseur & à l'Abbesse.

Il n'y a point de regle generale pour les Sacremens de Penitence &

d'Eucharistie, sinon qu'il faut être vraiment converti à Dieu pour recevoir & l'absolution & l'Eucharistie. Mais la question est qui sont celles qu'on doit juger vraiment converties. Il dépend de la prudence du Confesseur & de la Maîtresse des Novices de rendre les communions plus rares, ou plus frequentes & en cela ils doivent avoir égard aux dispositions des ames, & même aux preventions du lieu où l'on est. C'est ce qui ne se peut bien regler que par ceux qui les connoissent telles qu'elles sont. Il n'y a gueres de monasteres où pour certaines fautes plus marquées ou plus volontaires la Maîtresse des Novices ne prenne l'autorité de défendre la communion à des Novices. Mais en ce cas elle doit avoir soin de leur rendre ce retranchement utile, en les convainquant qu'il leur est plus avantageux de s'en abstenir pour témoigner à Dieu le regret qu'elles en ont que de communier avec negligence; & que c'est communier avec negligence que de ne s'y pas preparer en veillant sur soi-même pour éviter les fautes plus considerables.

XII. DIFFICULTE'.

Sur la vigilance continuelle des Maîtresses.

Enfin quelle ſorte de vigilance doit-on avoir ſur elles ? Quels défauts doit-on regarder comme eſſentiels ? Quelles fautes doit-on laiſſer paſſer ſans rien dire ?

RE'PONSE.

Il faut avoir une vigilance beaucoup plus fondée ſur l'eſperance du ſecours & des lumieres de Dieu, que ſur ſa propre prudence & ſon propre eſprit, étant bien perſuadé que *ſi Dieu ne garde la ville, c'eſt en vain que veille celui qui eſt chargé de la garder.* Ainſi ce doit être une vigilance qui nous tienne toûjours devant Dieu dans une conviction de nos tenebres & du beſoin que nous avons de ſes lumieres.

Niſi Dominus cuſtodierit civitatē, fruſtrà vigilat qui cuſtodit eam. *Pſ.* 126.

Il faut regarder comme eſſentiels tous les défauts incompatibles avec l'obſervation des devoirs de la vie Chrétienne & des exercices Religieux, tous les défauts accompagnez d'orgueil & d'opiniâtreté, de mépris des regles & des remedes.

On peut souvent dissimuler les fautes de foiblesse, celles qui naissent de l'âge & du temperament, celles qui n'ont pas de racine & qui sont sans suite.

On en peut aussi laisser sans correction de plus considerables, pour ne la rendre pas si frequente, pour épargner la foiblesse de celles qui s'en abbattent trop ; pour leur témoigner que ce n'est point par une impression d'impatience, mais par une veritable charité qu'on les reprend. On peut differer la correction de quelques-unes, parce qu'elles sont plus importantes, & qu'on veut parler avec plus d'étenduë à celles qui en sont coupables. Souvent une correction qu'on fait attendre, fait plus d'effet qu'une correction prompte, dont on se croit quitte si-tôt qu'elle est faite. Il faut leur faire envisager leurs fautes comme des maladies de leur ame qui ont besoin de remedes, & de remedes pris de bon cœur : & ainsi il les faut animer à en faire penitence, & leur en imposer de telles qu'elles soient convaincuës que c'est leur bien qu'on cherche, & qu'il leur est utile de s'y soumettre en esprit de penitence pour satisfaire à Dieu.

XIII. DIFFICULTE'.

Sur la conduite qu'elles doivent garder dans les corrections ou reprehensions.

On ne sçait comment on doit agir dans les reprehensions. Les frequentes accoûtument à entendre dire; les fortes ne conviennent pas à toutes; les simples avis sont utiles.

RE'PONSE.

On ne doit pas s'étonner de trouver de la difficulté dans la correction, puisque saint Augustin y en trouvoit bien, quelque lumiere & quelque autorité qu'il eût; & qu'il se plaint en écrivant à saint Paulin des tenebres qu'il y éprouvoit, & lui demande conseil sur ce point. Mais comme c'est un devoir nécessaire, il faut souffrir ces tenebres, & faire du mieux qu'on peut. Il n'y a point d'action où l'on doive être plus dépendante de Dieu, & éviter davantage la précipitation de l'esprit humain, que la correction.

Il ne faut, si l'on peut, reprendre aucune faute qu'aprés y avoir pensé, aprés avoir recommandé à Dieu cette

action, & prié pour celle que l'on reprend. Il faut, comme dit l'Apôtre, reprendre dans un esprit de douceur interieure, fondée sur la vûë de ses propres foiblesses, qui sont souvent beaucoup plus grandes devant Dieu que celles qu'on se trouve obligée de reprendre dans les autres. Le discernement de la proportion de nos paroles avec la force de celui à qui l'on parle dépend de la lumiere que Dieu donne, & il faut obtenir cette lumiere, par une humilité interieure & par une sincere charité.

Il ne faut pas toûjours croire que la correction ne profite pas, ou soit faite mal à propos quand la personne qu'on reprend témoigne quelque chagrin. Car, comme saint Augustin le remarque en écrivant à saint Paulin, il arrive assez souvent que l'orgueil qui est dans le cœur, resiste d'abord au remede de la correction & fait quelque effort pour la repousser ; & qu'ensuite le chagrin qu'il répand dans l'esprit étant dissipé, l'ame se rend à la verité avec d'autant plus de sincerité qu'elle est touchée de confusion d'y avoir resisté au commencement. On peut

voir ſur le ſujet de la correction cette lettre de ſaint Auguſtin à ſaint Paulin, * & ce qui en eſt dit ſur ce ſujet dans le ſecond tome des Eſſais de Morale ſur l'Evangile du Mardi de la troiſiéme ſemaine de Carême.

* *Autrefois la 250. maintenant la 96.*

XIV. DIFFICULTÉ.

Comment on peut inſpirer aux filles des ſentimens d'amour & de crainte de Dieu.

On trouve d'ordinaire dans les filles peu de ſentiment d'amour & de crainte de Dieu. C'eſt à Dieu à le donner; mais je voudrois leur inſpirer quelque choſe de ces diſpoſitions.

REPONSE.

Quand on voit une ame qui aime ſes devoirs & qui craint le peché; qui eſt exacte à ce qu'on luy preſcrit; qui goute la parole de Dieu, & qui s'y plaît, on doit préſumer qu'elle aime Dieu, parceque le veritable amour de Dieu, eſt l'amour de ſa juſtice, de ſa ſainteté, de ſa verité, de ſa loi, quoiqu'il ne ſoit point accompagné

d'un certain attendrissement dans l'oraison. Cependant il est bon de recueillir dans les livres de pieté, & particulierement dans saint Augustin & dans saint Bernard, des passages affectifs qui donnent une grande idée de la grandeur, de la justice, de la sainteté de Dieu, du bonheur qu'il y a de le servir & d'être à lui. On doit leur bien representer qu'il faut nécessairement être à Dieu ou au demon; qu'il n'y a point de milieu; que l'assujettissement au démon est l'extremité de la misere, de l'avilissement, de la bassesse, de la corruption de la créature; & qu'au-contraire il n'y a rien de plus grand, de plus glorieux, de plus heureux que l'assujettissement à un Dieu tout-puissant, qui ne demande qu'à nous combler de bien, & à nous rendre purs & sans tache devant ses yeux.

Le souverain bonheur de la souveraine justice, la sainteté, l'incorruption sont inseparables de la soumission à Dieu. Au-contraire la souveraine misere, la souveraine infamie, la souveraine injustice sont inseparables de l'assujettissement au demon. Les hommes ne sont au monde que pour faire choix de ces

deux partis si differens pour acquerir l'un & pour éviter l'autre.

XV. DIFFICULTÉ.

Des moyens de leur inspirer une pieté solide.

Comment leur peut-on inspirer une pieté solide, un amour des humiliations, du silence, d'un recueillement continuel?

RÉPONSE.

L'exemple est la plus efficace leçon qu'on leur en puisse donner. Il faut donc que toutes ces vertus soient marquées dans tout l'exterieur d'une Maîtresse des Novices; que cet exterieur ne soit qu'une image & un rejaillissement de son cœur. Il faut qu'il n'y ait que la raison & la pieté qui parle en elle, & jamais la passion.

Elle doit avoir soin néanmoins de les instruire des principes solides des vertus en tâchant de leur en inspirer l'amour en les leur proposant d'une maniere qui leur en découvre la beauté & la justice.

Les humiliations ne sont aimables,

que par la haine qu'on doit avoir pour l'orgueil dont les humiliations sont le remède. On est donc disposé aux humiliations à proportion qu'on a d'aversion pour l'orgueil, & que l'on comprend mieux la justice qu'il y a que les orgueilleux soient humiliez. Il ne faut pas neanmoins prétendre que cet amour des humiliations devienne sensible. C'est assez qu'on les aprouve & qu'on les accepte par la volonté superieure comme justes & utiles à son ame, en disant avec sincerité: *Il m'est bon, Seigneur, que vous m'ayez humilié afin que j'apprenne vos ordonnances.* Il m'est bon que vous m'ayez humilié afin de m'apprendre les regles de vôtre justice.

Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas Ps. 118. 71

Il faut éviter dans la pratique du recueillement que les filles ne se bandent la tête. Il suffit qu'elles s'abstiennent de parler dans le tems du silence, & que de tems en tems elles apliquent leur esprit à quelque bonne pensée. Mais on doit éviter plûtôt que de conseiller de les apliquer à une continuelle présence de Dieu. Car cela pourroit nuire à leur tête, dont il faut épargner la foiblesse.

XVI. DIFFICULTE'.

Des moyens de les conduire à la perfection

Que peut-on faire pour les élever à la perfection à laquelle elles doivent tendre ?

REPONSE.

Etre parfait selon qu'on le peut être dans cette vie, c'est faire parfaitement toutes ses actions & dans les dispositions qu'elles demandent, & reparer parfaitement les fautes d'infirmité. Ainsi élever les ames à la perfection, c'est leur inspirer le desir de faire parfaitement tout ce qu'elles font; leur aprendre comment elles le doivent faire, & par quel esprit; & comment elles doivent reparer leurs fautes par une pénitence & une humiliation sincere. Voilà la perfection de cette vie. On a repondu par avance dans la premiere Partie aux difficultez & aux craintes excessives qui peuvent naître dans l'esprit d'une Maîtresse des Novices, par la persuasion où elle seroit de ses propres foiblesses & de son peu de lumiere.

D E

L'OBEISSANCE.

I.

LA conduite ordinaire de Dieu pour faire avancer les ames & pour les affermir dans leur voye, n'est pas de leur donner des vertus sans peine, sans combat, sans tentation : c'est au contraire de les rendre plus fermes par leur ébranlement même, & de les fortifier par l'experience de leur foiblesse. Ainsi l'on ne doit jamais s'étonner quand on ressent quelques approches du peché, & que l'on éprouve quelques effets de l'infirmité humaine. On doit plûtôt s'étonner & rendre graces à Dieu d'avoir été preservé de chutes, & d'avoir été soutenu dans les pas glissans que l'on a passez. Car la force chrétienne est en cela differente de la force humaine, que celle-ci donne ordinairement une confiance en soi-même, au lieu que la force

chrétienne consiste principalement à se défier beaucoup de soi-même, & à être bien convaincu de sa foiblesse. De sorte que l'on doit dire que l'on peut à proportion que l'on est bien persuadé qu'on ne peut rien.

II.

Ainsi s'agissant dans ce traité des conseils & des préceptes ; de ce qu'on en doit penser, & de quelle sorte on en doit parler ; il est certain d'abord qu'on en doit penser & dire ce qui est veritable, & qu'on en doit juger ce que Dieu en juge. Or Dieu juge que la pratique des conseils n'est pas absolument necessaire : qu'il est permis, par exemple, de se marier à une fille qui n'est point engagée à ne le point faire. C'est donc ainsi qu'on en doit parler : mais quand il s'agit de préferer un de ces états à l'autre ; il faut de même conformer son jugement à celui de Dieu : & comme il préfere tout ce qu'il conseille positivement ; à ce qu'il ne fait que permettre, il faut de même le preferer par nos sentimens & par nos paroles. Or il prefere la virginité au mariage, & l'état d'assujettissement

ſement & de dependance à celui d'independance & de liberté. Ce doit donc être la regle de nos ſentimens & de nos paroles.

III.

On peut donc tolerer & même approuver les perſonnes, qui étant convaincuës de leur foibleſſe, avouent franchement qu'elles n'ont pas aſſez de force pour ſe réduire à un aſſujettiſſement continuel, pourvû qu'elles reconnoiſſent que celles qui le peuvent, ſont heureuſes; qu'elles eſtiment cette grace, & qu'elles faſſent ſcrupule d'affoiblir cette diſpoſition dans ceux à qui Dieu la donne. Mais de ſe faire un merite & une vertu de ce qu'on n'a pas le courage d'embraſſer cette dependance, c'eſt aſſûrément un égarement d'eſprit trés-deraiſonnable, & un aveuglement trés-dangereux.

IV.

Que diroit-on d'une perſonne qui vivant dans une maiſon de Vierges, feroit ſes entretiens ordinaires des avantages du mariage, & dont tous les diſcours tendroient à le perſuader à

celles qui sont engagées dans un autre genre de vie ? On diroit que ce seroit une imprudence signalée, & l'on auroit droit de faire passer ces discours pour scandaleux; parceque si cette personne a droit de se marier, elle ne l'a pas d'en faire naître le desir à celles qui y ont renoncé. Or ce ne seroit pas une action moins dereglée, que de faire estimer l'independance & la vie de liberté parmi les personnes à qui Dieu a fait la grace de suivre un autre état. ¡C'est leur vouloir ôter leur couronne, leur sureté, & le merite de leurs actions, & s'efforcer de leur faire perdre la grace que Dieu leur a faite.

V.

Il est certain que les moindres actions faites par obéïssance en s'attachant à la volonté d'autrui, & en se dépouillant de la sienne, peuvent être d'un grand prix & d'un grand merite devant Dieu. Au contraire la propre volonté diminuë toûjours, & fait même quelquefois condamner entierement les œuvres les plus excellentes d'elles mêmes, comme Dieu declare aux Juifs

qu'il rejette leurs jeûnes à cause du mélange qu'il y voyoit de leur propre volonté. Quiconque a donc reçu de Dieu l'amour de la dépendance, a reçu celui de rehausser le merite de ses moindres actions, & de faire que ce qui de soi n'étoit que du plomb, du cuivre, ou de la bronze, soit consideré de Dieu comme de l'argent ou de l'or. Il est donc clair qu'une personne qui tend par ses discours à mettre les ames sous la conduite de leur propre volonté, tend effectivement à changer l'or & l'argent en plomb & en cuivre, & peut-être en bouë & en fumier.

VI.

On peut comprendre par-là qu'un peu de vanité jointe à une profession publique de pieté, nous peut aisément porter à un état pire que celui des gens du monde. Car ils se contentent d'ordinaire qu'on tolere leurs défauts & ils ne prétendent pas les faire imiter.

Cela ne suffit pas aux devotes : elles prétendent les sanctifier, & faire passer leur conduite relâchée pour une perfection éminente. C'est pourquoi en même-tems que pour suivre Dieu on

fait profession d'une vie devote, il faut lui demander avec beaucoup d'ardeur, qu'il nous preserve de cette illusion que la vanité produit en nous, de faire passer le degré de vertu & de regularité où nous sommes pour plus excellent que tout autre auquel il auroit élevé d'autre personnes.

VII.

La plûpart des gens se chargent par la conversation qu'ils ont avec des personnes qui vivent au hazard, & qui n'ont aucun soin d'examiner leurs pensées, de quantité de fausses maximes formées sur les inclinations de la cupidité, & établies témerairement par les discours des hommes, qui repetent sans discernement ce qu'ils ont oüi dire à d'autres : mais quand ces personnes n'ont point encore levé l'étendart de la devotion, elles sont timides & incertaines dans ces maximes, & capables parconsequent d'écouter tout ce qu'on allegue contre : mais quand elles ont joint à ces maximes qu'elles trouvent dans leur esprit, la profession publique d'une vie reglée & devote, elles perdent cette défiance,

& elles ſe font un point d'honneur de l s ſoûtenir ; parce qu'autrement il faudro it beaucoup rabatre de l'idée qu'elles ont formée d'elles mêmes ſur les diſcours & les loüanges temeraires qu'on leur a données.

VIII.

Mais ſi la devotion mal reglée produit ce mauvais effet, , il faut au contraire que la veritable & qui cherche Dieu ſincerement, conſiſte à purifier de plus en plus ſon cœur de toutes les mauvaiſes maximes que l'on tire des diſcours des hommes, & à s'accoûtumer à regler tous ſes ſentimens par les veritez de l'Evangile. Or ſi l'on entre un peu dans cet eſprit, l'on reconnoîtra aiſément les avantages incomparables de la vie d'obéïſſance, & on concevra du dégoût & de l'averſion pour cette vie d'indépendance qui nous en prive. Ces petits diſcours qui naiſſent du fond de l'orgueil humain: Qu'il eſt bon de ſe conſerver la liberté, de ne s'aſſujettir pas au caprice d'autrui, nous paroîtrons fades & inſipides. Caprice pour caprice, il vaut beaucoup mieux être aſſujetti

à ceux d'autrui qu'aux siens propres. Les caprices d'autrui ne feront aucun mal, & il est rare même qu'ils ne fassent du bien; parce qu'ils cessent d'être des caprices dans les Inferieurs qui les suivent par obéïssance, quoiqu'ils le puissent être dans les Superieurs. C'est un caprice à un Superieur d'ordonner sans raison à des Inferieurs des choses mêmes indifferentes : mais ce n'est point un caprice à un Inferieur de soumettre sa volonté à celle de son Superieur dans les choses indifferentes qui pourroient avoir été ordonnées mal-à propos. L'obéïssance rend raisonnable l'execution de ces commandemens qu'on peut apeller déraisonnables; & elle dispense même de cette recherche incommode & dangereuse: Si le commandement est raisonnable ou non, qui nous exposeroit à nous rendre juges de la conduite des Superieurs, & souvent à les mépriser. Il suffit de sçavoir que ce qu'ils commandent n'est point contre Dieu, & cela paroît tout d'un coup : mais de sçavoir s'il étoit à propos ou non de faire ce commandememens; si on ne pouvoit ordonner rien de meilleur, ce sont des

recherches dangereuſes & inutiles, dont l'obéïſſance nous diſpenſe.

IX.

Les Chrétiens ſont des *enfans de lumiere*. Ils doivent marcher dans la lumiere; mais l'avantage de l'obéïſſance eſt de nous fournir une lumiere toûjours préſente. Une perſonne qui eſt ſous ſa propre conduite, eſt obligée de diſcerner non ſeulement ſi ſes actions ſont bonnes ou mauvaiſes en general, mais ſi ce ſont celles preciſément que Dieu demande d'elle, ſi ce n'eſt point la cupidité qui l'y pouſſe par de faux pretextes

Filii lucis. *Epheſ.* 5. 8. 1. *Theſſ.* 5. 5.

Mais une perſonne qui s'eſt fait une regle de ſuivre dans toutes ſes actions ce qui lui eſt preſcrit par ſon Superieur, trouve tout d'un coup cette lumiere qui la doit conduire. Elle n'a beſoin pour cela que de la regle même de l'obéïſſance qui prefere le jugement d'une perſonne deſintereſſée à ſon propre diſcernement; qui lui doit toûjours être ſuſpect d'interêt & de paſſion; qui aime mieux ne ſe charger point ſoi-même de ſa conduite en ſe remettant à celle d'au-

trui, que d'être obligée de discerner par sa propre lumiere, ce qui lui est convenable & ce que Dieu veut d'elle. Ces regles sont en même-temps des regles de prudence & de bons sens, qui servent de lumiere à une personne qui a embrassé la voie de l'obéïssance. Ainsi cette voie est une voie de lumiere, une voie éclairée par la splendeur de la verité, & dont on peut dire comme le Sage le dit de la voie des justes, qu'*elle est comme une lumiere brillante qui s'avance & qui croît jusqu'au jour parfait.*

Justorum semita quasi lux splé. dé procedit & crescit usque ad perfectũ diem. *Prov.* 4. 18.

X.

Ce que le Sage ajoûte est capable de donner de la terreur à tous ceux qui marchent sous leur propre conduite; car il semble qu'il la marque par des qualitez toutes contraires. *La voie*, dit-il, *des impies est tenebreuse, ils ne sçavent où ils tombent.* Ces paroles ne conviennent-elles pas parfaitement à ceux qui se conduisent par leur propre lumiere, & qui suivent leur propre volonté? Car au lieu de la lumiere de la raison & de la foi, ils n'ont souvent pour regle que leur caprice, leurs

Là même v. 19.

interêts, leurs passions, qui sont de veritables tenebres. Ainsi il est vrai de dire qu'ils ne sçavent où ils tombent; car ne discernant pas leurs chutes, ils ne sçavent pas même s'ils sont tombez, & encore moins si leur chute est dangereuse, Souvent ce qui ne leur paroît rien est un engagement qui les entraîne dans le précipice. C'est quelquefois une chute dont ils n'auront pas lieu de se relever C'est souvent une plaie où la gangrenne se mettra, & qui sera cause de leur mort. Ainsi il n'est rien de plus vrai que ce que dit le Sage : qu'*ils ne sçavent où ils tombent.* Nesciunt ubi corruunt. *Prov.* 4. 9.

XI.

La vie humaine est toute pleine de fausses voyes qui nous détournent de nôtre chemin, & qui nous engagent en des égaremens dangereux ; & la cupidité qui vit toûjours en nous, est un conseiller infidelle, qui nous sollicite continuellement d'entrer dans ces voies, & qui nous les fait paroître agreables. Que peut-il donc y avoir de plus favorable pour le salut, que de trouver un ami fidéle qui nous prenne comme par la main, & qui nous fasse choisir

entre ces divers chemins celui qui nous est propre ? Et que peut-il y avoir au contraire de plus insensé que le discours d'une personne qui nous diroit que nous sommes bien simples d'accepter ce secours, & de nous laisser ainsi mener par la main par ce guide fidéle qui nous délivreroit par-là de tant d'égaremens dangereux.

XII.

Qui ne seroit ravi en marchant dans un païs inconnu, que quelqu'un lui aprît à discerner des diamans couverts de terre, dont le chemin seroit semé, pour lui donner par là moien non-seulement de soûtenir les frais du voyage ; de reparer les pertes & les dommages qui y arrivent : mais aussi de s'enrichir, sans avoir d'autre peine que de se baisser pour ramasser ces diamans ? C'est ce que fait l'obéïssance. Elle fournit à tout moment des occasions de bonnes œuvres, & même dans les occasions les plus communes, qui ne paroissent que de la terre à ceux qui n'ont pas apris à les discerner. Les frais de ce voyage sont grands ; on y fait de grandes pertes, & on y reçoit de grands

dommages par les chutes continuelles qu'on y fait ; on s'y blesse, on y reçoit des playes dont il faut guerir : la nourriture y est chere. Qui a trouvé le secret de l'obéïssance, a trouvé le secret de fournir à tout cela. Elle nous sert de medicament & de nourriture. C'est une monoie toûjours prête pour satisfaire à toutes nos dettes ; & Dieu à qui nous devons tout ne refuse jamais de l'accepter en payement.

XIII.

Nous ne sommes pas toûjours en état d'offrir à Dieu des mortifications corporelles ; & si l'on veut les pousser trop loin par des austeritez indiscretes, on en tarit la source, en épuisant ses forces, & en ruinant sa santé. La liberalité qui nous porte à offrir à Dieu les biens qu'il nous a donnez, & à nous faire des amis des richesses d'iniquité, a aussi des bornes. Elle s'épuise par son action même : mais l'obéïssance n'a point de bornes. C'est une source inépuisable de benedictions. C'est une moisson toûjours prête, & qui ne nous peut jamais manquer. Qui n'obéït pas en agissant, obéït en n'agissant pas, lorf-

que l'impuissance nous y reduit. Qui ne peut obéïr à ce que les hommes desirent de nous, obéït à Dieu, qui ne veut pas alors que nous leur obéïssions. Car c'est à Dieu que nous devons obéïr en obéïssant aux hommes, & ainsi c'est un égal merite & d'obéïr aux hommes quand Dieu le veut, & de ne leur pas obéïr quand il ne le veut pas.

XIV.

C'est un sentiment qui vient souvent aux personnes qui sont touchées de reconnoissance envers Dieu, que d'avoir une secrete douleur de n'avoir rien à lui offrir. Il leur semble permis d'envier la condition des riches, qui étant dans l'abondance des biens du monde, sont en état d'en faire des présens à Dieu : mais s'ils sont vraiment spirituels, l'obéïssance leur découvrira des tresors qu'ils n'épuiseront jamais.

Quelque pauvres qu'ils soient, ils ont toûjours leur volonté, & ils la peuvent offrir à Dieu en y renonçant. C'est un present que Dieu estime plus que toutes les choses du monde, la volonté de l'homme étant infiniment plus noble que tous les biens sensibles. Ce tré-

ſor qui ne manque jamaîs aux plus pauvres, trouve en Dieu un juge équitable qui ſçait eſtimer ſon juſte prix. Que perſonne ne ſe plaigne donc de ſa pauvreté à l'égard de Dieu : mais qu'il ſe plaigne de ſoi-même de ce qu'il ne veut pas s'enrichir, en donnant ſa volonté à Dieu par l'obéïſsance.

XV.

En pratiquant l'obéïſsance, on pratique les principales & les plus excellentes vertus. On pratique la juſtice, parceque l'homme s'étant perdu par l'amour de ſa volonté ; il eſt juſte qu'il repare ſon peché en renonçant à ſa volonté. Le mauvais uſage de nôtre liberté a cauſé nôtre chute & nôtre malheur. Il eſt donc juſte de nous en relever en renonçant à cette liberté dont nous avons mal uſé. Les hommes ſont dans la neceſſité de ſe reduire à une ſorte d'eſclavage. Ils ſe ſont fait eſclaves du peché en obéïſsant à ſes deſirs ; & ils ne ſçauroient ſortir de cet eſclavage, qu'en ſe rendant eſclaves de la juſtice, & en s'aſsujettiſsant à Dieu qui leur commande ou par lui-même ou par les hommes : mais n'étant pas facile de

discerner toûjours la voye de Dieu, c'est avoir trouvé un secret admirable de pratiquer cette servitude necessaire, que de faire ensorte que l'ordre d'un homme devienne l'ordre de Dieu : & c'est ce que fait la voye de l'obéïssance.

XVI.

On pratique l'humilité, parcequ'en obéïssant on se soûmet, & à l'homme qui nous commande, & à Dieu qui nous commande par l'homme. On reconnoît ses propres tenebres ; & on évite le peché de confiance en sa propre lumiere, en avoüant qu'on est aveugle. C'est une suite necessaire de l'aveuglement que de se laisser conduire ; mais il n'y a point de plus grand moyen d'éviter de tomber dans ce malheur, que de le prevenir en cette maniere.

XVII.

On pratique la mortification, car le principal objet de l'attache de l'homme est sa propre volonté. Ainsi celui qui s'en détache par l'obéïssance, pratique la mortification la plus spirituelle & la plus interieure, & travaille à deraciner de son cœur les fibres les plus profon-

des & les plus cachées de l'amour propre.

XVIII.

Il pratique la prudence en fortifiant son ame par l'endroit qui pouvoit plus facilement donner entrée à son ennemi: car rien ne donne plus d'ouverture au tentateur pour se glisser dans les ames, que l'amour de la propre volonté ; ce qui fait dire à des Saints, que l'enfer seroit détruit si la propre volonté étoit anéantie. Travailler donc à la détruire, c'est travailler à détruire en soi toutes les impressions du demon, & à y anéantir tous ses desseins.

XIX.

On y pourroit aussi aisément trouver toutes les autres vertus, & même la temperance. Car ces vertus ne sont autre chose que l'amour de la loi, qui nous le commande ; & cet amour produit nécessairement l'obéïssance à cette loi. Pourquoi me priverai-je des plaisirs non necessaires ? Parceque je veux être soumis à la loi qui me les défend ; & que cette loi, quand elle seroit obscure, doit être fortifiée & éclaircie par l'ordre que nous nous faisons prescrire par quelque personne sage. Tous les

Religieux d'un monastere sont temperans tout d'un coup, par le reglement qu'i's trouvent établi dans leur maison, qui leur défend de manger qu'à certaines heures & une certaine quantité. Ainsi c'est l'obéïsance qui les rend temperans, & ils le peuvent encore devenir davantage en s'assujettissant à l'avis de leur Superieur dans les choses que la Regle n'a pas déterminées. Et si les personnes qui vivent dans le monde avoient un veritable desir de devenir temperans, ils trouveroient facilement des gens qui leur donneroient pour cela les mêmes secours que les Religieux trouvent dans leur monastere par l'obéïssance.

XX.

La sagesse qui nous aprend de quelle maniere il se faut conduire en chaque action, est un don trés-rare, & que Dieu communique immediatement à peu de personnes; parcequ'il leur seroit en quelque sorte dangereux. Car renfermant une lumiere qui nous decouvre ce qu'il faut faire en chaque rencontre, l'ame qui l'a reçûës s'en apercoit; & s'en apercevant, il est rare

qu'elle ne s'en éleve, & qu'en s'en élevant elle ne tombe dans une veritable folie par la presomption. Dieu donc pour preserver le commun du monde de ce danger, ne communique ce don de sagesse & de discernement qu'à peu de personnes, dont il veut que les autres l'empruntent en se soumettant à leur conduite. Ainsi ils possedent effectivement ce qu'il y a de plus réel dans la sagesse qui est la bonne conduite. Mais ils le possedent surement, parce qu'ils le pratiquent avec humilité & avec dependance. Qu'importe donc d'avoir la sagesse en soi ou en autrui, pourvû qu'elle nous conduise également bien? Il est même plus sur de ne la posseder qu'en autrui, parcequ'on la possede plus humblement, & avec moins de danger de s'en élever. Ainsi l'ordre de Dieu dans la conduite des hommes par rapport au salut, est de communiquer le don de sagesse à peu de personnes immediatement, & de n'en rendre les autres participans qu'à proportions qu'ils obéïssent. Et au contraire le renversement de cet ordre est une des grandes sources du déreglement du monde, & que chacun prétend être

assez sage pour se conduire lui même sans le secours de l'obéïssance.

XXI.

L'obéïssance est donc proprement la sagesse de ceux qui n'en n'ont point ; & cette sorte de sagesse a l'avantage d'être & plus commune & plus sure. Je dis que cette seconde sagesse est plus commune ; parceque Dieu la donne à plus de personnes, & qu'elle est plus sure, parcequ'elle est moins sujette à la vanité. Ainsi quand nous demandons à Dieu
Iac.1.5. la sagesse, comme l'Apôtre saint Jacques nous y exhorte, nous devons nous contenter qu'il nous la donne en l'une ou en l'autre maniere ; & nous ne devons pas pretendre qu'il nous fasse toûjours participans de ses lumieres. C'est bien assez pour nous qu'il nous fasse connoître nôtre chemin par le moyen d'un guide fidele.

XXII.

Mais si cette sagesse est si rare, dira-t'on, comment discernerai-je celui à qui je dois obéïr ; puisqu'il ne faut sans doute obéïr qu'à une personne sage ? Il est vrai que c'est proprement

à la sagesse que l'on doit obéir : mais s'il est rare qu'on soit sage pour soi-même, il n'est pas fort rare qu'on le soit pour les autres : & c'est même un des grand avantages de l'obéissance, de rendre sage en obéissant, ce qui n'auroit pas été ordonné fort sagement. Pour entendre cela, il faut sçavoir que la plûpart des commandemens des Superieurs ne regardent pas les choses essentiellement bonnes & mauvaises, & qui sont prescrites par les loix éternelles & invariables; mais regardent des choses d'elles-mêmes indifferentes & non commandées. Dans le premier genre de choses, il est vrai que ce qui ne seroit pas permis par la loi de Dieu, ne le deviendroit pas par le commandement du Superieur : mais dans le second genre de choses qui ne sont pas essentiellement bonnes & mauvaises, il peut trés-facilement arriver qu'on obéira tres-sagement à un commandement qui aura été fait sans discernement & sans sagesse; parce que le Superieur n'aura point eu de raison de faire ce commandement, & l'Inferieur en aura une trés-legitime d'y obéir. Il ne faut point faire de commandement sans

raison. Ainsi le Superieur peche quand il en fait de cette nature : mais l'Inferieur qui doït toûjours mettre la presomption du côté de son Superieur, est obligé d'obeir, lors même qu'il ne voit pas la raison du commandement. Il arrive donc trés-souvent que l'obéïssance des Inferieurs est trés-raisonnable & trés agreable à Dieu, quoiqu'il y ait peu de sagesse dans la conduite du Superieur.

XXIII.

C'est ce qui fait voir que c'est une vaine excuse de s'exemter de se soumettre à l'obéïssance, parce qu'on trouve peu de personnes qui ayent un don éminent de conduite, & qu'on remarque dans la plûpart des Superieurs beaucoup de défauts. L'obéïssance est si necessaire aux hommes, qu'il n'est pas nécessaire de dons si éminens dans les Superieurs pour la rendre utile aux Inferieurs. Saint Benoît & tous les Fondateurs des Ordres Religieux qui ont obligé tous les particuliers de rendre une obéïssance entiere à leurs Superieurs, n'ont pas supofé que ces Superieurs soient des anges, & n'ont pas crû non-plus que cette obeïssance seroit inutile si elle n'é-

toit renduë à des anges. Ces penſées ſont au contraire des pretextes que l'amour propre prend pour ſe retirer de la voye d'obéïſſance, & rentrer ſous la conduite de ſa propre volonté. Qui ne veut obéïr qu'aux anges, ne veut point obéïr aux hommes. Il eſt rare qu'un Superieur n'ait plus de lumiere que nous pour nôtre propre conduite, parcequ'il a moins de paſſion, qu'il eſt exemt à nôtre égard de l'amour propre qui nous aveugle; & que l'humble ſoumiſſion avec laquelle nous embraſſons ſes ordres, repare ordinairement ce qu'il peut y avoir de defectueux de la part du Superieur. On fait une infinité de fautes manque de ſoumiſſion, & il eſt trés-rare qu'on en faſſe par trop de ſoumiſſion.

XXIV.

Ainſi l'obéïſſance eſt une ſageſſe à la portée de tout le monde; car on trouve toûjours à obéïr, pourvû qu'on le déſire ſincerement. Qui n'a pas un ſuperieur, peut trouver un directeur: qui n'a point de directeur, peut trouver un ami; & le deſir ſincere de ſuivre ſon conſeil, produit preſque infailliblement

dans les autres l'inclination de nous le donner. On fuit de se mêler des défauts des autres, parce qu'on reconnoît en eux un desir secret de se suivre eux mêmes, & de vivre à leur fantaisie: mais on se sent au contraire porté à assister ceux en qui l'on remarque un desir sincere d'être éclairez. Quand les hommes ne le feroient pas, Dieu le feroit par lui même; puisqu'il nous asseure si souvent que qui cherche la sagesse la trouvera. D'où l'on peut tirer cette regle generale: Que les hommes ne s'égarent que par leur faute, & qu'ils ne manquent jamais de guides fidéles lorsqu'ils les desirent sincerement; parceque Dieu leur en fournit, ou il leur sert lui-même de guide.

XXV.

Que prétend une ame abusée, qui par l'amour d'une fausse liberté, aime à mener une vie de fantaisie, plûtôt que de s'assujettir à la conduite d'autrui? Elle prétent regner sur elle-même, & n'être dominée de personne.

Cependant elle l'est malgré qu'elle en air. Ce qui lui plaît la domine; ses pensées & ses fantaisies la dominent [,]

parcequ'elle s'y plaît. Et comme ses pensées ont leur source dans ses passions que le demon remuë, il se trouve qu'elle est effectivement dominée par le demon. Ainsi elle n'évite pas l'assujettissement : mais au lieu de l'assujettissement à l'empire & à la conduite de Dieu, elle tombe sous la conduite & l'empire du demon. Toute cette pretenduë liberté se termine donc en effet au plus miserable de tous les esclavages, qui est de preferer sa propre conduite à celle d'un Superieur, & de preferer presque toûjours le Demon à Dieu.

XXVI.

On est attiré à ce libertinage par une fausse idée, que c'est une chose bien dure que d'être assujetti à la volonté d'un autre : mais si l'on avoit dans ses actions les vûës qu'un Chrétien y devroit avoir ; si l'on craignoit ce que l'on y doit craindre, on trouveroit qu'il n'y a rien au monde de plus doux que la vie de dépendance & d'assujettissement. Comme chaque démarche de la vie a rapport à l'éternité, on doit craindre que ce ne soit un faux pas dans lequel nous ne trouvions point d'appui

solide qui nous soûtienne,& par lequel nous soyons jettez dans l'erreur en nous imaginant de suivre la verité. Or c'est ce que nous avons beaucoup à craindre en nous gouvernant par nôtre propre lumiere, & ce que nous avons peu à craindre en suivant celle d'autrui. Car nous nous appuyons toûjours alors sur une lumiere solide , si nous suivons cette maxime deja établie : Que dans les choses qui ne sont pas essentiellement mauvaises, il est meilleur de suivre la volonté d'un Superieur que la sienne propre. On doit craindre de faire des actions qui au lieu de recompenses , ne nous attirent que des châtimens. Or on doit raisonnablement être exemt de cette crainte dans la voie d'obéïssance qui releve les moindres de nos actions & les rend d'un grand merite ; & c'est ce que l'on ne trouve presque jamais dans la voie de la propre volonté qui dégrade toûjours & avilit nos plus grandes actions, & les prive de merite.

XXVII.

C'est un état où l'on aspire à la Cour, que d'être continuellement employé par le Roy : & la derniere misere est d'être

d'être obligé de faire la cour à des inferieurs, & ſouvent à des gens de nulle conſideration, & qui n'ont point de moyen de recompenſer nos ſervices. C'eſt pourtant ce qui arrive dans cette pretenduë liberté où les paſſions diſpoſent de nous & nous font agir. On n'y eſt proprement aſſujetti qu'à des eſclaves ; c'eſt-à dire, aux paſſions qui nous dominent. Au contraire cette vie que nous appellons d'aſſujettiſſement & d'obeïſſance, eſt une vie d'honneur. Dieu s'y applique à nous. Il nous y envoye ſes ordres. Il nous rend participans de ſes volontez. Il nous recompenſe de nos ſervices. Il y a un commerce continuel entre le Roi & nous. On y croît continuellement en faveur & en conſideration auprés de lui. La difference qu'il y a, c'eſt que les Rois de la terre en donnant leurs ordres à leurs ſerviteurs, y regardent leur propre utilité & le beſoin de leurs affaires ; au lieu que Dieu qui n'a beſoin de rien, en commandant aux ſiens ; ne ſonge qu'à eux. Il ne tend qu'à leur ſanctification : & l'execution de ſes commandemens ne merite pas ſeulement de nouvelles récompenſes : mais elle eſt elle-même

une grande récompense qui rend l'ame plus saine, plus riche, & plus parfaite.

XXVIII.

Si nous pouvions voir des yeux du corps la difference qu'il y a entre ces œuvres humaines qui ne sont que des productions de nôtre propre volonté, & ces œuvres produites par l'assujettissement à Dieu dans la personne de ceux qui tiennent sa place, nous serions surpris de l'énormité de l'aveuglement des hommes, qui peuvent préferer les œuvres de leur propre volonté, à celles qui sont des effets de l'attachement à la volonté de Dieu. Il n'y a point d'exemples d'un pareil aveuglement dans les choses temporelles. Préferer de la bouë & de l'ordure à de l'or, du fumier à des diamans d'une beauté incomparable, est peu de chose en comparaison. Mais le mal des hommes est que cette difference ne paroît point aux sens. Dieu veut qu'elle ne se connoisse que par la foi, & que les hommes operent leur salut en preferant ces œuvres de foi à ces œuvres purement humaines : & c'est ce qui leur donne la hardiesse de faire ce choix si deraisonna-

ble, & les empêche d'en avoir de la honte aprés l'avoir fait.

XXIX.

C'est une grande misere, dit-on encore, de n'oser faire la moindre chose sans la permission d'un Superieur, qui conçoit des soupçons de mille actions innocentes, & qui s'opose à beaucoup de choses utiles en soi par des défiances mal fondées. Je veux que cela soit vrai en quelques rencontres, & que le Superieur s'opose à des choses legitimes & utiles qu'on auroit droit de desirer. Je veux qu'il s'y opose sur des soupçons injustes & temeraires. Mais quel mal fait-il en cela à l'Inferieur? Si c'est pour Dieu qu'il vouloit faire cette chose & afin de lui plaire, que lui importe d'en être privé; puisqu'il plaira davantage à Dieu en se privant par obéïssance de ce qui desiroit, qu'en suivant son inclination & sa volonté. Mais si c'étoit pour lui-même & pour se satisfaire simplement qu'il desiroit cette chose, l'imposition du Superieur ne le prive donc que d'une vaine & trompeuse satisfaction, qui lui auroit été d'autant plus nuisible, qu'il auroit crû

faire pour Dieu ce qu'il ne faisoit en effet que pour lui-même.

XXX.

J'ai dit qu'il y a toûjours plus de bien à se priver par l'obéïssance de faire une chose quoique bonne & legitime en soi, qu'à suivre son inclination ; parce qu'en faisant ce qu'on desire, on ne peut avoir qu'un bien particulier en vûë, qui est celui qu'on se propose: mais en se privant de ce que l'on desire, parceque le Superieur s'y oppose, on coopere au bien general de la societé où l'on est. Il est certain qu'une societé où chacun fait ce qu'il veut, tombe dans une infinité de déreglemens; que peu-à-peu tout s'y met en desordre; que chacun y vivant à sa fantaisie, il n'y a ni concert, ni union ; & qu'une telle societé est sur le point de se diviser & de perir. On évite tous ces maux en se conduisant par un même esprit, ce qui ne se peut faire que par l'assujetissement à une seule personne dans les choses grandes & petites. Ainsi en s'assujettissant à cette pratique on contribuë à conserver dans cette societé l'ordre, la paix l'union ; & en s'en dispensant on y introduit au-

contraire le desordre, la confusion, la désunion. Or il n'y a point de bien particulier qui puisse recompenser ces grands inconveniens : & les petits inconveniens qui peuvent arriver de la fantaisie d'un Superieur : qui privera sans raison un Inferieur d'une chose legitime, sont toûjours abondamment récompensez par le bien de l'ordre & de l'union que l'on conserve en souffrant cette privation.

XXXI.

Mais enfin, dira-t'on la nature ne s'accommode point de ce joug que l'on s'impose de regler toutes ses actions par la volonté d'autrui, que Dieu ne nous a point imposé. Elle ne s'en accommode point, à la verité, quand on s'entretient de pensées de libertinage, & quand on ne pense point aux biens que cette pratique nous acquiert & aux inconveniens que l'on évite. Mais si l'on s'occupe & se nourrit de ces pensées, non-seulement ce joug nous deviendra supportable, mais nous y trouverons nôtre joye & nôtre repos. Qui ne fait rien par soi-même, ne repond de rien, on n'a point droit de le rendre responsable des évenemens

mens. Il les reçoit tous de la main de Dieu, parcequ'il n'y a point cooperé. Or il n'y a rien de plus consolant dans les differentes traverses de cette vie, que de ne se les être point attirées. Au contraire rien n'est plus capable d'affoiblir que la pensée que l'on s'est causée par sa vanité & par son indiscretion les maux que l'on souffre. Il y a tant de maux dans le monde & tant de mauvais succez, que l'experience nous convainc à tout moment, que le plus sur est de n'être principe de rien.

XXXII.

On n'aime ni à commander aux autres ni à se conduire soi-même, que parce qu'on s'en croit capable. Il ne faut donc, pour aimer que les autres nous conduisent, qu'être bien convaincus de nos tenebres & de la foiblesse de nos lumieres. Quand on est bien persuadé de son imprudence & de sa témerité, on est toûjours bien-aise de n'être point chargé des évenemens. Or quand l'ame est bien penetrée de ces sentimens, bien-loin que celui soit une peine d'être soumise à la volonté d'autrui, elle ne trouve sa paix &

son repos qu'en cette soumission. L'assujettissement ne lui est plus un joug, mais un soulagement,

XXXIII.

Ce que l'on suppose de plus, que l'on n'est pas obligé de se soumettre à la volonté d'autrui, a besoin de distinction. Car il est bien vrai qu'il n'y a pas de regle generale qui oblige chaque Chrétien à l'obéïssance d'un autre. Qui connoît la volonté de Dieu par soi-même & par sa propre lumiere, n'est pas obligé de l'apprendre d'un autre : & aprés avoir appris les principes generaux de la morale chrétienne, de l'instruction de l'Eglise & de l'Evangile, il peut, s'il a assez de lumiere, en faire de lui-même l'application selon les rencontres particulieres. Mais ce qui est certain, est qu'il n'est permis à aucun Chrétien de vivre par fantaisie ; de se rechercher soi-même, & de n'avoir pas pour but de suivre la volonté de Dieu dans chaque action. Si Jesus-Christ n'a jamais fait sa volonté dans ce monde; s'il n'a jamais recherché sa propre satisfaction, peut-il être permis à un Chrétien de re-

chercher la sienne & de faire sa propre volonté ? Il faut donc qu'un Chrétien ait pour but de découvrir & d'executer dans chaque action ce que Dieu veut de lui C'est un devoir commun & à ceux qui font profession d'obeïssance & à ceux qui ne s'y sont point engagez. La difference consiste en ce que les personnes engagées à l'obéïssance, prennent l'ordre de leur Superieur pour marque de ce que Dieu demande d'eux dans chaque action. Les autres au contraire se reservent le droit de l'examiner par eux-mêmes mais ce droit & cette obligation d'examiner la volonté de Dieu est accompagnée de mille peines & de mille difficultez. Il faut qu'ils s'instruisent exactement de tous leurs devoirs ; qu'ils soient continuellement en garde contre leurs passions qui obscurcissent leur esprit & affoiblissent leur volonté ; & aprés même qu'ils ont pris un parti, ils sont encore troublez par la crainte de s'être trompez, & d'avoir suivi leur inclination plûtôt que la verité & la volonté de Dieu. Qui comparera de bonne foi les difficultez de ces deux voyes ne sçauroient s'empêcher d'avoüer que celle de se regler dans ses actions

par la volonté d'autrui eſt incomparablement la plus facile, la plus douce, la plus ſure & la plus propre à mettre en repos une ame qui cherche ſincerement à obéir à Dieu.

XXXIV.

Je ſçais bien que la plûpart du monde n'éprouve point ces peines, & qu'ils ne trouvent aucune difficulté à vivre à leur fantaiſie : mais c'eſt que peu de gens ont un deſir effectif de ſuivre Dieu. Ils croyent qu'il leur eſt permis en s'abſtenant de certaines actions défenduës par des loix generales, & en en pratiquant d'autres qui ſont clairement preſcrites, de faire à l'égard de tout le reſte ce qui leur plaît : mais ils ne prennent pas garde que ces autres actions qu'ils croyent remiſes à leur choix, ſont des actions raiſonnables, & que par conſequent elles doivent être conduites par la raiſon & par la fin de la raiſon. Or jamais la volonté de l'homme ne peut être la fin de ſes actions. Il faut toûjours qu'il les rapporte à leur fin naturelle qui eſt Dieu; & parconſequent il ne peut jamais être permis à l'homme de ſe rechen-

cher soi-même. Il faut toûjours qu'il ait quelque raison tirée de sa fin derniere qui le détermine dans toutes ses actions. Jamais il ne lui sera permis de dire : Je fais cela, parceque cela me plaît : son plaisir ne devant jamais être sa fin.

XXXV.

Il faut encore considerer qu'il y a certains genres de vie où il y a beaucoup plus d'inconveniens à agir par soi-même, que dans d'autres ; parceque dans ceux-là les actions de chaque particulier doivent être conformes avec celles de tout un corps, dont toutes les parties doivent s'accorder. Qui marche tout seul, peut plus facilement se regler soi-même : mais qui fait partie d'une ceremonie, doit être dans la place qui lui est marquée par celui qui est chargé de la regler, & prendre de lui l'ordre de ses mouvemens : autrement tout tombera dans le desordre & dans la confusion. Qu'une fille vive seule dans sa chambre, sans liaison & sans raport, elle peut se prescrire ses exercices independemment des autres ; & si elle y fait des

fautes, ce sont des fautes sans conséquence, & qui ne déreglent personne qu'elle : mais si tôt qu'on vient à faire partie d'une societé, on contracte l'obligation d'agir selon les utilitez de la societé & de concert avec toutes les parties ; parce qu'autrement il est difficile que cette societé se maintienne, & qu'elle arrive à la fin pour laquelle elle est assemblée. Il faut donc du concert & de la regle, & un choix d'action par rapport à l'utilité du corps : & par consequent il faut une personne qui regle ses actions par rapport à cette fin. Autrement si on s'en remet à chacun, comme chacun aura differentes pensées, & differentes inclinations, il n'y aura nul accord & nulle uniformité, & on tombera par necessité dans le desordre qu'on veut éviter par la vie de societé. Ainsi cette sorte de vie enferme necessairement l'assujettissement à un Superieur qui regle tout ce qui regarde les actions de societé. On peut s'exemter, si l'on veut, de tous ces assujettissemens en se retirant de la vie de societé pour choisir un autre genre de vie : mais tant qu'on y demeure, il y

faut vivre par rapport à la fin de la societé.

XXXVI.

On dira que cette necessité de vivre selon la fin de la societé, n'enferme point qu'on vive dans une entiere dépendance d'un Superieur, ni qu'on ait rapport avec lui pour toutes choses; que c'est une condition gênante de demander une infinité de petites permissions; qu'il faut donc reserver cet assujettissement pour les choses essentielles. Premierement il n'est pas question si l'on peut former une societé avec ces libertez & avec cet assujettissement borné: mais il est question d'abord de decider si c'est une bonne chose & plus parfaite que l'assujettissement soit sans bornes & s'étende à tout. Car dés-lors qu'on sera persuadé que cet assujettissement entier est bon, & qu'il est même plus parfait; il s'ensuit que toute personne qui y entre est obligée d'y vivre pendant qu'elle y est à la maniere des autres, & de ne rien faire pour detourner celles avec qui elle vit de cet assujettisse-

ment ; parce que ce seroit les detourner d'une bonne chose & même plus parfaite. Ainsi c'est une faute considerab'e d'en témoigner du dégoût, de la representer comme insupportable ou comme inutile, c'est une faute considerable de s'en dispenser soi - même dans les choses qui peuvent être marquées. La voye de se délivrer de cet assujettissement est de sortir de cette societé, mais non pas d'y demeurer en ne le gardant pas ; parcequ e c'est une espece de scandale, qui cause toûjours quelque trouble, & excite des discours. Il faut toûjours avoir dans l'esprit cette regle de saint Augustin : *Toute partie est dereglée quand elle ne s'accorde pas avec son tout.* Il est donc permis à ces personnes si amoureuses de leur liberté, qu'elles ne peuvent pas souffrir même un assujettissement passager, de se retirer : mais il ne leur est pas permis de rien faire contre la regle du lieu où elles vivent pendant qu'elles y sont.

Turpis est pars universo suo non consentiens.

XXXVII.

Cette supposition que j'ai faite : Que

l'assujettissement entier & sans exception est bon & même plus parfait, n'est point une supposition en l'air. C'est une maxime certaine, & qu'on ne peut pas revoquer en doute. Car c'est le fondement de tous les Ordres Religieux anciens, & même de la plûpart des nouveaux, de saint Basile, de saint Benoît ; c'est-à-dire, des Religieux d'orient & d'occident. Tous ceux qui ont embrassé leurs Regles se sont assujettis à une obéïssance sans bornes, qui comprenoit l'exterieur & l'interieur sans exception des grandes & des petites choses. Ainsi c'est une maxime decidée par le consentement de tous les Saints, que cet assujettissement est plus parfait, puisqu'on n'y trouve pas même d'exemple d'un asujettisement qui soit limité & dans lequel on se soit reservé la liberté de certaines actions sans la participation du Superieur. Il est donc clair que l'on ne sçauroit sans témerité & sans erreur décrier cette sorte d'obéïsance, quoiqu'elle ne soit que de conseil pour ceux qui n'en ont pas fait vœu. Il suffit qu'elle soit de conseil pour n'en detourner personne, &

pour être obligé, non de la ſuivre, mais de l'aprouver. Car ce n'eſt pas un conſeil que d'aprouver les conſeils : c'eſt un precepte qui nous eſt preſcrit expreſſément par le Sage dans ces paroles : *N'empêchez point de bien faire celui qui le peut. Faites bien vous-même, ſi vous le pouvez.*

Noli prohibere benefacere eum qui poteſt: ſi vales, & ipſe benefac. *Prov.* 3. 27.

DE L'USAGE du tems.

I.

UNE personne qui veut faire un bon usage du tems, c'est-à dire, de ce qu'il y a de plus précieux, doit prendre pour premiere regle de sa conduite, de ne vivre pas au hazard, & de ne se laisser pas emporter sans reflexion par les objets qui se presentent à ses sens, & qui frapent son imagination; mais de vivre de dessein & par raison, en pratiquant ce que David prescrivoit à Salomon, de se conduire en toutes choses par la lumiere de la verité, & de ne rien faire sans intelligence.

Ut intelligas universa quæ agis. 3. des Rois. 2. 3.

II.

Cette lumiere pour être veritable, nous doit découvrir la fin où nous devons tendre, & les obstacles qui nous en peuvent détourner. La fin est certaine, puisque nous devons tous tendre

à être éternellement heureux dans le ciel par un parfait assujettissement, qui est renfermé dans le parfait amour de Dieu. Et il n'est pas moins certain qu'il n'y a que deux voyes qui y conduisent, l'innocence, & la penitence veritable & effective.

L'une & l'autre nous met en cette vie dans la possession de la grace inséparable de l'amour de Dieu sur toutes choses, qui établit le regne de Dieu dans le cœur.

Il est donc d'une extrême importance de se bien assurer d'abord si l'on est dans l'une ou dans l'autre de ces deux voyes; & c'est ce qui se fait par un examen serieux de la vie passée, qui nous puisse donner une juste confiance, ou que nous avons conservé nôtre innocence, ou que nous l'avons reparée d'une maniere vraie & solide.

III.

Mais quoiqu'il doive y avoir quelque difference entre les innocens & les penitens, & que Dieu demande des derniers une humiliation d'esprit qui dure toute leur vie, il n'y en a point en ce qui est du soin de ne pas perdre la grace

Leur dessein commun est de conserver cette grace & cette vie divine, de ne pas (*a*) *crucifier de nouveau* Jesus-Christ *en eux-mêmes*; de porter *leurs lampes* (*b*) *allumées* jusqu'à l'arrivée de l'Époux, de ne pas (*c*) bannir le saint Esprit de leur cœur; & en un mot de ne mourir pas par le peché. Mais pour réüssir dans ce dessein, ils se doivent instruire en quoi consiste cette vie de l'ame; afin de la fortifier, de l'augmenter, & d'éviter ce qui lui peut nuire.

(a) *Aux Hebr.* 6. 6.
(b) *Matth.* 25. 10.
(c) 1. *Aux Thess.* 5. 19.

IV.

Pour ce qui regarde la vie de l'ame il est bien certain qu'elle consiste dans l'amour de Dieu, dans le desir sincere d'être à lui aux dépens de toutes choses; en sorte que cet amour regne dans nôtre cœur; qu'il nous fasse preferer Dieu à toutes les créatures; que le gros de nôtre vie y soit raporté, & qu'il fasse nôtre passion principale & dominante. Qui a plus de cet amour, a plus de vie; & qui n'en a point du tout, n'est point vivant.

Cet amour ne consiste point dans une sensibilité qui tire des larmes des yeux, & des mouvemens de tendresse du

cœur. Il n'est pas nécessaire aussi que l'image de l'humanité de Jesus-Christ étant peinte en nôtre imagination dans quelqu'un de ses états, excite souvent dans le cœur quelque mouvement d'un amour sensible. Cela peut être utile à quelques personnes : mais on peut aimer Dieu veritablement sans cette sensibilité.

Cet amour donc consiste à aimer la verité, la justice, la sagesse, la sainteté ; c'est-à-dire, Dieu juste, Dieu saint, Dieu veritable, Dieu sage ; à aimer sa loi & ses préceptes ; à les trouver justes & saints ; à desirer de s'y soumettre & de les observer ; à mépriser les choses temporelles, & à s'attacher aux choses stables, solides & éternelles.

V.

Il est bon pour s'animer à conserver ce Tresor quand on l'a reçu de Dieu d'en connoître l'excellence, & d'être bien persuadé que hors de cet amour qui fait le fond & l'essence de la vie chrétienne, toût le reste n'est que vanité, misere, aveuglement, mort, enfer ; & que cet amour au contraire renferme le vrai bonheur & le

vrai paradis ; quoiqu'il ne nous ſoit pas encore découvert : car le paradis & l'enfer ne ſont pas entierement reſervez pour l'autre vie. Ils commencent dés celle-ci d'une maniere tres-réelle, quoiqu'inſenſible. Dieu commence d'y regner dans l'ame ; de la remplir de ſes graces ; d'en faire ſon thrône & ſes delices, quoiqu'il ne ſe manifeſte pas encore à elle ; & le demon poſſede déja les ames des méchans, & y domine comme dans ſon royaume, quoiqu'elles ne s'en aperçoivent pas. L'autre vie ajoûtera à ces deux états de nouvelles récompenſes ou de nouveaux ſuplices : mais le fond & l'eſſentiels du paradis & de l'enfer qui conſiſte en ce que j'ai dit, ſe trouve dés celle-ci.

VI

Il eſt bien clair par-là que tout reglement de vie qu'on ſe peut propoſer, doit avoir pour but de conſerver & de faire croitre cet amour de Dieu, dans lequel conſiſte la vie, le bien & la felicité de ce monde. Mais pour le conſerver & le faire croitre il faut être inſtruit de ce qui le peut affoiblir ou l'éteindre même tout-à fait ; & c'eſt ce que l'on

peut aprendre de la parabole des semences répanduës sur des terres de qualité differente, que l'Eglise propose à ses enfans le jour de la Sexagesime. Car JESUS-CHRIST qui a voulu lui-même être l'interprete de cette parabole, nous a avertit que cette semence est la parole de Dieu que le diable enleve du cœur de quelques-uns, qui seche dans les autres par la dureté qu'elle y trouve; qui est étouffée dans d'autres par les épines du monde, & qui fructifie en ceux qui la reçoivent dans un cœur bien disposé, comme dans une bonne terre & bien préparée. Or cette parole de Dieu qui seche, qui est étouffée, qui porte du fruit, n'est pas la simple connoissance de la verité. C'est l'amour même de cette verité, puisque cette terre qui le reçoit est le cœur & ce qui empêche le fruit de cette semence, c'est ce qui détruit l'amour dans les cœurs.

VII.

JESUS-CHRIST en marque deux causes dans l'Evangile à l'égard de ceux qui ont reçû cette semence; c'est-à-dire, qui ont reçû quelque étincelle de

l'amour de Dieu. L'une est que leur fond étant pierreux, c'est à-dire que leur cœur étant plein de mauvaises passions; cette sémence divine qui avoit germé en eux, est dessechée par l'ardeur du soleil; c'est-à-dire par les tentations violentes qui arrivent. Les passions seules ne ne font pas perdre cet amour, parceque quoique mauvaises, elles ne sont pas criminelles: mais comme elles l'empêchent de se fortifier & de s'enraciner dans le cœur, elles font que demeurant foible, il n'est pas en état de soûtenir de fortes tentations.

VIII.

La seconde cause est l'accroissement des épines c'est-à dire, comme Jesus-Christ même l'explique, les soins & les embarras des choses du monde. Ces soins subsistent avec l'amour de Dieu dans un certain degré: mais si on les laisse croître, ils étouffent entierement cette semence; parceque l'ame emploie toute la force à nourrir ces épines, & ne donne plus d'aliment à l'amour de Dieu.

Ainsi quelque legitimes que soient les occupations du monde, & de quelques

pretextes d'utilité & de neceſſité qu'elles ſoient revêtuës ; néanmoins ſi elles viennent à poſſeder l'ame, elles ſuffiſent pour y éteindre l'amour de Dieu qui ne peut juſtifier l'ame, à moins qu'il n'y domine, qu'il n'y regne,& qu'il ne faſſe ſa principale paſſion.

IX.

Il eſt utile aux perſonnes qui ſongent ſerieuſement à regler leur vie , d'avoir dans l'eſprit cette double maniere dont la grace ſe peut perdre ; parceque le reglement qu'elles ſe doivent propoſer,devant avoir pour but la conſervation de la grace,il doit tendre d'une part à mortifier les paſſions qui empêchent que l'amour de Dieu ne ſe fortifie en elles ; & de l'autre à retrancher cette multitude d'occupations , de ſoins & d'embarras qui ſont capables de l'étouffer en attirant à ſoi toute la force & toute l'application de l'ame.

X.

Il eſt clair en general que la voie d'y réüſſir eſt de ſe preſcrire des exercices qui attachent l'ame à Dieu ; qui la retirent de l'occupation trop grande aux

choses du monde ; & qui tendent à mortifier ses passions. Mais parceque les vûës generales ne sont utiles qu'en devenant particulieres par la pratique, il semble qu'on y puisse réduire les maximes proposées par les considerations suivantes.

XI.

Toutes les bonne & toutes les mauvaises actions ayant leur place dans quelque partie du temps que Dieu a donné à chacun, il est visible que bien vivre consiste à remplir son temps de bonnes actions, & à en bannir les mauvaises. Or ce temps est divisé en deux parties. L'une du sommeil & l'autre de la veille.

Celle du sommeil n'a besoin que d'une regle qui le borne au besoin qu'en a le corps, & qui en retranche les excés de côté & d'autre.

Mais c'est proprement celle de la veille qu'il s'agit de bien regler, parceque c'est celle où les bonnes & les mauvaises actions trouvent leur place. Et comme ce temps de veille consiste en un certain nombre d'heures, comme de seize ou dix-sept, on peut encore dire que bien vivre c'est employer

ployer tous les jours seize ou dix-sept heures en actions bonnes & agreables à Dieu. Voilà proprement à quoi se reduit nôtre temps. Celui du sommeil c'est le temps de la nature & de la vie animale sur lequel nous n'avons point d'autre droit que d'en regler la durée : mais le temps de la veille est le temps de la raison.

Or ce temps qui est proprement nôtre, se peut diviser en trois parties. La premiere, est celle dont nous disposons avec une entiere liberté. La seconde, est celle que nous sommes contraints d'employer dans le commerce du monde par des devoirs justes. Et la troisiéme, est celle que nous donnons à ce même commerce par des necessitez suspectes, & qui ont leur source dans quelque infirmité.

XII.

Le temps que nous employons dans une chambre, sans autres temoins que Dieu, à lire, à prier, ou à écrire, ou à quelque travail, ou que nous passons dans les Eglises, est un temps dont j'ai dit que nous disposons avec liberté & sans contrainte ; & l'on y doit

ajoûter les intervalles où l'on est éveillé durant le temps du sommeil, dont on doit aussi faire un bon usage.

XIII.

On doit avoir deux vûës à l'égard de ce temps. La premiere, d'en bien user. La seconde, de l'augmenter autant que l'on peut. Le bon usage consiste à en bannir toutes les pensées dereglées, & tous les mauvais mouvemens; & à n'y admettre que des pensées justes & raisonnables, & des actions reglées. Il faut qu'une personne qui desire servir Dieu, considere sa chambre ou son cabinet comme un sanctuaire, comme une maison de priere, où elle ne doit donner entrée qu'aux pensées qu'elle voudroit avoir au pied des autels. Elle en doit donc exclure avec un grand soin le souvenir des choses du monde, qui l'inquietent, qui l'irritent, qui la flatent. Elle doit bien se donner de garde d'employer un temps si precieux à s'entretenir avec des personnes absentes, & à repasser dans son esprit des paroles & des actions qui ont soüillé son ame.

C'est le temps de regarder tout ce

qu'elle n'a point fait pour Dieu, & qui ne l'a point eu pour fin dans ses actions passées, comme des caracteres écrits sur le sable de la mer, ou peints sur les eaux, qui sont aussi-tôt effacez que formez ; ce qui lui doit faire découvrir un néant éffroyable dans la vie du monde, où tout perit & s'anéantit à mesure qu'on le fait, & laisse l'ame dans un horrible vuide & une étrange pauvreté, & lui doit faire concevoir en même-tems une estime incomparable des moindres actions faites pour Dieu, & selon ses ordres ; puisqu'elles ont une solidité qui les fait subsister à jamais, & qui les rend éternelles comme Dieu même.

Ainsi elle ne trouvera rien de petit de ce qu'elle peut faire dans la retraite de sa chambre, lorsqu'elle s'y renfermera pour y chercher Dieu ; ni rien de grand dans ce qui se fait dans le monde hors la vûë de Dieu, & par le seul desir de satisfaire ses passions.

C'est le tems de considerer ses maladies intérieures ; de les exposer à Dieu qui en est l'unique medecin ; d'en attendre de lui la guérison avec confiance ; de souffrir néanmoins les re-

tardement dont il plaît à Dieu d'user à l'en guerir, & de croire que nous sommes encore trop heureux de ce qu'il nous souffre, & qu'il ne nous abandonne pas.

C'est le temps de nous lier à JESUS-CHRIST comme à nôtre unique médiateur, à nôtre unique soûtien, à l'unique fondement de nôtre esperance. Toutes les prieres que nous pouvons faire aux Saints, nous y doivent conduire, n'ayant pour fin que d'obtenir pour nous l'intercession efficace de JESUS-CHRIST, & d'approcher en quelque sorte plus facilement de lui en la compagnie de ses Saints, comme lui étant plus unis & plus familiers que nous ne sommes; mais ne donnant pas un autre objet à nôtre culte, & un autre fondement à nôtre esperance.

Cette devotion particuliere envers JESUS-CHRIST nous doit obliger à ne passer aucun jour sans l'honorer dans quelqu'un de ses états, de ses mysteres de ses actions & de ses paroles; & ce doit être un des principaux & des plus continuels exercices qui doit remplir le temps particulier que Dieu nous donne pour sanctifier tous les autres.

Qui n'use pas bien de ce tems, espere en vain de faire un bon usage des autres; puisque c'est par ce que l'on y fait, que l'on en doit obtenir la grace & que l'on y doit acquerir une lumiere capable d'éclairer les actions que l'on fait dans le commerce du monde.

Il est facile à chacun de partager ce temps en prieres, en lectures, & en travail. On se doit, par exemple, prescrire un certain nombre de prieres, en se souvenant d'en faire toûjours quelques-unes en particulier pour demander à Dieu la grace d'être délivrez de certains défauts, & soûtenus dans certaines tentations. Si, par exemple, une personne ressent de certaines antipathies qui lui fassent de la peine, il est bon que dans toutes ses prieres elle expose à Dieu cette misere, sans se lasser jamais de le faire; & que pour s'en souvenir, elle fasse quelque priere qui y soit proportionnée.

XIV.

Il n'est pas besoin de se fatiguer beaucoup à faire des oraisons mentales, methodiques, & régulieres. Un pseaume recité lentement en repetant

souvent le même verset, & en laissant comme distiler dans son ame les veritez & les sentimens qu'il contient, est une oraison mentale. La lecture ou de l'Evangile, ou de quelque autre livre de pieté, qui soit faite en s'arrêtant de tems en tems pour penser à ce qu'on lit, & pour demander à Dieu qu'il l'imprime dans nôtre cœur, est une oraison mentale. L'exposition simple que l'on fait à Dieu de ses miseres & de ses défauts, est une oraison mentale. Et enfin la prévision & la disposition de ses actions faites avec une vûë de Dieu, est une bonne oraison mentale.

XV.

On doit choisir les livres par deux motifs : premierement pour s'instruire & pour s'élever à Dieu ; secondement pour se divertir saintement & utilement ; & il y en a une infinité de ce second genre, dont les principaux sont l'histoire Ecclesiastique, & les histoires des Saints. Car qu'y a-t'il de plus capable de satisfaire l'esprit d'une personne raisonnable, que de voir de quelle sorte Dieu a conduit son Eglise ; comme il a voulu qu'elle fût toûjours atta-

quée & toûjours victorieuse? Qu'y a-t-il de plus admirable que de voir dans la vie de tous les Saints que Dieu a suscitez de temps en temps dans l'Eglise, ce caractere general d'avoir beaucoup aimé la gloire de Dieu, & le salut des hommes, & de ne s'être point aimez eux-mêmes; au lieu que l'on ne voit dans le monde que des gens qui s'aiment beaucoup, & qui n'aiment point les autres, étant prêts de les sacrifier à tous leurs interêts? Comment pourroit-on ne prendre pas plaisir à lire la vie des personnes qui nous voyent, qui nous aiment, & qui sont prêts d'offrir à Dieu tous le bons desirs que nous aurons en lisant leur vie?

XVI.

Pour le travail chacun doit le proportionner à son état & au temps qu'il y peut employer; mais rien ne contribuë plus au repos & au bonheur de la vie, que de sçavoir s'y divertir & y passer sans ennui tant de temps qu'on veut utilement.

XVII.

On s'amuse à apprendre aux personnes de qualité des arts & des exercices

de peu d'uſage : mais on ne ſonge point à leur apprendre à ſçavoir ſe divertir dans un travail ſolitaire. Cependant cette ſcience eſt de toute une autre importance que toutes celles qu'on a ſoin de leur montrer. Car c'eſt elle qui les rend independans des compagnies, des entretiens, des viſites, des divertiſſemens du monde. C'eſt ce qui leur donne moyen d'éviter les ſpectacles, & les diſcours dangereux qui laiſſent dans l'ame des impreſſions facheuſes. C'eſt ce qui les delivre de la neceſſité des engagemens, des charges, du mariage, des emplois, où la plûpart du monde ne ſe précipite que parcequ'ils ne ſçauroient demeurer en repos dans une chambre en s'occupant à quelque petit travail. C'eſt ce qui fait que l'on eſt bien par tout, dans un cloître, & hors d'un cloître; que l'on n'eſt nulle part exilé & deplacé, parce qu'il eſt facile de trouver par tout une chambre où l'on ſoit ſeul.

Il faut donc que les perſonnes qui ne ſçavent pas encore cette ſcience, travaillent à l'acquerir : & c'eſt ce qui leur ſera facile, ſi elles le veulent de bonne foi. Il n'y a qu'à ſe reſoudre à eſſuyer

peu-à-peu, & par degrez quelque petit ennui, & à se séparer des objets qui dissipent & ébranlent beaucoup d'esprit: & elles verront que peu-à-peu l'esprit s'accoûtume à la retraite; qu'il se passe aisément des occupations du monde, qui ne divertissent pas tant l'esprit qu'elles le dereglent.

XVIII.

C'est en cette maniere qu'on peut aussi travailler au second devoir, qui est d'augmenter ce tems precieux qui doit sanctifier tous les autres, & qui doit être la source de tous les biens que nous esperons dans l'éternité. Car pour l'augmenter, il le faut aimer : il faut avoir la force de souffrir certains dégoûts qui naissent d'abord de la privation des objets sensibles.

Il faut aussi retrancher peu-à-peu les inutilitez des visites actives & passives, des lettres, des conversations de pure civilité.

Il se faut vuider l'esprit des nouvelles inutiles, des actions d'autrui dont on n'est point chargé : car c'est l'accoûtumance que l'on contracte à nourrir son esprit de ces objets, qui fait

qu'il ne peut subsister en ne se nourrissant que de ceux que la retraite lui peut fournir. Et generalement il faut renoncer à tout ce qui dissipe nôtre esprit; qui le fait sortir de son assiette; qui le rend évaporé ; qui le remplit d'idées & de pensées confuses & tumultuaires.

Mais le meilleur moyen d'augmenter le tems de la retraite, seroit de s'accoûtumer à se faire au milieu des compagnies mêmes une retraite intérieure, dans laquelle l'on entrât le plus souvent que l'on pourroit, soit pour y consulter Dieu sur ce que l'on voit & que l'on entend; soit pour lui demander son secours dans les choses qui nous émeuvent ; soit pour lui exposer nos miseres & nos besoins.

XIX.

Il faut , comme j'ai dit, que les personnes qui ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes , reglent leur tems & disposent leurs prieres , leur lecture , & leur travail selon les divers intervalles qu'elles ont à elles; mais il est bon de les avertir qu'elles le doivent faire avec une fidélité libre, & non gênée &

scrupuleuse ; évitant d'une part l'instabilité dans l'ordre de vie qu'elles se prescrivent, & en ne se liant pas de l'autre si scrupuleusement à un certain ordre, qu'elles ne soient prêtes de le changer quand Dieu leur presente d'autres actions que celles qu'elles s'étoient proposées ; n'y ayant rien, comme dit saint Augustin, de moins raisonnable que d'être dereglé pour conserver son reglement.

XX.

Aprés ce temps qu'il faut tâcher de donner tout à Dieu en la maniere qui vient d'être expliquée, il faut songer à user comme il faut de cette partie du temps que l'on donne aux hommes par de justes necessitez.

Et l'une des regles que l'on doit le plus avoir en vûë, c'est de faire de bonne grace tout ce que l'on est obligé de faire. Car ce n'est pas seulement de l'aumône dont on doit dire, qu'il la faut faire gayement, *parceque Dieu aime ceux qui donnent avec joye :* c'est generalement de tout ce qu'on offre à Dieu. Si l'on donne donc son temps au Prochain selon l'ordre de Dieu, &

Hilarem enim datorē diligit Deus 2. *Cor.* 9.7

pour obéïr à sa volonté, il le faut donner avec joye & sans chagrin.

C'est un si grand bonheur d'être dans le lieu, dans l'état & dans l'occupation où Dieu nous veut, que cette seule consideration devroit nous rmplir de joye. Car on est mal dans les lieux & les compagnies les plus agreables quand Dieu ne nous y veut pas; & l'on est bien dans les plus desagreables quand Dieu nous y veut.

XXI.

Que si dans la pratique de ces devoirs necessaires il se rencontre des difficultez & des dégoûts, il faut essayer de les surmonrer par les moyens que Dieu nous en donne.

Premierement, en s'y preparant par la priere, & en renouvellant cette priere dans le cours de cette occupation qui nous est pénible; en finissant cette occupation ou par une priere expresse si l'on en a le temps, ou par un regard vers Dieu qui renferme un aveu humble des fautes qu'on y a faites, & une action de graces pour les secours qu'il nous a donnez.

Secondement en ne prenant pas

occasion des fautes qu'on y peut faire, de s'abandonner au chagrin ; mais en se relevant avec courage & avec esperance de mieux faire à l'avenir. Car ordinairement ce qu'il y a de plus dangereux dans les fautes, c'est de s'en troubler & de perdre la paix de l'ame.

Troisiémement, en considerant que l'on s'effaye trop de ces objets qui nous choquent ; & des ces peines qu'ils nous causent : car ces peines, des qu'elles sont passées, ne sont plus rien ; & il n'y a personne qui ne les aime tout autant que les plus grands plaisirs, lorsqu'ils sont de même passez. Or toutes celles que nous avons à souffrir passeront de même ; & nous y deviendrons de même insensibles.

XXII.

Quatriémement, si l'on ressent de certaines antipathies à l'égard des personnes avec qui on est obligé de vivre, on doit tâcher d'adoucir son propre esprit comme l'on adoucit celui d'un autre.

Il faut lui faire remarquer toutes les bonnes qualitez des personnes dont

il est choqué, l'en entretenir souvent, & sur tout l'obliger de faire reflexion sur ce qu'elles font d'obligeant pour nous. Il faut lui excuser autant que l'on peut, certains défauts dont il est choqué, en expliquant le procedé & les intentions de ces personnes d'une maniere favorable, en le convainquant qu'il a pû donner lieu aux choses dont il se plaint; & & lui faisant connoître qu'elles ne sont ni si dures, ni si insupportables qu'il se les represente; & que l'idée qu'il s'en forme, ne vient que de l'ignorance où il est encore des maux de la vie, dont la grandeur lui feroit disparoître ces petites contradictions, qu'il ne fait tant valoir, que parce qu'il n'a pas éprouvé les miseres réelles dont Dieu veut que cette vie soit remplie.

XXIII.

Il ne reste plus à regler que la troisiéme partie de son temps, qui consiste dans celui que l'on employe à certaines necessitez suspectes, & qui ne naissent que de nôtre foiblesse. On doit mettre de ce genre une bonne partie des visites & des entretiens du monde; certaines lectures où il y a encore plus

de curiosité que d'utilité ; certains divertissemens, certaines parties, certains amusemens. Si l'on est encore trop foible pour renoncer à tout cela tout d'un coup, il faut au moins se séparer d'abord de ce qu'il y a de plus dangereux. Il faut éviter, par exemple, les conversations toutes mondaines, qui remplissent l'esprit de l'amour du monde, comme on évite un air contagieux. Il faut éviter celles où la médisance regne ; où l'on aprend des nouvelles qu'il est utile de ne pas sçavoir, & qu'il n'est pas permis de redire : celles où le libertinage se mêle, qui diminuent l'horreur des vices, où l'on tourne la vertu en ridicule ; où l'on fait galanterie de se mettre au-dessus de beaucoup de devoirs de la vie chrétienne, & où l'on n'excepte que les vices honteux. Tout cela n'est bon qu'à endurcir le cœur & à le disposer par-là au peché.

Que si l'on ne renonce pas tout d'un coup à toutes les autres qui ne nuisent que par leur inutilité & par un vain amusement, il faut au moins avoir dessein de s'en séparer peu-à-peu, & de se fortifier contre cette foiblesse

Car ce sont toûjours des épines qui empêchent l'acroissement de l'amour que Dieu nous a donné pour lui. C'est une eau qui arrose ces épines, & qui les fait croître, & qui desseche au contraire les bonnes semences. C'est ce qui rend nos prieres tiedes, qui répand un certain dégoût sur les exercices de pieté.

XXIV.

Il est utile pour cela de considerer combien sont vains les soulagemens que l'on tire de tous ces amusemens aux créatures : car le plus souvent il n'en reste qu'un dégoût intérieur qui nous dispose aux troubles, aux chagrins, à la mélancholie, aux scrupules. On se lasse de tous ces foibles soûtiens ; & cependant l'ame n'ayant pas apris à se soûtenir d'elle-même, & à trouver son plaisir en Dieu, demeure dans un vuide trés-dangereux.

Il est bon aussi d'imprimer, autant que l'on peut, cette verité dans le cœur : Qu'il y a infiniment plus de bien dans la privation que dans la joüissance du monde; que la joüissance en est fade, passagere, dégoûtante,

affoibliſſante ; au lieu que la privation en eſt conſolante, fortifiante, & que ſans parler des recompenſes qu'elle aura en l'autre vie, elle produit dans l'ame des celle-ci une paix ferme & ſolide. Ainſi dans la verité le monde n'eſt bon qu'à quitter ; & la plus heureuſe vie eſt celle où l'on s'en prive le plus.

Chacun peut s'appliquer en détail ces maximes, & s'en ſervir pour regler ſes occupations & ſes actions ; n'y en ayant point qui ne ſoient de l'un des trois genre que nous avons marquez ci-deſſus.

DE LA CONDUITE que l'on doit garder dans les divisions de sentimens qui arrivent entre les personnes de pieté.

I.

IL n'y a rien de plus penible à ceux qui ont quelque sentiment d'humilité, que de se voir opposez sur des points importans de conduite, aux pensées des personnes dont ils estiment la lumiere & la pieté : mais c'est une peine à laquelle il se faut resoudre, parce-qu'elle est une suite necessaire de l'état des hommes en cette vie. Car les manieres dont ils envisagent les choses sont si differentes & si imparfaites, qu'elles les engagent par une espece de necessité en differens sentimens; parce-que si leurs lumieres se trouvoient entierement uniformes en ce qui regarde la pieté, on verroit clairement par-là qu'il y auroit dans cet accord si contraire à l'état commun des hommes, quelque

choſe de ſurnaturel & de divin : & c'eſt ce que Dieu ne permet pas ordinairement.

Car voulant tenir toutes choſes dans l'obſcurité pendant cette vie, il permet que ceux-mêmes qui ont une intention trés-ſincere de le ſervir, regardent divers points de conduite par des vûës fort differentes ; & qu'ainſi ils ſe partagent & ſe condamnent ſouvent reciproquement les uns les autres.

II.

Mais puiſque c'eſt un mal neceſſaire dans la vie que cette difference de ſentimens, & que l'union parfaite ne ſera que pour le ciel, où la verité paroiſſant à découvert, diſſipera toutes nos erreurs; il eſt extremement important de conſiderer de quelle ſorte on s'y doit conduire. Car il eſt certain auſſi que ſi chacun ne ſuit point d'autre regle, que celle de ſoûtenir ſon ſentiment juſqu'au bout de ne ceder à perſonne; d'employer toutes ſortes de moyens pour faire valoir ſes opinions ; de pouſſer à bout ceux qui s'y opoſent, il n'y a point de ſocieté qui puiſſe ſubſiſter ; & l'Egliſe même ne ſeroit qu'une mul-

titude remplie de confusion & de désordre. Il faut donc par necessité qu'il y en ait quelques-uns qui cedent, & qui souffrent que le sentiment des autres soit suivi au préjudice du leur. Mais si tout le monde veut ceder & s'y croit obligé, on retombera par-là dans la même confusion; l'on disputera pour ne ceder, comme l'on disputoit pour ne ceder point. Ainsi la paix & l'ordre demandent qu'il y en ait qui cedent, & qu'il y en ait d'autres qui ne cedent pas. C'est ce qu'il faut tâcher de discerner, comme l'un des plus grands moyens de consever la paix, & dans soi-même, & dans les autres.

III.

Ce qui est certain sur cela est 1. qu'il n'en faut pas consulter l'amour propre; car il voudra que tout le monde nous cede; à moins que par un autre tour de fantaisie, il n'ait mis sa gloire à ceder aux autres; auquel cas il voudroit toûjours avoir l'avantage de ceder.

2. Il ne faut pas prétendre aussi decider ces differends par la verité en elle-même, puisque c'est ce qui fait le

ſujet de la diſpute, & que d'autres y prétendent auſſi bien que nous & avec autant de raiſon que nous.

3. Il ne faut pas auſſi faire conſiſter ce que nous appellons *ceder*, à croire que nous avons tort & que les autres ont raiſon; car nous ne devons croire que la verité, & elle doit être l'unique regle de nos jugemens. Lors donc que nous ſommes perſuadez que nous la connoiſſons ſur quelque point, quelles raiſons aurions nous de préferer les ſentimensdes autres que nous croyons faux, à celui que nous croyons veritable ? Il eſt vrai que cette diverſité de ſentimens nous doit ſouvent jetter dans le doute; mais nous ne concluons jamais de ce doute, que nous avons tort; puiſque la raiſon nous dicte qu'il ſe peut faire auſſi que les autres l'ayent. Nous ne le devons donc pas croire, puiſque nous ne devons pas croire que ce qui eſt vrai & aſſuré.

IV.

Il faut donc chercher quelque autre expedient pour conſerver la paix, que cette conviction de la fauſſeté de nos ſentimens, qui n'eſt pas toûjours en nôtre puiſſance. C'eſt-à-dire, qu'il faut

trouver des principes qui nous aprennent à discerner quand il faut laisser prévaloir les sentimens des autres à celui que nous croyons le plus véritable. Car il ne nous est pas permis d'agir en cela au hazard, ni par fantaisie, ou par une complaisance purement humaine. Je ne dois vouloir que le sentiment des autres soit suivi au préjudice du mien, que quand le leur est juste, & qu'il est bon qu'il soit suivi. Il faut toûjours se souvenir qu'il nous est défendu *de nous rendre esclaves des hommes.* Ainsi l'on ne doit ceder ni obéïr aux autres, que lorsqu'on a quelque principe de verité qui nous dicte que l'on le doit faire ; & que l'on obéït à Dieu en leur cedant & en les préferant à soi. Que s'il arrivoit qu'on eût une lumiere contraire, & que l'on eût droit de croire que l'on obéït à Dieu en obligeant les autres de nous ceder ; il est clair qu'on le pourroit faire sans orgueil, & qu'on y seroit même obligé. Car dans l'une & dans l'autre de ces conduites differentes, on ne regarderoit ni soi, ni les autres hommes ; mais on se conduiroit uniquement par la seule vûë de la verité & de la justice.

Nolite fieri servi hominum. 1. Cor. 23.

V.

Or si l'on examine de prés les divers cas qui se peuvent présenter sur cette matiere, & les diverses circonstances dont ils peuvent être revêtus, on trouvera qu'il y en a peu où l'on ne puisse trouver ces principes extérieurs, & independans de la verité intérieure; de ce qui est en question, qui decident néanmoins lequel doit ceder, & c'est ce que nous allons examiner en diverses hipotheses ou supositions.

VI.

Si l'on suppose donc que ces sortes de differends arrivent entre des personnes inégales, dont l'une soit superieure & l'autre inferieure; il est visible que s'il n'y a point d'autres circonstances particulieres qui obligent d'agir autrement c'est l'avis du Superieur qui doit prévaloir. Car comme il est obligé de conduire, l'ordre de Dieu exige de lui qu'il suive plûtôt sa lumiere que celle d'un autre; & il n'y a point en cela de vanité, puisqu'il seroit obligé de conseiller le même à tout autre Superieur & qu'il ne considere point en

cela sa personne, mais le rang où Dieu l'a mis.

Il est de plus obligé par la charité qu'il doit à ceux qui lui sont soumis, de leur conserver le plus grand de tous les biens, qui est l'humilité ; & par-consequent, il leur doit apprendre à se tenir en leur rang, & à agir selon ce qui convient à ce rang. Or il est certain qu'un inferieur ne doit pas dans la diversité de sentimens vouloir l'emporter sur son Superieur ; & que ce seroit blesser l'ordre que de le pretendre : & par consequent le Superieur doit accoûtumer, autant qu'il le peut, les inferieurs à souffrir humblement que leur sentiment ne soit pas suivi ; & à ne pas croire avoir sur toutes choses des lumieres infaillibles.

VII.

Il y a même plusieurs choses dans lesquelles un Superieur doit absolument suivre son propre sentiment, sans avoir égard à celui d'aucun de ses Inferieurs, ni à quelques circonstances que ce soit. S'il s'agit, par exemple, de quelque injustice réelle, & qu'on le veüille obliger d'y prendre part, soit en la faisant, soit

soit en ne l'empêchant pas lorsqu'il en a l'autorité, sa conviction intérieure lui suffit alors pour preferer sa propre lumiere à celle de ses Inferieurs, à moins que l'avis de ses Inferieurs ne le portât à croire qu'il se trompe. Ainsi il ne peut jamais prendre part à des contrats qu'il croiroit usuraires ou simoniaques, quoique d'autres de sa communauté en jugeassent autrement. Il ne doit pas souffrir qu'on entreprenne un procés injuste selon son sentiment, quoiqu'il fût juste selon le sentiment des autres. Il ne doit pas recevoir un Religieux qu'il croiroit mal appellé, parceque d'autres en jugeroient autrement : & s'il est de même persuadé que sa maison est obligée à certains devoirs de justice envers quelques personnes, il ne se peut pas croire dispensé d'y satisfaire ; parceque d'autres n'ont pas le même sentiment que lui

VIII.

Mais il y a quantité de choses qui ne sont pas de ce genre. On les peut faire quand il n'y a point d'inconvenient : on ne les doit pas faire quand il y en a de grands. Et souvent la diversité d'a-

vis des Inferieurs produit ces inconveniens,& les entraîne avec soi:& c'est dans ces occasions que le Superieur doit abandonner sa propre lumiere pour suivre celle de ses Inferieurs.

IX.

Il s'agit, par exemple, d'une fille qui demande à être reçûë. La Superieure l'examine, l'éprouve, & forme un jugement avantageux de sa vocation & de son esprit: les principales Sœurs en forment un jugement different; & la Superieure ayant bien examiné leur sentiment, juge qu'elles sont injustement prévenuës contre cette fille. Elle a droit, absolument parlant dans l'Ordre de saint Benoît, de la recevoir malgré l'opposition des Inferieures. Mais le doit-elle faire? Non; car cette opposition est une marque que si Dieu appelle cette fille à la Religion, il ne la destine pas neanmoins à cette maison. Ce seroit l'exposer à une trop grande tentation, que de l'engager dans une maison prévenuë contre elle:& la paix est un si grand bien, qu'une fille, qui par sa reception seroit en danger d'apporter un trouble considerable, devroit conclure que tant que

cette prevention durera, elle n'est pas appellée à ce monastere : tout ce que cette Superieure pourroit faire pour elle, seroit de lui donner du tems pour éffacer cette prévention.

X.

Mais il faut remarquer que la Superieure en agissant de la sorte, ne prefere pas proprement le sentiment de ses Inferieures au sien ; mais qu'elle tire de ce sentiment une raison solide & veritable qui convainc son esprit, & sert de regle à sa conduite. Car elle conclut de cette oposition de sentimens qu'elle voit dans sa communauté, que cette fille n'y est point apellée, en y joignant deux regles de prudence. La premiere, qu'il ne faut pas engager une fille dans une communauté prévenuë: & la seconde, qu'une fille qui dans la reception trouble la paix d'une maison d'ailleurs reglée, n'est pas appellée à cette maison : puisque, selon l'esprit des Peres, ceux-mêmes qui par l'injustice des autres deviennent occasion de division, doivent quitter les lieux où l'on se divise pour leur sujet, comme saint Clement l'enseigne dans sa lettre

aux Corinthiens, l'un des plus illustres & des plus authentiques monumens que nous ayons de l'antiquité ecclesiastique ; & comme saint Augustin, aprés ce grand Pape, l'enseigne aussi dans une de ses lettres.

Ainsi il est toûjours vrai que nous ne devons nous conduire que par la verité, & par la verité connuë ; que le sentiment des autres n'est jamais nôtre regle ; & qu'en concurrence nous devons préferer nôtre lumiere à celle d'autrui, à moins que nous ne tirions de ce sentiment quelque lumiere superieure qui nous détermine & devienne nôtre regle, comme l'on peut remarquer dans le cas proposé, & dans ceux que nous allons proposer.

X I.

S'il s'agit du choix des officieres d'une maison, & que la Superieure apperçoive que celles qu'elle en croit plus capables, ne seront pas au gré des principales de la maison, & que ces personnes demeurant attachées à leur sentiment, seront portées à desaprouver son choix, & à trouver à redire à tout ce qu'auront fait les officiers

qu'elle établiroit ; & qu'au contraire ces mêmes personnes jettant les yeux sur des Religieuses moins capables, elle juge pourtant que ces Religieuses favorisées par l'inclination des principales, réüssiront mieux avec moins de talent, que celles qui en auroient davantage, & contre qui la maison seroit prévenuë : il est clair qu'en ce cas le sentiment contraire de ces Religieuses lui fournit encore une raison qui la doit déterminer. Car étant certaine qu'il faut mettre, autant qu'on peut, dans les charges celles qui peuvent le mieux y réüssir, s'il se trouve qu'une fille avec moins de talent soit en état de mieux réüssir qu'une autre qui en aura plus, le choix doit sans doute tomber sur elle.

XII.

Il en est de même dans toutes les choses par lesquelles on choqueroit certains esprits inflexibles. Car quoique cette inflexibilité soit un grand défaut en elles, néanmoins si ces personnes ont d'ailleurs de trés-bonnes qualitez ; si elles sont trés-utiles à la communauté ; si on ne s'en peut passer ; si on leur feroit plus grand mal en s'oposant à

leur lumiere par le trouble & l'embarlas qu'on leur causeroit, qu'on ne leur feroit de bien en les obligeant de soumettre extérieurement leur jugement il vaut mieux les suivre dans tout ce que l'on peut, que de s'en priver & de les décourager.

XIII.

Mais il ne faut pas toûjours juger si facilement qu'un esprit soit inflexible, puisque c'est un des moins avantageux jugemens qu'on en puisse former. Il faut même accoûtumer quelquefois ces personnes à être contredites, pour ne les laisser pas mettre en possession de faire absolument tout ce qu'elles veulent ; en gardant néanmoins dans tout cela la regle de la prudence, qui ne permet pas que pour corriger une personne d'un défaut si naturel, qu'on n'a gueres d'esperance d'y réüssir, on lui renverse l'eserit & on la mette dans une gêne & une contrainte continuelle.

En un mot, il faut dans le choix des partis que l'on doit prendre, soit en suivant sa propre lumiere, soit en s'accommodant à celle des autres, avoir égard non seulement aux inconveniens

des choses, mais aussi aux inconveniens des humeurs de celles qui y doivent avoir part. Car si ces inconveniens des humeurs sont plus grands que les inconveniens qui naissent des choses mêmes, il est clair qu'il vaut mieux s'accommoder à l'humeur & à la lumiere des autres, que de suivre le jugement que nous formons sur les choses mêmes.

X V.

Comme ces rencontres sont fort ordinaires, on peut dire qu'il n'y a gueres d'emplois où l'on ait tant lieu de partiquer l'obéïssance & d'avancer en cette vertu, qu'en celui des Superieurs; puisqu'ayant beaucoup de choses à déterminer, ils sont obligez, en un grand nombre d'occasions, de se conformer à la lumiere & aux inclinations de leurs Inferieurs: & c'est pourquoi ils doivent tâcher de suivre cette conduise avec esprit & avec des dispositions vraiment chrétiennes.

X V I

La premiere de ces dispositions est de ne considerer pas cette necessité de ceder aux avis des autres comme fâ-

cheuſe & incommode, & de ne ſouhaiter que d'être plus au large. Car peut-être ſeroient-ils de pire condition s'ils étoient en liberté de ſuivre leur ſentiment en toutes choſes. Qui leur a dit que ce ſentiment ſoit meilleur que celui de leurs Inferieurs? Et certainement, s'ils ſont humbles, ils ne ſe le doivent pas dire à eux-mêmes. Ils doivent donc être bien aiſes que Dieu tempere l'élevation où il les a mis, par l'heureuſe neceſſité de ſoumettre leur jugement en bien des rencontres à ceux qui leur ſont ſoumis.

XVII.

Il y a des gens qui ſeroient ravis de ne ſe mêler de rien, & qui ne trouveroient point mauvais qu'étant dans la qualité d'Inferieurs, on n'eût aucun égard à leur ſentiment; mais qui voudroient auſſi qu'étant Superieurs, on ne leur reſiſtât ni par paroles, ni par humeur, & qu'on les laiſſât agir ſelon leur lumiere: & en effet cela devroit être ainſi, Mais comme néanmoins cela n'eſt pas, ceux qui ſont vraiment humble, peuvent bien, à la verité, condamner cette reſiſtance des Infe-

rieurs comme un mal pour ceux en qui ils la remarquent : mais ils la doivent considerer en même-tems comme un bien pour eux-mêmes ; puisque ce leur est une occasion de pratiquer l'obéissance & la soumission dans la superiorité même.

XVIII.

La seconde disposition est de ne juger point durement de cette infl.xibilité d'humeur qu'on éprouve dans quelques esprits. Car souvent cette inflexibilité n'est que dans l'esprit, nullement dans le cœur. Et c'est plûtôt un défaut de leur imagination que de leur volonté. La qualité de leur esprit leur fait concevoir vivement les objets qui les frapent. Ils en reçoivent fortement les impressions ; ils en tirent des consequences qui les persuadent pleinement, & qui, quoique fausses, forment néanmoins leur conscience, & les obligent d'agir d'une certaine maniere : & c'est par-là qu'ils deviennent inflexibles. On ne peut nier qu'il n'y ait en cela du défaut. mais comme ces erreurs d'esprit ne regardent pas des choses essentielles ; qu'elles sont jointes avec une bonne intention,

& souvent avec des lumieres trés-droites en d'autres choses ; c'est un défaut tolerable; d'autant plus que le Superieur, qui connoît le défaut de leur humeur, n'est pas assuré si dans le fond ils n'ont point raison à l'égard des choses sur lesquelles ils sont dans un autre sentiment que lui.

XIX.

La troisiéme disposition est de regarder la necessité d'obéïr à ses Inferieurs par la connoissance qu'on a de leur humeur, comme une leçon d'obéïssance que Dieu fait non-seulement pour l'état de superiorité où l'on se trouve, mais encore plus pour celui d'inferiorité où l'on espere peut-être de revenir. Car on peut aprendre en ces rencontres à connoître d'une maniere trés-sensible un défaut où l'on tombe ordinairement dans les Religions, qui est qu'à mesure que l'on avance en lumiere & en emplois, & que l'on y fait plus connoître ses talens, on perd presque entierement en soi la vertu d'obéïssance.

Il y a peu de Religieuses qui declarent à leur Superieure qu'elles ne veu-

lent plus obéïr. Et celles qui ont de la lumiere & de la pieté en seroient plus éloignées que personne : mais on ne prend pas garde que ce que l'on ne fait pas par ses paroles, on le fait souvent par son état & par son humeur. Car premierement la consideration que l'on acquiert par son âge, ses talens, ses emplois, fait qu'une Superieure se hazarde avec peine à nous commander. Que si nous donnons avec cela des marques que la contradiction nous est sensible, & qu'elle nous met en desordre ; si nous en tirons des consequences de ne nous plus mêler de rien dans les choses dont on veut que nous nous mêlions, nous mettons par là les Superieurs hors d'état de nous rien commander, & dans la necessité de nous obéïr & de nous suivre ; ce qui est un trés grand mal pour nous, puisque cela nous prive en quelque sorte de la pratique de nos vœux, & nous remet *entre les mains de nôtre propre conduite.* Or il est certain que l'on ne voit jamais mieux ce défaut que quand on l'éprouve dans ses Inferieurs : & ainsi il n'y a point de temps plus favorable pour prendre la resolution de faire tout

In manu consilii. sui. Ecl. 15. 14.

ploi ne la diminuë un peu par l'impression que cela fait naturellement sur nôtre Superieur, il faut au moins que nous n'y ajoûtions rien par nous-mêmes, & que nous lui témoignions que nous ne sommes pas moins en disposition de lui obéir que les moindres du monastere.

Voilà ce qu'un Superieur doit apprendre pour soi-même durant le temps de sa superiorité, par les resistances qu'il éprouve dans les humeurs des autres; & cela lui est infiniment plus avantageux que s'il y trouvoit une deference entiere.

DES SUPERIEURES.

I.

LA devise d'une veritable Superieure est à l'égard des ames que Dieu lui confie, celle de saint Paul : *Je vous ai fiancées à cet unique Epoux qui est* JESUS-CHRIST, *pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure:* son desir & son but devant être de présenter à JESUS-CHRIST les ames dont elle est chargée, comme des vierges pures & sans taches ; c'est à-dire, exemtes ou purifiées des soüillures du peché.

Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. 2. *aux Cor.* 11. 2.

II.

Ce desir sincere & ardent qu'elle doit avoir dans le cœur l'oblige à faire tout ce qu'elle croit être ou necessaire ou utile pour la guerison & la sanctification de ces ames. Et comme il est certain que la sainteté même de la Superieure y peut plus contribuer que toutes choses, elle est obligée de se sanctifier elle-même ; non seulement par rap-

port à ce qu'elle doit à Dieu & à son propre bien, mais aussi par raport à ce qu'elle doit aux ames qui lui sont commises ; afin de pouvoir dire avec la grand Pasteur des ames: *Je me sanctifie moi-même pour mes brebis.* Ainsi elle est obligée de se rendre sainte par la triple charité qu'elle doit à Dieu, à soi-même, & à son Prochain.

Et pro his sanctifico meipsũ. *Ioan.* 17. 19.

III.

Pour travailler comme il faut à sa propre sanctification, elle n'est pas obligée seulement à attirer en elle la plenitude de l'Esprit de Dieu par la priere, par le jeûne, par la mortification, par le recueillement & par tous les autres exercices qui servent à fortifier la charité interieure : mais il faut de plus que sa pieté se répande à l'extérieur ; & que par une vigilance continuelle, elle retranche dans ses paroles & dans actions tout ce qui est capable de nuire aux ames, & d'empêcher qu'elles ne tirent du profit de ses instructions.

IV

Les choses qu'elle doit retrancher, sont generalement toutes celles qui ont,

ou qui paroissent avoir pour principe le défaut de mortification, l'inconsideration, les passions ; tout ce qui n'est pas reglé selon les sentimens de la foi ; tous les sentimens naturels & humains ; tout ce qui peut donner l'idée d'un esprit qui a des attaches & des recherches de soi-même, des foiblesses, des interêts, des ressentimens, des legeretez. Car toutes ces choses diminuent l'impression que la verité pourroit faire sur les autres : & les vertus oposées à ces défauts augmentent au contraire cette impression que la verité pourroit faire sur l'esprit & sur le cœur. Elle fait que la verité paroît plus grande, plus aimable. Ainsi c'est aparemment de cet ornement dont parle le Sage ; lorsqu'il dit que *la langue des sages orne la science.*

Lingua sapientium ornat scientiam. *Prov.* 15. 2.

V.

Une Superieure doit donc considerer toutes ses fautes comme importantes, puisqu'elles sont toutes capables d'empêcher l'avancement & l'édification des ames. Souvent une parole moins reglée, un jugement trop libre, une promptitude une précipitation,

un témoignage de peu de mortification causeront en elles du refoidissement pour la Superieure : & ce refroïdissement les portera à la tristesse, au decouragement, au mepris, & peut-être au dereglement. Ainsi une Superieure par son peu de vigilance aura causé la ruïne de celles qu'elle conduit, sans qu'elle y pense; & elle sera bien étonnée quand Dieu lui en demandera compte en son Jugement.

VI.

Les Superieures portent en quelque maniere les ames sur leurs épaules, comme le bon Pasteur de l'Evangile portoit sa brebis; mais ces ames sont des vases fragiles. Si la Superieure bronche & fait un faux pas, elles sont en hazard de tomber & de se briser. Elle ne sçauroit donc marcher avec trop de circonspection, de peur de leur être une occasion de chute par ses propres chutes; au lieu que c'est elle qui doit les empêcher de tomber, & les relever de leurs chutes par sa fermeté.

VII.

La santé des medecins du corps ne

passe pas aux malades ; mais dans la medecine des ames la santé du malade dépend beaucoup de celle du medecin, n'y ayant que les sains qui dans l'ordre commun de la grace puissent guerir les malades. *La justice de Dieu*, dit saint Paul, *est revelée par la prédication de l'Evangile*, *& elle passe de foi en foi*; c'est-à-dire, *de la foi* de celui qui annonce, *à la foi* de celui qui l'embrasse. Il en est de même de la santé de l'ame qui n'est pas differente de cette foi animée de la charité dont parle saint Paul. Il faut qu'elle passe des Superieures à celles qui sont conduites, & qu'elles communiquent ce qu'elles possedent elles-mêmes. Il est vrai que Dieu se dispense quelquefois de cette regle, & qu'il guerit quelques ames par des Superieures imparfaites : mais on peut dire que c'est contre le premier ordre, qui est que les Superieurs reçoivent les premiers l'abondance de la grace pour la communiquer aux autres ; selon ces paroles du Prophete Roi : *Que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple ; & les collines la justice.*

Ex fide in fidem. *Aux Rom.* 1. 17.

Suscipiant montes pacem populo, & colles justitiã. *Ps.* 71. 3.

VIII.

Et par-là il est clair que tous ceux qui conduisent les ames sont obligez de se purifier de tout ce qu'ils doivent reprendre dans les autres ; afin de les en pouvoir guerir. Il faut qu'ils soient patiens & circonspects, pour leur communiquer la patience & la circonspection ; appliquez à Dieu, pour les retirer de leur dissipation ; remplis de l'Esprit de Dieu & des sentimens de la foi, pour corriger en eux les mouvemens humains & les sentimens de la nature : & chaque défaut qu'ils aperçoivent dant les autres leur doit être un avertissement de travailler à acquerir la vertu contraire en un tel degré, qu'ils soient capables de l'imprimer à ceux qui en manquent. Cela fait voir qu'une Superieure éclairée ne manque pas d'avertissemens qui la pressent de se corriger de ses défauts, & de travailler à sa perfection. Car tout ce qu'elle aperçoit de défectueux dans les autres, non seulement l'avertit de se corriger elle-même, mais lui sert de loi qui l'y oblige plus expressément. Le mal est que personne ne lui apli-

que ces avertiſſemens, & ne lui lui ſignifie de ces loix. Il faut qu'elle le faſſe elle-même envers ſoi-même, & ſouvent elle eſt bien aiſe de n'y pas penſer

X I.

C'eſt peut-être un des ſens de cette parole de ſaint Paul : *Je me ſuis fait tout à tous pour les ſauver tous.* C'eſt-à dire, qu'il paroiſſoit toûjours rempli de la vertu qui étoit neceſſaire à ceux qu'il vouloit ſauver ; qu'il paroiſſoit patient pour gagner les impatiens; doux pour corriger les naturels aigres & coleres ; ardent pour animer les tiedes, & vigilant pour reveiller les pareſſeux; afin que tout le monde trouvât en lui le remede de ſes maux. C'eſt ce qui le faiſoit changer de diſpoſition & de conduite ſelon les differentes perſonnes avec qui il converſoit ; au lieu que ceux qui ſe conduiſent par les ſentimens de la nature, expoſent à tout le monde leurs humeurs & leurs inclinations naturelles, qui étant toûjours les mêmes, ne peuvent être proportionnées à tant de differentes diſpoſitions.

Omnibus omnia factus ſum, ut omnes facerem ſalvos. 1. aux Cor. 9. 22.

X.

Aprés avoir ainsi travaillé sur soi-même dans la vûë de profiter aux autres, il faut travailler aussi sur les autres par ses paroles & par ses actions, & encore plus par ses actions que par ses paroles. Car les instructions ou les avertissemens qui se font par paroles ne sont pas continuels, au lieu que la vie & les actions d'une Superieure doivent être une regle vivante qui instruise & redresse sans cesse toutes celles qui la voyent.

Quand il s'agit de ses propres devoirs, il n'y a point à douter qu'il ne soit toûjours bon de se corriger de ses défauts; de se regler exterieurement & intérieurement ; d'avoir une vigilance continuelle sur ses actions. Mais quand il s'agit de parler aux autres, on n'en peut pas dire la même chose; puisqu'il n'est pas toûjours bon de leur parler, qu'il n'est pas toûjours bon de ne leur point parler. Il y en a qui se rebutent quand on les presse. Il y en a qui n'avancent point & qui ne travaillent point sur elles quand on ne le presse pas. Il faut attendre les unes, & prévenir les autres

On commet quelque fois de grandes indiſcretions en s'ingerant. On laiſſe ſouvent perir les ames, ou au-moins on les laiſſe dans la négligence & dans la langueur, faute de s'avancer vers elles, & de les prévenir.

Il n'y a point de regle generale. Celle de ne prevenir point les ames, bien loin d'être, une regle, eſt au-contraire un défaut tres-grand. Car l'ouverture des Inferieurs pour leurs Superieurs, toute neceſſaire qu'elle eſt, étant difficile à pratiquer, il eſt certain qu'il y aura beaucoup de filles qui demeureront fermées & reſſerrés à l'égard de leur Superieure, ſi elle ne les prévient & ne leur ouvre le cœur.

Il y a dans les ames une double pente à ſe cacher & à s'ouvrir. En ſe cachant on évite la peine de faire connoître ſes défauts : en s'ouvrant on ſe ſoulage par cette eſpece de décharge & par l'utilité qu'on en tire. Il faut donc qu'une Superieure tâche de diminuer cette peine & d'augmenter ce ſoulagement. Il y a un aſſez grand nombre d'ames qui demeurent dans une langueur ſpirituelle quand on ne les aide pas, & qui font fort bien quand on les aide. Et l'on

peut dire même en general que c'eſt la diſpoſition la plus commune; ce qui donne lieu de conclure qu'il y en a plus qu'on doit prévenir, qu'il n'y en a qu'on doive laiſſer à elles-mêmes.

XI.

Qui pourra diſcerner ces differentes diſpoſitions des ames & ces differens beſoins ? Il n'y a que la lumiere de Dieu qui le puiſſe faire ; & c'eſt ce qui oblige les Paſteurs & les Superieurs à la demander ſans ceſſe: & avec tout cela ils ne marcheront jamais qu'à tâtons dans un diſcernement ſi important, & ils auront toûjours ſujet de craindre qu'ils ne parlent aux ames lorſqu'il ſeroit à propos de ne leur point parler ; & qu'ils ne ſe taiſent lorſqu'il ſeroit neceſſaire de les ſecourir par leurs paroles. Mais ce qui eſt certain, eſt que ſoit qu'ils leur parlent, ſoit qu'ils ne leur parlent pas, il faut que ce ſoit par raiſon, par prudence, par la vûë de l'interêt de leur ſalut, & non par humeur, par inclination, ou par paſſion.

XII.

S'ils croyent ſe devoir taire à leur

égard & les attendre que ce soit l'interêt des ames qui les porte à ce silence ; & qu'ils tâchent en les recommandant à Dieu avec plus d'ardeur, de suppléer aux assistances qu'ils voudroient bien leur rendre par leurs paroles. Qu'ils gemissent devant Dieu de voir qu'elles ne répondent pas au desir qu'ils ont, & aux peines qu'ils prennent pour leur salut ; qu'ils examinent serieusement ce qui les rend ainsi fermées à leur égard, afin d'y remedier efficacement s'ils en peuvent reconnoître la cause. Et enfin dans le peu d'ouverture qu'elles leur donnent, qu'ils tâchent de s'insinuer davantage dans leur esprit, & de diminuer cette mauvaise reserve.

XIII.

Mais s'ils jugent au contraire les devoir prévenir, comme ils peuvent le juger trés souvent, qu'ils ayent soin d'accompagner ces avances de toutes les precautions qui peuvent empêcher qu'elles ne s'en choquent; qu'ils essayent de faire connoître qu'il n'y a que la charité qui les y porte ; & qu'ils seroient ravis d'avoir lieu de demeurer à l'égard de tout le monde dans un silence éternel,

éternel, & de ne penser qu'à leur propre misere.

XIV.

Mais soit qu'on s'avance vers elles, soit qu'on ne s'avance pas; qu'on les previenne, soit qu'on les attende, il faut que les Superieures soient également occupées de leurs besoins & de leurs necessitez; qu'elles entrent dans l'esprit des medecins du corps, qui ayant à traiter quelques malades de consideration, pensent continuellement à la conduite qu'ils doivent tenir envers eux, & à chercher des remedes & des regimes pour les guerir. Il faut de même qu'une vraie Superieure qui a dessein de servir les ames, les porte toûjours dans son cœur; qu'elle soit appliquée à considerer sans cesse devant Dieu toutes les inventions, que la charité lui pourroit suggerer, pour diminuer, ou pour guerir les maux; les conseils qu'elle leur pourroit donner; les pratiques où elle les pourroit engager; les choses dont elle les doit détourner. Que si elle ne pense à leurs maux que lorsqu'elles lui en parlent, c'est un signe que la charité n'est gueres agissante dans son cœur, & qu'elle ne

ſe doit pas étonner ſi les ames ne font pas beaucoup de profit ſous ſa conduite.

Il eſt vrai qu'il faut ſouvent être patient ſur les ames ; les tolerer long-temps dans leurs défauts ; ſouffrir les retardemens de Dieu : mais ce doit être par patience & non par indifference ; par prudence, & non par oubli : & cette patience & cette prudence ne doivent point empêcher qu'on ne conſerve au fond du cœur la même ſollicitude pour leur avancement, que ſi on leur en faiſoit paroître le plus grand empreſſement : cette ſollicitude étant eſſentielle à un Superieur, ſelon ſaint Paul.

Qui præeſt in ſollicitudine. *Aux Rom.* 12. 8.

X V.

Les Superieures doivent d'autant plus être dans cette ſollicitude pour l'avancement de celles dont elles ſont chargées, qu'elles ne ſçauroient jamais s'aſſurer que les foibleſſes & les défauts qu'elles remarquent dans les ames, ne ſoient pas des effets de leurs fautes, de leurs négligences, & des ſcandales ſecrets qu'elles leur auront peut-être cauſez, ou par un extérieur & un abord froid & rebutant, ou par des actions & des paroles moins reglées. C'eſt pour-

quoi elles doivent tâcher de reparer par un redoublement de charité envers les ames le tort qu'elles peuvent leur avoir fait ; & s'y croire obligées non-seulement par charité, mais aussi par justice.

XVI.

Il n'y a proprement que Jesus-Christ qui ait pû dire : *Qu'ai-je dû faire à ma vigne que je n'aye point fait ?* parceque ne devant rien à cette vigne, il faisoit toûjours pour elle plus qu'elle ne meritoit. Mais celles que Dieu charge de la conduite des ames, n'en peuvent pas dire de même. Elles sont réellement redevables à ces ames qui leur sont commises ; elles ne sçauroient manquer sans injustice à satisfaire à ce qu'elles leur doivent, parceque Jesus-Christ à qui elles doivent tout, les a mises en sa place, & exige d'elles ces devoirs en la personne de ses membres. La dette est certaine, & cependant il ne faut que comprendre un peu ce qu'elle renferme, & à quoi elle s'étend, pour être convaincu que personne ne sçauroit sçavoir s'il y satisfait.

Quid est quod debui ultrà facere vineæ meæ & non feci ei. *Is. 5.*

XVII.

Outre ces ſcandales ſecrets qu'on ne ſçauroit s'aſſurer d'avoir entierement évitez, les Superieures ſont tellement obligées de prier, & de prier ardemment pour celles qu'elles conduiſent, que ſaint Gregoire marque entre les qualitez qui leur ſont néceſſaires, qu'elles ayent quelque experience qu'elles obtiennent de Dieu les graces qu'elles lui demandent pour les autres. Une charité froide & languiſſante ne leur ſuffit pas ; il faut qu'elles en ayent une vive & animée qui porte le feu dans les ames, & qui attire les graces de Dieu ſur elles par l'ardeur de ſes prieres.

Une ſuperieure qui voit donc que les ames qui ſont ſous ſa charge ne profitent point, & qu'elles demeurent toûjours foibles & malades, peut-elle s'aſſurer que leur langueur ne vienne point de la ſienne ; & n'a-t-elle pas ſujet de craindre que Dieu n'impute à la froideur de ſes prieres & à ſon peu de charité, la continuation de la maladie de ces ames qu'une charité plus ardente auroit pû guerir ?

XVIII.

Cette Superieure n'a pas ſeulement beſoin de lumieres generales ſur les veritez chrêtiennes pour en inſtruire celles qu'elle conduit ; mais auſſi de lumieres particulieres ſur l'état & les diſpoſitions de chaque ame pour y proportionner ſes avis ; pour les aider à ſe connoître elles-mêmes ; pour diſſiper les nuages dont l'amour propre leur cache ordinairement leurs défauts & leurs devoirs. Rien n'eſt plus néceſſaire que cette connoiſſance : cependant il n'y a rien de ſi facile que de s'y tromper, ni de plus difficile que de ſe détromper des mauvaiſes impreſſions qu'on a reçûës ; parce que les préventions, les ſoupçons, les jugemens téméraires qui font concevoir aux Superieures de fauſſes idées de la diſpoſition intérieure des Inferieures, les empêchent en même tems de reconnoître leur erreur.

XIX.

Il ne ſuffit pas, pour ſervir utilement les ames, d'avoir cette lumiere ; il faut de plus la ſçavoir ménager en

choisissant les tems & les moyens favorables pour la faire recevoir. Il y a peu d'esprits qui n'ayent quelque porte ouverte par où la verité pourroit entrer: mais ce qui fait souvent qu'elle est rejettée, c'est que nous heurtons à des portes fermées. Souvent même on ne prend pas la peine de les chercher. On ne s'applique point à découvrir ce qui arrête de certains esprits, en quoi consiste leur obscurcissement & leurs préoccupations. On voudroit qu'ils entrassent dans tout ce qu'on souhaite, sans avoir la peine de les éclairer & de les aider en rien; ou bien on le veut faire à sa mode & non à la leur, & d'une maniere proportionnée à leurs besoins. Ainsi par cette négligence on participe à la continuations de leurs défauts

XX.

Quand même on seroit assuré de n'avoir manqué en rien, ni dans la charité intérieure, ni dans le soin d'instruire celles dont on est chargé on ne pourroit pas encore dire qu'on n'a point de part à leurs fautes & à leurs chutes. Car les Superieures peuvent êtres cause de leurs fautes en bien des

manieres. La raiſon en eſt que bien ſouvent on ne fait des fautes ; on ne demeure engagé dans des defauts ; on n'eſt négligent à faire le bien, que parceque la concupiſcence eſt plus forte que la grace, dit ſaint Auguſtin. Or encore que les hommes ne puiſſent pas donner directement la grace, ils peuvent contribuer néanmoins à diminuer la concupiſcence, & ſur tous les Superieures. Car c'eſt un de leurs principaux devoirs de travailler à affoiblir les paſſions de celles qui leur ſont ſoumiſes, ſoit en les detournant des objets & des occaſions qui les peuvent exciter, ſoit en les appliquant aux exercices qui y peuvent ſervir de remede. Uue Superieure ne peut donc s'aſſurer de n'avoir point de part aux chutes de celles qui ſont ſous ſa charge, qu'au cas qu'elle puiſſe ſe rendre témoignage de n'avoir rien oublié pour diminuer les paſſions qui ſont cauſe de ces chutes ; & c'eſt de quoi elle a toûjours ſujet de douter.

Spiritu non fortiùs concupiſcente.

XXI.

Il eſt difficile d'arrêter un poids qui ſe précipite par un lieu penchant, lorſ-

qu'il est dans le milieu ou dans la fin de son mouvement, & qu'il a déja acquis beaucoup d'impetuosité & de violence. Mais souvent il n'y avoit rien de si aisé que de l'arrêter au commencement; & la moindre force qui l'eût poussé de l'autre côté, auroit été capable de le retirer. Il en est de même des passions qui produisent les plus grands renversemens dans les ames. Elles sont d'ordinaire assez foibles dans leur naissance. Ce sont des étincelles qu'il auroit été aisé d'éteindre avec un peu d'eau. Il y en a telle qui se porte dans le progrés de ses passions aux dernieres extrémitez, qui auroit pû être retenuë dans le commencement par un peu de confiance, un peu d'ouverture, un peu de condescendance : mais quand on laisse enflammer ces étincelles, elles causent ensuite de terribles embrasemens, que Dieu impute souvent à la négligence de ceux qui n'y ont pas remedié quand ils le pouvoient.

XXII.

Ce que je viens de dire du commencement des tentations se peut dire de tous les commencemens de lumiere &

de grace dont Dieu répand ſouvent une certaine meſure dans les ames imparfaites, & même quelquefois dans les ames dereglées. Cette meſure ne ſuffit pas à la verité, pour ſurmonter les grandes difficultez de la vie chrétienne ; puiſqu'elle eſt ordinaire petite & foible : ce qui donne ſujet à un homme de Dieu de la comparer à une étincelle de feu que l'on allume ſur un pavé glacé où des vents ſoufflent de toutes parts : mais elle eſt néanmoins proportionnée à certaines actions faciles ; & ſi elle étoit bien ménagée ; ſi on avoit bien ſoin d'éloigner les objets qui diſſipent, d'ôter l'aliment de la concupiſcence qui l'étouffe, cette meſure de grace auroit pû s'augmenter ; parce que la foi, comme dit ſaint Auguſtin, merite ſon accroiſſement. C'eſt aux Superieures à nourrir ces étincelles, & à écarter ce qui les peut éteindre ; & elles ont beſoin pour cela de beaucoup de lumiere, d'adreſſe, d'aplication : mais comme les fautes qu'elles commettent ſur ce point, ſont d'ordinaire imperceptibles, perſonne ne ſçait ce que Dieu leur impute de l'extinction de ces graces, ni des mau-

vais effets qui en sont des suites.

XXIII.

Il faut proportionner les corrections non-seulement à la quantité des fautes, dit saint Augustin, mais à la force intérieure de celle qu'on veut corriger: c'est-à-dire qu'il faut sçavoir *ce qu'elle peut souffrir, & ce qui est au-dessus de sa force*: de peur de l'accabler, au lieu de lui être utile. Mais cette connoissance & ce discernement est si profond, que saint Augustin s'en écrie : *Quel sujet de tremblement, ô mon cher Paulin, saint homme de Dieu quel sujet de tremblement, & quelles épaisses tenebres!* Il declare qu'il ne sçait comment se conduire dans l'observation de ces regles, & il ne laisse pas de se reconnoître coupable des fautes qu'il croyoit y commettre tous les jours. Combien ceux qui sont dans les mêmes engagemens que saint Augustin, de corriger & de reprendre les autres, & qui ont moins de lumiere que lui, en commettent-ils davantage?

Epist. à saint Paulin, n. 3. citée ci-dessous.

Quid quisque sufferat, quid recuset. *August. là-même.*

Quis in his omnibus tremor, mi Pauline, sancte homo Dei, quis tremor, quæ tenebræ! *Aug. ep. 95. al. 250. n. 3. col. 258.*

Ego in his quotidie peccare me fateor. *La même, n. 3.*

XXIV.

L'usage qu'on doit faire de ces re-

flexions n'est pas d'entrer dans des sentimens de découragement & de défiance. Quand on se trouve engagé par l'ordre de Dieu dans quelque superiorité, on a sujet de croire au contraire que quelque multitude de fautes qu'on y commette, Dieu ne laissera pas de nous les pardonner, pourvû que nous nous humiliïons devant lui, & que nous lui criïons avec le Prophete : *Purifiez-moi de mes pechez secrets : & pardonnez-moi la part que j'ai à ceux des autres.* Il connoît nôtre ignorance, nos tenebres, & nôtre foiblesse. Puisque, sans avoir égard à toutes ces impuissances, & à tous ces défauts, il nous engage à prendre soin des autres, nous devons esperer qu'il ne nous jugera pas selon la rigueur de sa justice, & qu'il pardonnera ces fautes d'aveuglement & d'ignorance. Mais ces vices ne laissent pas d'être utiles, & pour obtenir de Dieu cette grace, & pour faire regarder aux Superieurs les fautes & les foiblesses des ames qui sont sous leur charge avec d'autres yeux qu'elles ne les regardent d'ordinaire. Car elles les doivent convaincre qu'étant peut-être elles-mêmes cause de la durée de ces

Ab occultis meis munda me ; & ab alienis parce servo tuo. *Ps.* 18. 13. & 14.

defauts & de ces foiblesses, elles n'ont aucun droit d'entrer dans des sentimens d'impatience & d'indignation contre celles qui y sont sujettes, & encore moins de les mepriser & de les traiter durement; mais qu'elles doivent s'en humilier profondement devant Dieu & s'exciter continuellement à travailler à la guerison des autres par toutes les voyes que la lumiere de Dieu leur ouvrira, en regardant toûjours leurs maladies comme les leurs propres; non seulement par ce sentiment de charité qui nous fait prendre part aux maux du prochain, mais aussi par ce principe de verité : Qu'une Superieure n'a jamais une entiere assurance de n'être pas coupable de la faute d'une Inferieure dont elle est chargée.

XXV.

Cette sainte inquietude qui tient l'esprit d'une Superieure dans une attention continuelle aux moyens de mieux satisfaire à ses devoirs; est elle-même un des principaux moyens de s'en bien acquiter. C'est pourquoi l'Ecriture representant les qualitez d'un Directeur sous celle d'un homme qui

s'est engagé à servir de caution pour son ami, fait voir qu'il n'y en a point de plus contraire aux devoirs d'un veritable Pasteur, que ce mauvais repos dans les fautes de ceux qui sont sous sa conduite. Car il est étrange avec quelles paroles l'Esprit de Dieu y exprime l'empressement & la sollicitude d'un homme qui s'est rendu caution pour un autre. Les voici : *Mon fils, si vous avez repondu pour vôtre ami,* & si *vous avez engagé* vôtre foi & *vôtre main à un étranger : vous vous êtes mis dans le filet par vôtre propre bouche, & vous vous trouverez pris par vos paroles. Faites donc ce que je vous dis, mon fils, & délivrez-vous vous-même ; parceque vous êtes tombé entre les mains de vôtre prochain. Courez de tous cotez ; hâtez-vous, & reveillez vôtre ami. Ne laissez point aller vos yeux au sommeil & que vos paupieres ne s'assoupissent point.* Il est certain que cet engagement rend les Pasteurs debiteurs envers les ames, & que ces ames ont en quelque sorte droit de leur demander leurs soins, leurs prieres, & tout ce qui leur est necessaire pour leur conduite. Ainsi ils ne doivent

Fili mi si spoponderis pro amico tuo, defixisti apud extraneum manum tuam. Illaqueatus es verbis oris tui, & captus propriis sermonibus. Fac ergo quod dico, fili mi, & temetipsum libera; quia incidisti in manum proximi tui. Discurre, festina, suscita amicum tuum: ne dederis somnum oculis tuis, nec dormitent palpebræ tuæ. *Pro.* 6. 1. 2. 3. 4.

pas être en une moindre inquietude que s'ils étoient obligez à payer une grande somme d'argent beaucoup au-dessus de leur bien. Il y a seulement cette difference que l'on ne s'acquitte pas de ses dettes temporelles par le desir & le soin de s'en acquitter : mais que dans les dettes spirituelles ce soin & cette inquietude intérieure que l'on a pour les ames, qui fait faire à une Superieure tout ce qu'elle peut pour elles, l'en acquittent devant Dieu puisqu'elle leur doit, selon saint Bernard, *ses soins, & non pas la guerison.*

Curam, non curationem.

DE LA PREPARATION à la mort.

I.

UNE personne qui pense serieusement à se preparer à la mort, doit avoir dans l'esprit que cette préparation ne peut consister qu'à donner tout l'ordre possible à sa vie passée, à sa disposition présente, & à ce qui lui reste de tems à vivre.

II.

On ne peut donner ordre au passé que par la pénitence qui consiste ou dans l'extérieur des œuvres de pénitence, ou dans l'esprit intérieur de pénitence. Les œuvres extérieures de pénitence peuvent être differemment pratiquées selon la difference des forces du corps. Les maladies & les incommoditez en peuvent tenir lieu; & il y a même quantité d'œuvres exterieures

ſont à la porté des plus foibles, & dont on ne peut craindre qu'elles faſſent préjudice à la ſanté.

III.

On n'eſt point malade pour s'abſtenir de tous les diſcours qui tiennent de la paſſion. On n'eſt point malade pour garder un regime de vie peu agreable aux ſens, mais utile au corps. On n'eſt point malade pour éviter l'emportement dans les diſcours & dans les converſations. On n'eſt point malade pour ne porter aucun jugement des actions qui peuvent avoir differentes faces. On n'eſt point malade pour ne rien faire avec empreſſement, & pour agir toûjours avec tranquillité & gravité. On n'eſt point malade pour ne ſe plaindre point des petits maux, des petites injuſtices qu'on reçoit. On n'eſt point malade pour ſe ſouvenir ſouvent de Dieu. On n'eſt point malads pour être uniforme dans ſes exercices; pour fuir la bizareries & le deſordre dans ſes actions & ſes occupations. On n'eſt point malade pour s'humilier en toutes occaſions, dans les actions & dans les paroles. On n'eſt point malade pour

agir en tout avec modestie & retenuë. On n'est point malade pour ne soûtenir rien avec un esprit de contention On n'est point malade pour se rendre, autant que l'on peut, aux desirs & aux volontez justes ou indifferentes des autres. Enfin moins on est en état de pratiquer les œuvres fortes de penitence,& plus on doit avoir soin de ne negliger pas celles-ci.

IV.

L'esprit de penitence qui doit animer ces actions extérieures, doit consister dans une conviction intérieure que l'on est pecheur; & qu'en qualité de pecheur, on merite, & l'on doit même rechercher la punition de ses pechez, & accepter dans cette vûë toutes les privations, incommoditez, dégoûts, maladies qui nous arrivent; & pratiquer les œuvres de penitence dont on est capable.

V.

Il ne faut pas s'imaginer qu'on soit effectivement dans cet esprit, si-tôt qu'on s'occupe de ces pensées; mais il est bon néanmoins de s'en occuper, en priant Dieu qu'il nous les mette

dans le cœur, la pensée jointe à la priere étant la voye ordinaire par laquelle Dieu forme les dispositions dans le cœur, & c'est pourquoi il se faut prescrire certains exercices qui renouvellent en nous cet esprit de penitence, & le mettent souvent devant nos yeux.

C'en est un, per exemple, de faire quelques prieres expressément le matin, à midi, au soir, pour demander à Dieu l'esprit de componction & de penitence; en partageant, par exemple, à ces trois temps differens, les sept Pseaumes de la Penitence. Monsieur l'Evêque d'Alet ne manquoit pas de les reciter plusieurs fois le jour: on le pourroit donc bien faire une fois.

VI.

Afin de rendre cet exercice plus utile, il est bon de reciter ces prieres avec une vûë particuliere de certaines fautes dont on desire particulierement demander pardon à Dieu, & d'obtenir de sa grace la componction; comme par exemple, l'ingratitude & le manque de reconnoissance à l'égard des bienfaits generaux & particuliers que avons reçûs de Dieu.

L'abus & le peu d'usage que nous avons fait des veritez qu'il nous a fait connoître, ou en les laissant steriles, ou en faisant même vanité de les sçavoir. Nous sçavons, par exemple, que nous ne pouvons rien de nous-mêmes & sans la grace de Dieu. Quel usage avons-nous fait de cette verité? En avons-nous été plus apliquez à la priere, plus vigilans à ne rien entreprendre sans consulter Dieu, & sans lui demander son secours?

L'abus des Sacremens qu'on a souvent reçûs négligemment, sans aplication, & sans y penser aprés qu'on les a reçûs.

Le peu d'usage de tous les talens que Dieu nous avoit donnez, que l'on tourne souvent contre Dieu même, en les rendant les instrumens de ses propres passions.

Le peu d'usage des occasions que Dieu nous a données d'avancer dans la vertu, & de lui offrir quelque chose en payement de nos offenses. Car c'étoient autant de richesses que Dieu nous mettoit entre les mains, & autant de trésors que nous avons dissipez.

L'inutilité de nôtre vie que nous aurions pû rendre si utile à nôtre salut.

La préference que nous avons faite des vaines satisfactions que nous avons trouvées en contentant de petites passions, aux biens solides & éternels que nous eussions acquis en les mortifiant.

Les médisances secretes qui ont pû se glisser dans nos paroles, en découvrant sans nécessité les défauts du prochain.

Les consentemens secrets à des pensées mauvaises qui nous auront passé par l'esprit, & que nous nous serons dissimulées.

Le peu d'usage que nous avons fait des fêtes, & des solennitez de l'Eglise, & des mysteres qu'elle honore dans la suite de l'année, en les laissant passer sans en profiter.

VII.

L'ordre qu'on peut mettre à sa disposition présente, consiste premierement en une revûë de ses passions subsistantes, & en une resolution sincere de les combattre, & d'en demander à Dieu

la guerison, en les portant cependant en patience juqu'à ce qu'il nous l'accorde.

Comme par exemple, si l'on reconnoît que l'on a encore une grande sensibilité aux injures ; que l'on s'en occupe, & que l'on en conserve une memoire vive.

Si l'on est sujet d'oublier Dieu dans la suite de ses actions ; à agir humainement, en ne pensant à Dieu que lorsqu'on en est averti par certaines choses plus plus evidemment mauvaises dont on est frapé.

Si les objets qui se presentent & qui nous choquent nous font sortir de nôtre assiette, & parler par humeur & par passion. Si nôtre esprit s'égare facilement, & s'il s'occupe encore souvent des jugemens des hommes & regarde avec plaisir ceux qui lui sont favorables.

Si l'on se réjoüit, ou si l'on s'afflige de ce qui se passe dans le monde, au lieu de le regarder par des yeux de foi.

Si l'on est sujet à la langueur & à l'amusement lorsque Dieu nous met dans le repos.

On peut encore considerer sur ce même sujet les passions qui paroissent plus amorties ; comme, par exemple, si l'on se sent libre de tous desirs, de desseins de vûës, de projets. Si l'on regarde avec inclination les biens, les honneurs de ce monde, la réputation, l'éclat, la consideration.

Si l'on se sent libre d'envie & de haine.

Jusqu'à quel point on est sensible à l'amitié.

Si, par exemple, on desire sincerement de rendre service au prochain.

Si l'on n'est point trop sonsible aux séparations.

Si l'on est touché, & jusqu'à quel point, des maux spirituels du prochain

Si l'on n'est point trop sensible à la crainte des accidens dont on peut être menacé.

VIII.

Il faut reconnoître en soi par un aveu humble & sincere toutes les foiblesses & les miseres qu'il plaît à Dieu de nous découvrir. Il faut les porter en sa presence, & les lui exposer comme les malades qui sont dans les ruës exposent leurs maux.

Mais il faut reconnoître nos tenebres à l'égard de ce que nous ne reconnoissons pas, & le prier qu'il les éclaire & qu'il ne permette pas que nous nous trompions nous-mêmes. Et ainsi il est bon de lui adresser souvent ces paroles de David : (a) *Eclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme point d'un sommeil de mort* Et celles-ci : (b) *Et voyez s'il y a dans moi quelque injustice, & conduisez-moi dans la voye qui dure éternellement* dans la voye de la charité qui ne perit jamais ; au-lieu que (c) *la voye* de la cupidité, qui est celle des pecheurs & *des impies, perira* necessairement.

Et pour comprendre en peu de paroles toutes ces demandes, & les exposer à Dieu, on peut se servir de ces paroles : (d) *Seigneur vous voyez où tendent tous mes desirs : & le gemissement de mon cœur ne vous est point caché.*

(a) Illumina oculos, ne unquam obdormiam in morte. *Ps.* 12. 4.

(b) Et vide si via iniquitatis in me est, & deduc me in via æterna. *Ps.* 138. 24.

(c) Iter impiorum peribit. *Ps* 1. 6.

(d) Domine, ante te omne desiderium meum : & gemitus meus à te non est absconditus. *Ps.* 37. 19.

IX.

L'ordre que l'on peut mettre au temps que l'on a encore à passer dans le monde jusqu'à la mort dans la vûë de s'y préparer, consiste à se prescrire une voye & des pratiques qui y tendent &

qui y puissent servir de preparation. Et pour cela il est bon de considerer qu'il y a trois sortes de vies : la vie de tenebres dans tous les hommes vicieux quand ils suivent leur passion; la vie de la lumiere obscure de la foi de laquelle vivent les justes en cette vie ; & la vie de lumiere sans tenebres, dont on ne joüira que dans l'autre monde. Or c'est proprement la vie de foi qui doit servi de preparation à la mort, puisqu'elle tient le milieu entre les tenebres de la vie charnelle, & la lumiere sans tenebres de la gloire. Ainsi on se preparer d'autant moins à la mort, que l'on vit plus selon les vûës & les pensées humaines & charnelles ; & l'on s'y prepare d'autant plus que l'on vit davantage selon la foi.

X.

Or comme l'homme ne vit qu'en pensant en aimant, & qu'il agit & parle toûjours selon les pensées qui sont dans l'esprit, & les affections qui sont dans le cœur, il est clair que vivre selon la foi, c'est parler selon la foi ; c'est agir selon la foi : & que vivre de cette maniere, est la vraie preparation à la mort.

XI.

X I.

Mais ce qui fait d'ordinaire que l'on vit peu de cette maniere, est que les vûës de foi n'étant pas si vives ni si présentes ; & au contraire les vûës humaines se presentant d'abord, on se livre aux pensées humaines ; & ensuite en pensant humainement, on aime humainement, on parle humainement, & on agit humainement. Il est donc utile de pratiquer à cet égard ce que ceux qui sont dans les grandes places ont accoûtumé de faire. Ils ne s'engagent pas d'ordinaire d'abord, ils ne font que des reponses indeterminées : J'y penserai, disent-ils ; on verra ce qu'il y aura à faire. C'est ce qu'il faudroit dire dans les rencontres de la vie, en arrêtant la mobilité de l'esprit, pour avoir le temps de consulter la foi ; & avant que de s'être livré aux objets, jetter un regard du côté de Dieu pour considerer ce qu'il nous prescrit, & ce qu'il demande de nous.

On nous rapporte, par exemple, la nouvelle d'un évenement extraordinaire qui paroît préjudiciable à nos amis & à l'Eglise. Au lieu de se livrer aux pensées qui peuvent naître de cet

objet, il faut arrêter l'activité de l'esprit, & jetter les yeux du côté de Dieu pour voir ce qu'il nous ordonne dans cet évenement.

Or il nous ordonne certainement d'éviter les mouvemens humains, comme la colere, le dépit pour entrer d'abord dans le calme & dans la tranquillité; car ce qu'*il demande* de nous, selon l'Apôtre, avant toutes choses, *est nôtre propre sanctification.*

Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra. 1. *aux Thess.* 4. 3.

Ce qu'il demande de nous, est que nous ayons recours à lui; puisque sans lui tout ce qui se presente & arrive, est capable de nous faire faire des fautes considerables. Ce qu'il demande de nous, c'est *que nous ayons pitié de nôtre ame.*

Miserere animæ tuæ placens Deo *Eccli.* 30. 24.

Il ne nous imputera pas les desordres du monde; mais il nous imputera nos propres desordres. Si les autres font mal, n'augmentons pas ce mal par celui que nous ferions nous-mêmes.

Aprés que l'on aura songé à ce que la foi nous prescrit en particulier, on peut penser à ce qu'elle decouvre en general, comme aux maux qui en arrivant à l'Eglise: & aprés les avoir reconnus, on en doit gemir devant Dieu,

& en parler aux hommes d'une maniere propre à leur inspirer les sentimens justes qu'ils doivent avoir sur ce sujet; c'est à dire, des sentimens exemts de mouvemens turbulens & indiscrets.

XII.

Ces sentimens & ces paroles de foi doivent être accompagnez d'un desir que Dieu voye dans le fond d'un cœur; non-seulement d'être delivré des mouvemens turbulens que les passions excitent, mais de la vûë même des maux & des miseres de ce monde: & nous nous devons servir du trouble de cette vie pour faire croître en nous le desir de la paix de l'autre, où nous n'aurons plus d'autre objet que la justice, & d'où toutes les iniquitez seront bannies: ces desirs frequens & sinceres de la vraie justice étant une excellente préparation à la mort; puisqu'il est écrit: *Heureux ceux qui ont faim & soif de la justice, parcequ'ils seront rassasiez.* En S. Matth. 5.6.

XIII.

Mais comme la mort à laquelle nous sommes condamnez, n'est pas la simple mort du corps, mais la privation de toutes les créatures; ayant merité par nos pechez de les perdre toutes, & d'en

être éternellement séparez : la vraie preparation à la mort doit consister à se séparer & à se priver , autant que l'on peut de toutes les créatures , & à accepter les privations que Dieu nous envoye comme des parties de cette mort generale qui est portée dans l'arrêt que la justice de Dieu a rendu contre nous.

S'il arrive donc par l'ordre de la providence que nous soyons privez de quelque chose , de quelque bien , de quelque ami , de quelque consolation humaine, de quelque suport , de quelque liaison , il faut recevoir tout cela dans cette vûe de mort. Il faut encore mourir autant que l'on peut , à la science , à la réputation , à la consideration, à la confiance , aux satisfactions humaines , & prévenir même les séparations nécessaires par les séparations volontaires de toutes les choses inutiles & non nécessaires. Et quand on a cette vûë fortement dans l'esprit , on trouve à tout moment des occasions de pratiquer cette mort.

XIV.

Il faut continuellement avoir dans l'esprit que nous ne sommes point faits

pour les créatures. Quand même nous ſerions innocens ; il ne nous ſeroit pas permis d'en joüir, mais ſeulement d'en uſer ; & aprés un uſage paſſager, nous en aurions été éternellement ſéparez par la beatitude éternelle. A plus forte raiſon ſommes-nous obligez d'y renoncer étant pécheurs, & aiant été condamnez à les perdre ; parceque nous les avons aimées avec déreglement. Ce ſuplice ne fait que nous remettre dans nôtre état naturel ; & la douleur qui accompagne cette privation, ne naît que de nôtre attache : mais la privation des créatures eſt en ſoi l'état naturel de l'homme.

XV.

L'homme eſt créé pour vivre dans une ſolitude éternelle avec Dieu ſeul. Car la ſocieté des bienheureux ne troublera point leur ſolitude, puiſqu'elle ne les détournera nullement de l'aplication totale à Dieu leur unique bien, & que la vûë des créatures ne ſera qu'une extenſion de celle de Dieu. Se préparer donc à la mort, c'eſt s'accoûtumer à cette ſolitude avec Dieu ; s'accoûtumer à avoir Dieu préſent dans

l'esprit & dans le cœur, à n'y avoir point de créatures. Ainsi l'exercice de la presence de Dieu; la vûë qu'il nous regarde; l'adoration ou continuelle, ou frequente de Dieu, est une des meilleures préparations à la mort: & si l'on ne le doit pas pratiquer en se bandant la tête, on le doit faire en rapellant son esprit à Dieu en se tenant solitaire le plus que l'on peut; en s'accoûtumant à l'avoir present dans non paroles & dans nos actions.

La vie de l'autre monde consiste à penser toûjours à Dieu. La préparation à cette vie, c'est d'y penser le plus que l'on peut.

XVI.

La mort de Jesus-Christ pouvant seule sanctifier la nôtre, il n'y a point de de bonne mort que celle qui est unie à la mort de Jesus-Christ. Il n'y a donc point de bonne préparation à la mort que celle qui nous prépare à cette union. Or le moyen le plus naturel pour cela, est de faire de la mort de Jesus-Christ sa meditation la plus ordinaire; de l'avoir souvent dans l'esprit & dans le cœur.

Cette meditation de la mort de JESUS-CHRIST comprend celle de sa vie ; parceque sa vie a été une mort continuelle, & qu'il l'a toûjours euë devant les yeux ; qu'il l'a toûjours offerte à son Pere. Ainsi la mort a toûjours fait une circonstance essentielle de toutes ses actions. Quiconque veut donc se préparer à la mort utilement, doit tâcher d'avoir JESUS-CHRIST vivant & mourant le plus qu'il peut dans l'esprit & dans le cœur, & se servir de diverses inventions saintes pour s'en renouveller la memoire, & pour se lier plus étroitement à JESUS-CHRIST.

XVII.

Tout temps est bon pour pratiquer cette union avec JESUS-CHRIST mourant ; mais le plus favorable est celui où il nous est commandé, *d'annoncer la mort du Seigneur* ; c'est-à-dire, le sacrifice de la Messe. Nous y devons offrir à Dieu le corps de JESUS-CHRIST mort & sacrifié sur la croix : mais nous l'y devons offrir en offrant nôtre mort avec la sienne, & en priant Dieu de recevoir l'une avec l'autre, & de nous fortifier dans ce terrible passage.

1. *aux Cor.* 11. 26.

Ainsi la commemoration de la mort de JESUS-CHRIST doit enfermer la commemoration de la nôtre : & comme le lieu & le temps nous sont inconnus, mais connus à Dieu seul, nous les lui devons offrir tels qu'il les connoît, & suppléer par nôtre devotion presente à l'impuissance où nous serons peut-être alors de nous acquitter de cet hommage. Il faut donc à chaque Messe adorer & accepter l'arrêt qu'il a prononcé touchant nôtre mort, avec toutes les circonstances qu'il y voudra joindre.

XVIII.

Tous ceux qui desirent de se préparer à la mort, doivent avoir une devotion & une confiance particuliere à l'intercession de la sainte Vierge : car c'est de l'Eglise même que nous apprenons cette pratique par la priere qu'elle a ajoûtée à la Salutation Angelique. Et ainsi, pour la graver davantage dans nôtre cœur, il est utile non-seulement de reciter cette priere avec une vûë particuliere de nôtre mort, mais d'augmenter dans cette intention les prieres de devotion que nous fai-

ſons tous les jours à la ſainte Vierge. Sa vie aiant été toute ſeparée du monde, toute recueillie en Dieu, n'a point eu d'objet plus ordinaire que de lui offrir la vie de ſon Fils & la ſienne. Il faut s'aſſocier en eſprit à ſon offrande & la prier de nous obtenir cette diſpoſition.

COMMENT ON DOIT *ſuivre la volonté de Dieu à l'égard des perſées & des mouvemens dont l'eſprit eſt agité.*

L'Etat de cette vie ne nous oblige pas ſeulement à vivre avec des hommes bons ou mauvais, amis ou ennemis qui ſont hors de nous; mais il nous impoſe de plus la neceſſité de vivre avec un peuple intérieur dont nous ne ſçaurions éviter entierement le commerce; c'eſt-à-dire, avec les diverſes penſées qui ſe préſentent à nôtre eſprit, & les divers mouvemens dont nôtre ame eſt agitée.

Ce monde intérieur de penſées & de mouvemens n'eſt pas ſouvent moins incommode que celui qui eſt au dehors; & même le monde extérieur ne nous ſçauroit nuire qu'en dereglant nôtre monde intérieur.

Il faut donc aprendre auſſibien à vivre avec ſoi-même qu'avec les autres:

& comme on doit discerner entre ceux qui nous parlent au dehors, ceux qu'il faut écouter, de ceux qu'il ne faut pas écouter, il faut faire le même discernement de nos pensées & de nos mouvemens. Il y en a qu'il faut suivre, qu'il faut écouter : il y en a d'autres qu'il faut rejetter autant que l'on peut.

On peut donc dire que comme il y a toûjours quelque volonté de Dieu à observer à l'égard de tout homme qui nous parle & qui nous porte à quelque chose, il y a aussi quelque volonté de Dieu à observer à l'égard de toutes pensées, de tous mouvemens, de tout sentiment intérieur que nous avons. Il faut ou les suivre ou ne les pas suivre ; s'y arrêter ou ne s'y pas arrêter ; & c'est en cela que consiste la plus grande partie de la vigilance que nous devons avoir sur nous-mêmes, & de la fidelité que nous devons à Dieu.

Il y a des mouvemens dont le discernement est facile, parce qu'ils sont ou clairement bons ou clairement mauvais ; & alors il est clair que la volonté de Dieu est que l'on suive les bons & que l'on rejette les mauvais. Et il en faut dire autant des pensées clairement

bonnes, ou clairement mauvaises.

Mais il y a des pensées & des mouvemens qui ne sont pas de ce genre-là. Le bien & le mal n'y paroît pas si clairement. On y voit au contraire une apparence de bien : & ce bien en couvre souvent le mal & nous engage. Voici néanmoins quelques regles pour s'y conduire.

Il est certain que vivre chrétiennement, c'est suivre la verité ; c'est *marcher dans la verité*, comme dit saint Jean. Ainsi faire ce que Dieu veut à l'égard de nos pensées & de nos mouvemens, c'est en juger ce que la verité en juge, & faire à cet égard ce que la verité nous prescrit. Quelque pensée donc & quelque mouvement que l'on éprouve, il n'y a qu'à les comparer avec la regle de la verité, & faire précisément ce qu'elle ordonne. Des exemples éclairciront mieux ce que l'on doit observer en ces rencontres.

In veritate ambulare. 3. *Ep. de saint Jean.* 4.

Il arrive qu'un Prêtre en communiant une personne qui a la conscience tendre, laisse tomber l'hostie sans qu'il y ait de la faute de cette personne : il lui vient en même-temps une pensée que peut-être ses pechez

sont cause de cet accident, & cette pensée lui cause de la frayeur & de la tristesse.

Je dis que cette personne pour suivre Dieu dans cette rencontre, doit juger de cette pensée & de ce mouvement par la verité. Or la verité lui dit tout ceci.

1. Que Dieu peut avoir une infinité de fins differentes dans la permission de cet accident.

2. Que c'est une témerité de déterminer entre ces fins, quelle est celle que Dieu a euë.

3. Qu'il est impossible de trouver aucune lumiere certaine pour découvrir cette fin.

4. Que la volonté de Dieu est que l'on rejette les pensées témeraires, & dont on ne sçauroit être éclairci.

5. Que la volonté de Dieu est que l'on empêche, autant que l'on peut, son ame d'être ébranlée par des vûës témeraires dans lesquelles on ne sçauroit trouver aucune lumiere; parceque si on s'y laissoit aller, on donneroit ouverture au demon pour nous troubler quand il voudroit; & de tout cela cette personne devroit en conclure que

la volonté de Dieu est à son égard qu'elle prenne & les pensées & les frayeurs qui lui viennent de cet accident pour des tentations qu'il faut rejetter; qu'elle doit faire scrupule de s'y arrêter volontairement; & qu'elle doit se servir de son trouble pour reconnoître avec humilité la foiblesse de son ame qui s'émeut de ce qui ne la doit point émouvoir; & qui ne s'émeut pas souvent de ce qui la devroit toucher bien plus vivement.

Il faut dire la même chose de certains sentimens vagues & de certaines pensées confuses : Qu'on n'est point en état de grace; qu'on trompe le monde, & ses directeurs; qu'il y a quelque chose en soi de caché qui ne plaît pas à Dieu; qu'on ne devroit se mêler de rien, ni parler à personne.

Il est bien plus clair qu'on ne doit point écouter ces pensées & ces mouvemens, si c'est la nature & l'humeur qui les produit, & si Dieu n'y a point de part. C'est donc ce qu'il faut examiner : & pour cela il n'y a qu'à s'interroger soi-même, & se demander quelles preuves on a de la verité de ces pensées.

& quel fondement elles ont.

Si l'on connoît distinctement ces fondemens & ces preuves, il les faut examiner, & il le faut faire en la maniere la plus propre pour trouver la verité ; c'est-à-dire, avec paix, sans trouble, sans se laisser aller à des mouvemens de tristesse. Et c'est pourquoi il est bon de differer quelquefois l'examen de ces pensées aprés que le mouvement & l'agitation est passée, & que l'on sera rentré dans la paix. Mais si l'on ne connoît point le fondement particulier de ses pensées, & qu'elles se reduisent à des vûës confuses & vagues qui ne presentent à l'esprit rien de distinct : je dis qu'il est clair que la volonté de Dieu est que l'on n'y ait aucun égard, & qu'on les prenne pour de pures tentations.

Car il est visible que la conduite de la vie chrétienne ne seroit qu'une inconstance & une bizarrerie perpetuelle, si l'on s'arrêtoit à ces mouvemens vagues & confus, & à ces sortes de pensées sans fondement. Mille choses sont capables de les faire naître : la mélancolie, & le remuement des humeurs ; l'aplication de l'esprit à un objet triste

en ſoi, le défaut d'aplication à des objets conſolans, la foibleſſe naturelle de l'eſprit qui s'ébranle de peu de choſe.

Or Dieu ne veut pas qu'on mene une vie bizarre & inconſtante, ni qu'on s'expoſe à une ſi dangereuſe tentation. Il ne veut donc pas qu'on s'arrête à ces ſentimens & à ces penſées.

Que veut-il donc que faſſe une ame qui les éprouve ? Il veut qu'elle reconnoiſſe humblement ſa propre foibleſſe ; qu'elle la confeſſe devant Dieu & que malgré ſa foibleſſe, elle ſe reſolve à aller ſon train, à reſiſter à ces penſées ; à fendre ces tourbillons & ces nuages, & à attendre en paix que Dieu les diſſipe, en ſe reſolvant de ne rien changer ſur cela dans ſa vie ; car il ne faut rien changer que ſur des lumieres claires.

Tout ce qu'elle peut y déferer, eſt de jetter un regard ſur les fondemens qu'ils peuvent avoir, & enſuite un regard vers Dieu, pour lui demander la grace de ne ſe point tromper en ſe jugeant elle-même.

Quand c'eſt Dieu qui produit des frayeurs dans les ames, ce ne ſont pas

des frayeurs vagues ou confuses : ce sont des frayeurs qui ont des sujets particuliers ou distincts que Dieu leur fait voir, ou qui les portent à rentrer en elles-mêmes pour s'examiner à fond, & qui leur font découvrir quelque chose de clair par cet examen. Mais quand elles ne donnent aucune lumiere, & qu'elles ne se terminent à rien, la volonté de Dieu est que l'on ne s'y arrête pas, & qu'on les regarde comme des mouvemens humains dont on se travailleroit inutilement.

En un mot nulle action, nul changement de conduite ne doit être fondé sur des instincts, des sentimens & des mouvemens confus ; parceque c'est une lumiere claire & certaine, que cette voye seroit une voye d'illusion, qui mene à l'inconstance & à la bizarrerie.

Ce n'est pas qu'il ne se puisse faire que ces pensées soient effectivement veritables, & que celui qui craint de tromper son directeur ne le trompe en effet : mais tant qu'on ne le sçait pas, & qu'on n'a pas moyen de se faire mieux connoître, il faut s'abandonner à Dieu, & suivre cette lumiere : Qu'il

est inutile, dangereux, & dereglé de se laisser ébranler par des pensées dont on ne connoît point la verité; & que tout ce que l'on doit faire dans ces tenebres, c'est de demander humblement & avec paix à Dieu, qu'il nous éclaire; & de continuer cependant dans le même train de vie jusqu'à ce qu'il nous ait éclairez, & de s'encourager en disant à son ame avec le Prophete Roi : *Mon ame, pourquoi êtes-vous triste, & pourquoi me troublez-vous? Esperez en Dieu, car je lui rendrai encore mes actions de graces : il est le salut & la joye de mon visage; il est mon Dieu.*

Quare tristis es, anima mea, & quare conturbas me? Spera in Deo, quoniã adhuc confitebor illi: salutare vultus mei, & Deus meus. *Ps.* 42. ȳ. 6.



QUE LES DIFFERENTES dispositions font juger differemment des mêmes objets.

I.

CETTE diversité de sentimens paroîtra plus sensible par l'exemple d'un prisme de verre, qui est regardé fort differemment par trois sortes de personnes. Si on le donne à un enfant, il s'en divertira tout un jour, & même plusieurs jours. Il sera ravi de la beauté des couleurs qu'il apercevra au travers & il se croira heureux de la possession de ce tresor.

Si l'on donne à un philosophe, il y trouvera la matiere d'un grand nombre des speculations sur la nature des couleurs ; sur les refractions & reflexions de la lumiere ; sur le renversement, le racourcissement, l'éloignement des objets.

Si l'on le donne à des gens du monde qui ne se mêlent pas de philosophie, ils le regarderont negligemment

comme un amusement d'enfant. Ils trouveront à la verité, quelque beauté dans cette diversité de couleurs : mais la pensée que ce n'est qu'une apparence, leur fera remettre incontinent le verre sans aucune attache.

On voit donc par la maniere dont on le regarde à quelle classe on apartient.

II.

Les gens du monde méprisent intérieurement les philosophes & les enfans ; les uns comme se repaissant de speculations vuides & creuses ; les autres comme s'attachant à un vain plaisir, & n'en voyant pas le peu de solidité. Les philosophes méprisent & les gens, du monde comme n'étant point touchez des beautez de l'esprit & de la nature , & les enfans comme étant trop touchés des objets des sens. Les enfans ne méprisent personne. Ils joüissent de la beauté de l'objet qui les attire sans reflexion & je pense que bien que toutes ces trois dispositions soient defectueuses, celle des enfans l'est moins que les autres.

III.

Il eſt certain que ce que l'on voit par ces priſmes, eſt plus beau en ſoi que tout ce que les hommes peuvent faire par leur induſtrie, & qu'elle ne ſçauroit égaler l'éclat que cet inſtrument donne en un moment à tous les corps. Il eſt donc certain que s'il n'y avoit au monde qu'un de ces priſmes, & qu'on n'en pût faire d'autres tous les diamans enſemble n'en égaleroient pas le prix. Un ſeul priſme vaudroit un royaume, & rendroit heureux dans l'opinion des hommes celui qui en ſeroit poſſeſſeur. Mais parcequ'il n'y a rien de ſi facile que d'en avoir un, cet inſtrument ſi precieux eſt réduit par l'opinion des hommes à ſervir d'amuſement aux enfans; & il y a quelque honte aux perſonnes âgées de s'y arrêter & d'en faire état.

IV.

La raiſon en eſt, qu'étant ſi commun & de ſi vil prix, il ne diſtingue point ceux qui le poſſedent de ceux qui ne le poſſedent pas; parcequ'il ne tient qu'à chacun de le poſſeder

On ne dit à personne, qu'il est heureux d'avoir un prisme. C'est une felicité exposée à tout le monde, & qui ne touche point les hommes, à cause de la corruption de leur cœur. Leur plaisir est de joüir de ce dont les autres ne joüissent pas. Rendez leur bonheur commun, il leur devient méprisable. La rareté en fait le prix, & il faut, afin qu'ils se croyent heureux, qu'ils en voyent d'autres qui se trouvent malheureux: cette préference qui se donnent à eux-mêmes dans leur idée, faisant toute leur joye & tout leur plaisir.

V.

Si tout le monde avoit des palais, personne ne se trouveroit heureux d'en avoir. Qui est-ce qui compte entre les avantages de sa condition de voir le soleil, les étoiles, les nuées, les campagnes, les montagnes ? Toutes les beauté de la nature ne nous sont rien parcequ'elles sont communes à tous. Et l'envie que les hommes ont de se distinguer les a portez à attacher leur plaisir à des parterres, à des allées, à des lambris, à des vases, à quelques ornemens qui sont infinniment moins

beaux que les objets communs qui ſont expoſez à tout le monde ; parceque les pauvres ne joüiſſent pas de ces objets, & qu'on louë les riches de les avoir.

V I.

Le plaiſir des hommes eſt donc un plaiſir de vanité & de malice. Il eſt tout appuyé ſur les faux jugemens des hommes, qui loüent exceſſivement certaines choſes ; parceque les autres ne les peuvent pas avoir. Ce n'eſt pas ce qu'il y a de réel dans les objets, qui nous plaît ; c'eſt de voir que nous avons ce que les autres n'ont pas. Ces plaiſirs d'orgueil ſont proprement ceux dont les hommes ſont inſatiables. Ils ſe dégoûtent de tous les autres ; mais ils ne ſe laſſent jamais de ceux-là, parce qu'il y a des bornes dans les plaiſirs des ſens ; mais qu'il n'y en a point dans ceux de l'orgueil.

V I I.

Cependant il eſt certain qu'il y a quelque choſe de plus réel dans ce qui eſt indépendant de nôtre imagination, que dans ce qui en dépend abſolument. Et par conſequent les enfans étant re-

muez fortement par les objets des sens, & prenant grand plaisir à regarder avec un instrument qui leur représente cette diversité de couleurs, sont plus raisonnables en cela que les hommes plus avancez en âge qui le méprisent; parcequ'ils n'y voyent pas la nourriture de leur orgueil, & que la passion pour ces plaisirs d'imagination & de vanité les rend insensibles à toutes les beautez plus réelles, plus solides, & plus innocentes.

VIII.

Ainsi l'âge ne fait que nous rendre moins raisonnables. Ce qu'on appelle accroissement de raison, en est l'obscurcissement. En sortant de l'ignorance simple des enfans, nous tombons dans l'erreur & dans l'illusion qui est beaucoup pire que l'ignorance. Nous étouffons les passions naturelles par des passions plus vaines & plus malignes, & nous ne cessons de nous plaire à ce qui divertit les enfans, que parceque nous avons le cœur plus gâté & plus corrompu que les enfans.

IX.

Il y a un bien dans certaines pas-

sions

ſions qui eſt l'effet d'un grand mal, & il y a du mal dans d'autres qui eſt une preuve d'un aſſez grand bien. C'eſt un bien que d'être au deſſus des vains amuſemens de l'enfance, & de n'y prendre plus de plaiſir : mais c'eſt un bien qui vient dans beaucoup de monde d'une trés-mechante cauſe, qui eſt l'attache aux objets qui contentent la malignité ou l'orgueil, ou quelque autre paſſion plus criminelle. C'eſt un defaut que d'être trop touché des beautez de la nature : mais c'eſt une marque d'un aſſez grand bien ; car c'eſt ſigne qu'on n'eſt pas beaucoup rempli de paſſions malignes. Ainſi ce ſont les derniers defauts qu'il faut corriger.

X.

La facilité qu'a la raiſon à nous detacher des plaiſirs de la vûë, fait voir qu'ils ne ſont pas bien ſenſibles. Car enfin s'ils étoient ſi agreables & ſi vifs, ils nous attacheroient & nous divertiroient en tout âge ; puiſqu'en tout âge nous avons des yeux. Un priſme de verre nous en apprend la vraie meſure. Peut-être que s'ils etoient en nôtre choix, nous aimerions mieux voir tous les ob-

jets de la nature : tels qu'ils nous paroissent par un prisme, que de les voir tels que nos yeux nous les representent. Mais l'incommodité qu'il y a à tenir cet instrument sur les yeux, fait que nous aimons mieux les voir ordinairement sans prisme, qu'avec un prisme. C'est ce qui donne lieu de conclure que le plaisir que donne la vûë du plus bel objet qui soit dans le monde, est moins considerable que la plus petite incommodité, comme est celle de tenir quelque chose devant ses yeux. La nouveauté jointe au plaisir surpasse la peine ; la peine surpasse le plaisir lorsque la nouveauté n'y est pas jointe. Ainsi nous voyons d'abord cette diversité de couleurs avec plaisir pour un moment, & nous ne pouvons la considerer un quart d'heure.

XI.

Les couleurs qui se voyent par un prisme sont aussi réelles que celles qui se voyent par les yeux ; parceque nos yeux ne sont que de certaines lunettes qui nous representent les objets d'une certaine maniere qui n'est pas plus

la maniere veritable des objets, que celle où nous les voyons par un prisme. Cependant parce que nos yeux sont l'instrument ordinaire dont nous nous servons, nous apellons couleurs veritables celles que nous voyons par nos yeux, & couleurs fausses & aparentes celles que nous voyons par des lunettes extraordinaires, comme par un prisme.

Nous en faisons de même dans les objets de nos passions. Les objets des passions permanentes, perpetuelles, communes, nous paroissent raisonnables, serieux, importans. Nous ne nous défions jamais de nous y tromper : mais quand les passions sont extraordinaires, nous sentons bien qu'il y a de l'erreur, de la folie, & de l'illusion dans l'attache que nous y avons. Ce gentilhomme va se faire casser la tête à un assaut sans aucune vûë de son devoir, & par une pure ambition. Il est sage, brave, genereux. Cet autre demeure à la maison, c'est un fou, & un esprit bas selon le monde. Car l'opinion commune tient lieu de verité, & l'estime commune tient lieu de grandeur : & quiconque s'en éloigne, tombe dans

la folie & dans la bassesse au jugement des hommes.

X I I.

Pour voir tous les objets renversez par le moyen d'un prisme, il ne faut que les regarder d'une autre maniere que celle qui nous les fait voir colorez. Le seul changement des rayons de nôtre vûë bouleverse à nôtre égard toute la nature. C'est une assez belle image de ce que produit en nous la vûë de la foi. Sans qu'il arrive rien de nouveau dans le monde, elle le renverse aux yeux de nôtre esprit. Elle nous fait voir les grands, petits, & les petits, grands; les riches, pauvres, & les pauvres, riches; les heureux, miserables, & les miserables, heureux. Chaque degré qui nous paroissoit s'élever pour monter au comble de la felicité & de l'honneur, nous paroît un degré qui descend dans l'abîme des miseres.

XIII.

Les objets extérieurs ne sont colorez que quand les rayons qui nous les font voir, passent par le prisme qu'ils se brisent en passant, ce qu'on apelle

refraction. C'est le milieu par où ils passent qui leur donne cet éclat ; & sans cela ils nous paroîtroient à l'ordinaire. Rien de même ne paroît vif & agreable à nôtre esprit que ce qui passe par nôtre cœur. Le cœur est ce milieu qui altere la couleur naturelle des objets, & qui nous les fait paroître autres qu'ils ne sont en effet. Et cela est vrai à l'égard de toutes choses. Car comme un prisme colore toutes sortes d'objets, & aussi-bien les plus difformes que les plus beaux ; que rien n'est affreux quand on le voit par ce milieu qui change la bouë en pierres precieuses ; de même les plus indignes objets passant par nôtre cœur, y peuvent recevoir un éclat & une couleur trompeuse qui nous les peut rendre agreables.

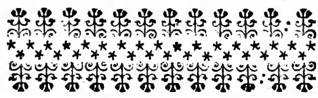
XIV.

Quand on voit les objets renversez par un prisme, on ne les voit plus colorez. Quand on regarde le monde par la vûë de la foi, il nous paroît sans éclat & sans cet agrément qui n'étoit pas dans les choses mêmes ; mais qu'elles empruntoient de la corruption de nôtre cœur.

XV.

Si quelqu'un desiroit, afin de voir le monde renversé, qu'il se renversât effectivement, il faudroit le prier de prendre un prisme, & de contenter son desir sans troubler l'ordre du monde. Le changement de sa vûë fera le même effet que le bouleversement de toute la nature. Il y a de même de certains naturels malins qui voudroient qu'il arrivât continuellement des renversemens dans les affaires du monde, & que ceux qui sont au dessus de la rouë se trouvassent au-dessous. Pour les guerir de cette malignité il faut leur dire que s'ils veulent voir ces grands changemens sans tant de peine, ils n'ont eux-mêmes qu'à changer de vûë, au-lieu de prétendre changer les objets. Ce changement de vûë produira le même effet qu'un renversement réel. Ils verront ceux qui leur donnent de l'envie dans un état miserable. Mais ce qui fait qu'ils ne se contentent pas par cette vûë de soi qu'il renverse le monde à leurs yeux, c'est qu'ils ne veulent voir rabaissez ceux qui sont les objets de leur jalousie, qu'afin de s'en réjoüir,

& de prendre un plaisir malin dans leur abaissement ; au lieu que la foi qui nous fait regarder les grands du monde dans la misere, nous empêche d'y prendre plaisir, & excite plûtôt en nous des sentimens de compassion. Et ainsi ce n'est pas ce que demande la malignité du cœur de l'homme.



QU'IL Y A BEAUCOUP à craindre dans les contestations pour ceux mêmes qui ont raison.

I.

LEs contestations qui arrivent parmi les hommes par les diverses vûës, & les divers sentimens qui partagent leurs esprits, sont une source de tant de pechez, qu'on ne sçauroit trop les prevoir & se les representer, afin d'avoir plus d'application à les éviter. On n'y considere d'ordinaire que ceux où l'on tombe, ou en prenant un mauvais parti, ou en soûtenant trop fortement & trop aigrement une verité: & l'on se croit à couvert de tout, quand on a raison dans le fond, & qu'on a évité en se défendant les paroles dures & choquantes.

Cependant en observant même ces deux regles qui doivent être inviolables, on peut encore se rendre coupable d'un trés-grand nombre d'autres dé-

fauts aussi dangereux, & qui ne deshonnorent pas moins la verité qu'on prétend soûtenir. Et c'est ce que l'on a dessein de faire voir par cet Ecrit.

II.

Premierement c'est un défaut naturel de la persuasion forte qu'on a raison, de s'irriter de l'oposition de ceux qui nous contredisent. Or cette irritation peut être la source de diverses tentations & de divers défauts. On est tenté de mépriser ceux qui nous contestent quelque chose contre la raison. On est tenté d'en faire des plaintes non nécessaires. On est tenté de refroidissement envers eux, & ce refroidissement passe souvent jusqu'à quelque sorte d'aversion. On s'en prend non-seulement à leur esprit, mais à leur cœur. On les soupçonne d'interêt, de prévention, de malignité, d'opiniâtreté, de défaut de justesse d'esprit, non-seulement dans le point particulier dont il s'agit, mais generalement en toute autre chose.

III.

Ceux qui ont tort, à la verité, com-

perent à toutes ces tentations par leur contradiction injuste : mais la faute des uns n'excuse point celle des autres. On n'a jamais droit de mépriser le prochain, ni de concevoir de l'aversion pour lui, ni de lui attribuer des défauts que l'on n'est pas assuré qu'il ait. On n'a jamais droit d'inspirer à personne par des plaintes non nécessaires, du mépris pour lui. Cependant la persuasion forte qu'on a raison, produit souvent tous ces effets & toutes ces dispositions injustes, qui égalent & surpassent même souvent de beaucoup l'injustice que les autres ont pû commettre à nôtre égard. Ainsi, en même tems que nous sommes innocens aux yeux des hommes & à nos propres yeux, c'est nous souvent qui sommes réellement les plus coupables au jugement de la souveraine justice.

IV.

Il y a donc des personnes à l'égard desquelles ont peut dire que c'est un état dangereux que d'avoir raison, & qu'elles n'ont pas assez de vertu pour avoir si fort la justice de leur côté ; & même qu'il vaudroit mieux pour elles qu'elles eussent un peu tort. Car

cette justice dans une rencontre particuliere étant jointe avec une vertu foible, rend toutes leurs passions fieres, aigres, méprisantes ; insultantes. Elle rend les plaies qu'elles ont reçûës par la contradiction, plus profondes, plus envenimées ; & ainsi elle leur nuit au lieu de leur être utile. Desorte qu'elles doivent craindre que cette opposition qu'elles reçoivent injustement, ne soit une punition de leur fierté intérieure pour laquelle Dieu a permis qu'il leur arrivât cette occasion de chute.

Il n'y a personne qui n'ait sujet de craindre que ces tenebres qui ont caché la verité à ceux qui les ont contredits mal-à-propos, n'ayent été attirées par quelque hauteur intérieure qui ait merité d'être exposée à cette tentation. Ainsi l'on n'a jamais sujet de se choquer de l'aveuglement des autres, parce qu'on ne sçait jamais si on n'y a point autant de part que ceux qui l'éprouvent.

V.

C'est encore un effet de cette forte persuasion, de rendre ceux en qui elle est, plus attachez à leur sens, & de leur

donner plus de confiance en leur propre jugement. Car se trouvant obligez de le preferer à celui des autres dans un cas particulier, ils croyent être en droit de le faire en tout, & d'en tirer une conclusion generale à leur avantage, ce qui est souvent trés-faux. On est éclairé sur les cas particuliers, selon que l'on connoît plus clairement les principes dont ils dépendent, & par lesquels on en doit juger. Or les divers esprits ne sont pas touchez & occupez des mêmes lumieres. Souvent plus on est vivement frapé de certains principes, on l'est moins de ceux par lesquels on doit juger des autres matieres. Ainsi cet avantage de raison que des personnes auront sur d'autres en une rencontre particuliere, parcequ'ils en avoient les principes presens, devient pour elles une source d'illusion & de vanité, lorsqu'elles se l'attribuent en d'autres. Cette lumiere les obscurcit au lieu de les éclairer; & en leur ouvrant les yeux sur les défauts des autres, elle les tient fermez sur leurs propres défauts, qui peuvent être beaucoup plus considerables & plus importans.

VI.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que les tentations que cause la pensée que nous avions raison dans une affaire où nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, se renouvellent souvent par le souvenir long temps aprés que cette occasion est passée.

Les fautes que commettent sur le champ ceux qui ont eu tort dans le fond, sont plus passageres. Ils les oublient, parcequ'elles n'ont point de profondes racines dans leur cœur, & ne laissent pas souvent de les reparer par une abondante charité. Au contraire, ceux qui ont eu raison dans un differend, en conservent la memoire par la playe qu'ils y ont reçue; & n'ayant point de sujet évident de s'humilier, ils se confirment par ce souvenir dans l'estime d'eux-mêmes, & dans le mépris des autres. Leur aigreur interieure continuë, & produit en eux une disposition trés-dangereuse, que les Grecs expriment par un seul mot qui signifie, *le souvenir des injures.* *μνησικακίαν*

VII.

Les plaintes que l'on fait du procedé des personnes avec qui on a été en different, peuvent aussi être injustes en diverses manieres. Premierement elles portent naturellement ceux à qui on les fait, à mépriser les personnes qu'on leur represente comme déraisonnables & injustes. Or leur en donner cette idée, c'est les mettre en danger de perdre une partie de leur charité pour eux. Le commun du monde n'est point assez spirituel pour conserver le même degré de charité envers ceux pour qui ils ont beaucoup moins d'estime qu'ils n'avoient. Et comme l'estime y étoit necessaire, la diminuer, c'est affoiblir leur charité.

VIII.

Secondement elle les met en danger d'en juger temerairement eux mêmes. Car ou ils ne doivent point juger de ce qu'on leur dit, ou ils en doivent juger avec connoissance de cause, & non sur le témoignage d'une des parties. Cependant comme on fuit d'ordinaire les examens penibles, on aime

mieux prendre le parti de celui qui nous parle : ce qui est clairement injuste, puisque nous ne voudrions pas qu'on en usât de même à nôtre égard. Ceux donc qui y engagent les autres, font une injustice visible, en les portant à juger d'une maniere qui n'est point du tout équitable. Personne ne veut être condamné sur le raport de ceux avec qui il est en differend. Il n'est donc permis à personne d'exciter les autres à un procedé qu'il ne voudroit pas qu'on pratiquât à son égard.

IX.

On ne considere pas assez quand on forme de ces sortes de plaintes contre ceux qui nous ont contristez, que ces plaintes sont d'elles mêmes capables de diminuer l'autorité, la créance, & la confiance qu'on pourroit avoir en eux. Car on perd sans doute beaucoup de sa créance & de sa confiance pour une personne, quand on vient à la regarder comme déraisonnable, & capable d'être éblouie par de mauvaises raisons. On ne manque gueres à craindre pour soi-même ce qu'on voit que d'autres ont éprouvé de sa part. Cependant il

se peut faire que cette créance & cette confiance fût utile à celui à qui on l'ôte, & qu'elle lui fût même necessaire pour subsister dans le bien. Les gens qui ont été déraisonnables à nôtre égard, peuvent être nécessaires à d'autres pour les soutenir. Il faut donc bien prendre garde qu'une petite délicatesse sur un differend passager ne nous porte à diminuer leur creance, qui sert d'un apui necessaire à d'autres.

X.

Il est visible que la source ordinaire de ces plaintes est un secret dépit de ce qu'on nous a contesté injustement quelque chose ; ce qui nous porte à en chercher une espece de vengeance, en faisant condamner par d'autres ceux qui l'ont emporté sur nous. Or qu'est-ce que tout cela, qu'une vraye impatience & une impatience déraisonnable? Car ce monde ici n'est nullement destiné à la justification pleine de la verité. Il est au-contraire de l'état de cette vie, que la verité y soit souvent étouffée, opprimée, condamnée. La Verité même devenuë visible en conversant parmi les hommes, y a souffert toutes sortes de mépris & de rebuts,

& elle y a toûjours été le but & l'objet de la contradiction des hommes.

Sommes-nous donc raisonnables de ne pouvoir souffrir qu'elle soit rejettée lorsque nous y avons quelque petit interêt, & de ne vouloir pas attendre en patience le jour destiné à la manifestation de toutes les veritez obscurcies par l'injustice des hommes ?

Il est bon qu'il y ait quelque chose dont Dieu nous fasse justice au jour du Jugement ; car malheur à ceux qui n'y paroîtront que pour reparer les injustices qu'ils auront faites aux autres ? C'est se priver de cette justification si glorieuse à ceux qui la recevront de Dieu, que d'en vouloir joüir par avance dans cette vie même.

XI.

Nous n'avons droit de nous plaindre des autres de ce qu'ils ne nous rendent pas ce qu'ils nous doivent ; que lorsque nous ne nous pouvons reprocher d'avoir manqué à leur rendre ce que nous leur devions. Or qui peut se rendre ce témoignage, ou plûtôt qui ne doit être convaincu qu'il s'en faut bien qu'il ne s'acquitte envers le prochain de

tout ce qu'il lui doit ? Il est vrai qu'on nous doit l'aveu de la raison quand nous l'avons, & qu'on ne nous doit pas contester des veritez certaines : mais nous sommes aussi redevables au prochain d'une infinité d'offices de charité. Nous lui devons le support dans ses foiblesses, la patience dans ses défauts ; & nous devons regarder ces devoirs comme nous étant prescrits par le loi de JESUS-CHRIST, selon qu'il est dit : *Portez le fardeau les uns des autres, & vous accomplirez ainsi la loi de* JESUS CHRIST. Nous lui devons l'édification & l'instruction, au moins par nôtre exemple. Nous devons lui *inspirer l'humilité* en la pratiquant devant lui, comme saint Pierre nous y exhorte. Que celui qui accomplit tout ces devoirs se plaigne, à la bonne heure, des déraisons du prochain. Mais comment s'en plaindroit-il, puisque c'est un de ses devoirs de ne s'en pas plaindre ? Il est dangereux d'entrer en compte avec Dieu. Si nous sommes si exacts à exiger du prochain tout ce qu'il nous doit, Dieu exigera de nous tout ce que nous lui devons, & tout ce que nous devons au prochain ; & il se trou-

Alter alterius onera portate, & sic adimplebitis legem Christi. *Aux Galat.* 6. 2.

Omnes invicem humilitatem insinuate. 1. *de S. Pierre.* 5. 5.

vera que nous demeurerons infiniment redevables.

XII.

Que reprochons-nous à ceux qui n'ont pas été de nôtre sentiment dans quelque dispute ? D'avoir ignoré une verité que nous avons trés-bien connuë. C'est donc un avantage que nous avons eu sur eux ; mais nous est-il permis de nous en glorifier ? Dieu est le distributeur de l'intelligence de toute verité. S'il nous en a mieux partagez en quelque occasion que d'autres, c'est un sujet de l'en remercier; mais ce n'en est pas un d'insulter à ceux à qui Dieu n'a pas donné la même intelligence qu'à nous. Je ne leur reproche pas, direz-vous, de n'avoir pas compris, mais d'avoir combattu ce qu'ils ne comprenoient point. Ne voyez-vous pas que cette oposition à la verité est une suite de leur ignorance & de leur illusion ? C'est à la verité même qu'ils auront à en répondre, mais ce n'est pas à vous. Il ne nous est pas permis d'y prendre un autre interêt que celui que la verité y prend. Or la verité n'aprouve point que nous la fassions servir de prétexte pour nous glorifier

en nous-mêmes, ni pour mépriser le prochain. Elle veut bien souffrir d'être ignorée & combattuë. Pourquoi ferons-nous difficulté de le souffrir? C'est donc pour nôtre interêt que nous combattons, & non pour celui de la verité. Ce qui nous pique n'est pas le mépris que la verité & la justice y ont reçu; c'est que nous croyons avoir été méprisez, & qu'on ne nous a pas rendu ce que nous croyons qu'on nous devoit. Or il est bien honteux de faire valoir ses propres interêts, lorsque la verité ne fait pas valoir les siens.

XIII.

On ne pense pas assez que les hommes peuvent avoir tort de ne se pas rendre intérieurement à la verité, mais qu'ils n'ont jamais tort de n'en pas demeurer d'accord extérieurement tant qu'ils n'en sont pas interieurement persuadez. Cependant on n'ose souvent se plaindre de l'erreur intérieure, parcequ'on voit bien qu'on n'a pas droit de s'élever au-dessus des autres de ce qu'on a plus d'intelligence qu'eux; & l'on se plaint de ce qu'on témoigne extérieurement de n'en être pas persua-

dé. On parle, dit-on, comme si on avoit raison. On maltraite les autres. On use de termes durs. Ce sont des suites de l'erreur qui n'ont rien de soi de plus mauvais que l'erreur même. Dés que l'on a travesti l'erreur en verité, il n'est pas étrange qu'on lui en attribuë les droits. Que si l'on prétend que le procedé de ces personnes ne seroit pas même convenable à la verité, quand ils l'auroient euë de leur côté, ce seroit alors une seconde erreur & une seconde ignorance; puisqu'ils auroient ignoré & quelle est la verité & quel est le procedé digne de la verité. Et ainsi ce procedé dont nous nous plaignons, ne seroit encore qu'une suite de cette seconde ignorance interieure, un second défaut d'intelligence, qui seroit à plaindre pour eux, & non pas pour nous.

XIV.

Il n'y a proprement que Dieu qui ait droit de se plaindre des erreurs & des ignorances des hommes, parce-qu'ils n'y tombent que par la haine qu'ils ont pour la lumiere dont il les éclaire, selon qu'il est dit: *Quiconque*

nis qui malè agit, odit lucem Enſaint Jean, 3 20.

On *fait le mal, hait la lumiere.* Mais quant aux hommes, l'illuſion des autres ne doit être pour eux qu'un objet de compaſſion & d'humiliation, par la conviction qu'ils doivent avoir qu'ils ſont capables des mêmes tenebres & des mêmes égaremens. Que s'il arrive qu'ils ſe trouvent incommodez par quelques ſuites & par quelques effets de ces erreurs, il eſt bien juſte qu'ils les ſouffrent en patience puiſque Dieu en ſouffre la ſource même qui les produit, & que la même conviction qu'ils doivent avoir qu'ils ſont capables des mêmes erreurs, doit s'étendre juſqu'aux ſuites, & leur faire croire qu'ils ſont capables de toutes les injuſtices qui en naiſſent.

XV.

On peut bleſſer la verité en diverſes manieres, & il n'eſt pas juſte que ceux qui la bleſſent d'une maniere, parlent durement de ceux qui la bleſſent en une autre. On bleſſe la verité en la combattant; en lui reſiſtant; en ne lui cedant pas; en inſpirant aux autres la fauſſeté. Cela eſt vrai, mais on ne la bleſſe pas moins en s'en glorifiant, & en l'employant à nos interêts & à

nôtre vanité, en la faisant servir d'armes contre la charité. Que ceux qui blâment les autres d'une simple ignorance, & d'un défaut d'intelligence, prennent garde s'ils n'ont point deshonoré la verité en ces autres manieres qui ne lui sont pas moins injurieuses.

Celui qui combat la verité en est ennemi en ce point : mais celui qui s'en sert contre la charité, en fait un usage aussi indigne d'elle ; puisque Dieu ne donne jamais la verité pour affoiblir la charité.

XVI

Ce qui me fâche, dit-on, c'est que non seulement ceux dont les pretentions étoient injustes, ne m'ont pas cedé ; mais ils ont même fait prévaloir leur injustice. Ils m'ont procuré la condamnation & l'improbation des autres. C'est fort bien prouver que ces personnes sont à plaindre ; mais c'est fort mal prouver que vous ayez sujet de vous plaindre d'elles. Elles sont à plaindre, & d'avoir combatu la verité, & d'avoir fait prévaloir l'erreur, & d'avoir fait mepriser ceux qui avoient raison. Ce sont trois maux differens pour

ces personnes : mais c'est un bonheur pour vous, & d'avoir connu la verité, & de n'avoir pas eu sujet de vous en élever ; & d'avoir participé à l'espece d'injure qu'elle a reçue. C'est à elle qu'il appartenoit de prevaloir, & non à vous. C'est à elle qu'on devoit ceder ; & non pas à vous. Si on ne l'a pas fait, c'est la verité qui a sujet de s'en plaindre, & non pas vous.

XVII.

Vous en avez d'autant moins, qu'il est aisé de vous montrer que vous n'êtes pas assuré que vous ne soyez point vous-même la cause du rebut que la verité a reçu. Car c'est souvent par nôtre faute que la verité n'est pas goûtée. C'est souvent parceque nous l'expliquons fort mal ; que nous la faisons voir revêtue d'un grand nombre de marques de fausseté : & enfin que nous irritons contre elle toutes les passions des autres. Nous parlons avec un air qui les choque, & nous commettons la verité avec toutes les preventions de ceux à qui nous la proposons. Doit-on donc s'étonner qu'ils rejettent une verité qui leur est si mal proposée ? s'ils

S'ils ont tort de ne ſe rendre pas à la verité que nous ſoûtenons contre eux, n'en avons-nous pas autant qu'eux de les avoir éloignez de s'y rendre par les faux jours où nous la leur avons fait voir?

XVIII.

Mais je veux que nous n'ayons point employé de ces mauvaiſes manieres qui ne ſont pas ſeulement des défauts d'eſprit, mais des défauts de mœurs: nous avons encore à examiner ſi la verité n'étoit point deſtituée dans nôtre bouche de ſes appuis naturels qui la font recevoir & goûter aux autres. Peut-être n'avons-nous point de talent pour la bien éclaircir & la rendre capable d'entrer dans l'eſprit. Car ce ſont deux qualitez differentes de bien connoître la verité, & de la bien faire entendre aux autres. Il eſt vrai qu'on ne peut pas corriger ces impuiſſances naturelles: mais auſſi il ne faut pas imputer aux autres ce qui en dépend. Il faut ſouffrir l'humiliation de n'être pas crû, quand on n'a pas le talent de ſe faire croire. Un Grand capitaine grec, qu'on avoit pris dans une hôtellerie pour un valet, fut prié par la maîtreſſe

du logis d'aider à quelque ſervice de cuiſine ; & s'étant trouvé dans ce miniſtere ſi diſporportionné à ſa qualité, il ne dit autre choſe à ceux qui s'en étonnoient, ſinon qu'il payoit la peine de ſa mauvaiſe mine. Il en eſt ſouvent de même de ceux que l'on condamne quand ils ont raiſon. Ils doivent penſer ſimplement qu'ils ſouffrent la peine de leur peu de netteté d'eſprit, & de leur peu d'adreſſe à mettre les choſes dans leur jour ; ſans aller chercher d'autres raiſons de ſe mettre en colere contre ceux qui l'ont emporté ſur eux.

XIX.

Mais pourquoi, dites-vous, ſe ſont-ils ſaiſis de ce qui leur étoit conteſté ? Je ne dis pas que cela ſoit juſte ; mais je dis que c'eſt une injuſtice ordinaire dont on ne doit point faire de bruit. Pour le comprendre il n'y a qu'à conſiderer qu'il y a des differends importans qui ſont reglez par des Juges que l'ordre du monde a établis pour cela. Il y en a, par exemple, qui ſe reglent au Conſeil du Roi, d'autres au Parlement, d'autres par des Juges inferieurs. Tous ces Juges ont quelque force pour

faire executer leurs jugemens, & les Juges les moins autorisez deviennent souverains, quand on ne peut pas se relever de leur sentence sans des embarras que la prudence oblige d'éviter. Car il est clair, à l'égard de toutes ces differentes jurisdictions, que dés-là qu'on n'a pas lieu d'en apeller & de faire changer le jugement, c'est une nécessité, & même un devoir de s'y soumettre & il faut croire alors que Dieu veut nous ôter ce qui nous est refusé par ces Juges établis; & que ce qui peut être injuste de la part des Juges du monde, est certainement juste de la part de Dieu qui nous prive justement de certains avantages, & qui se sert pour cela des jugemens injustes des hommes.

XX.

Nous ne sommes point dans ce cas dites-vous: cela peut être vrai à l'égard des Juges établis par autorité publique; car comme ils ont une puissance légitime, il s'y faut soumettre: mais il n'en est pas de même de ceux qui n'en ont aucune, qui sont proprement des parties qui s'érigent nean-

moins en Juges, & s'attribuent les choses par leur propre jugement. C'est où je prétends vous faire venir ; car ces parties érigées en Juges ont aussi leur autorité, & cette autorité vient de la nécessité des choses humaines. Les differends qui arrivent parmi les hommes étant infinis, & étant impossible qu'ils se jugent tous par des Juges reglez & établis, il faut necessairement que les moins considerables se reglent entre les parties mêmes : que chacune plaide sa cause comme elle peut, & tâche de persuader ceux avec qui elle conteste. Or dans ces sortes de jugemens les plus forts en créance, en autorité, en réputation, l'emportent sur les plus foibles. Ils se saisissent de ce qui est contesté en s'ajugeant à eux-mêmes ce qu'on leur dispute. Cela est injuste, dit-on. Oüi quand on le fait injustement : mais si on le faisoit justement, il n'y auroit point d'injustice. Car les differends des hommes ne se sçauroient regler autrement. Les Rois décident les grands differends qu'ils ont avec d'autres Etats par la force, parcequ'il n'y a point de Juge commun; & les petits differends des particuliers se reglent de même

par la force, parce qu'on ne les sçauroit regler d'une autre maniere. Si vous pouviez empêcher l'effet de ce jugement sans fracas & sans de plus grands inconveniens que le mal qu'on en peut souffrir, à la bonne-heure : faites le si vous pouvez. Mais si vous ne le pouvez pas il faut souffrir ces petites injustices qui sont inconnuës à ceux avec qui l'on est en contestation, & les souffrir avec la même soumission que l'on souffre celles qui nous seroient faites par des Juges établis & souverains.

Comme il ne faut donc pas s'amuser à décrier les tribunaux, lors qu'ils jugent injustement contre nous ; mais se contenter de ce que Dieu nous donne par leur ministere ; il ne faut pas de même se revolter contre ceux qui nous condamnent dans ces petits differends qui n'ont point d'autres Juges que les parties mêmes qui executent leur jugement par la force : mais il faut se soumettre humblement à ce qu'elles ont décidé, en se contentant de la part qu'elles nous ont voulu laisser lorsqu'elles sont plus fortes que nous, & en reconnoissant l'ordre de Dieu dans cette force telle qu'elle soit.

XXI.

1. Ep. de saint Pierre 3. 13. *Nous esperons*, dans l'autre vie, *de nouveaux cieux & une nouvelle terre où la justice habitera*; c'est-à-dire, que la force y sera toûjours jointe à la justice & ne servira qu'à l'execution de ses volontez. Mais dans ce monde ce n'est pas la justice qui domine, sinon dans la premiere cause. C'est la force qui regle tout dans toutes les causes secondes & qui y domine. Les plus grands, Rois du monde sont dominez par la force de la nature. Il faut, malgré eux, qu'ils brûlent s'ils s'aprochent trop du feu; & qu'ils gelent s'ils s'exposent à un froid rigoureux. Quand la mort ou les maladies les saisissent, il faut bien obéïr malgré toutes les resistances qu'ils y peuvent faire. C'est la force qui tient les peuples assujettis aux Rois, & les particuliers aux Magistrats. Or il y a dans le monde une infinité de forces grandes & petites, qui dominent tout ce qui se trouve dans leur ressort. Si un Superieur de Religion ordonne une pénitence à un Frere, il faut qu'il

la subisse. Si un Président fait taire un Avocat, il faut que l'Avocat se taise. Si un homme qui a quatre laquais, veut passer avant un autre qui n'en a qu'un, c'est une folie à cet homme de lui contester le pas. La raison veut qu'on s'assujettisse à chacune de ces forces, dés-lors qu'on n'y sçauroit resister; & qu'on regarde ceux qui l'ont comme des instrumens de Dieu en ce point.

XXII.

Or on ne prend pas garde qu'entre ces forces subalternes il y en a une qu'on peut appeller une force de persuasion, de créance, & d'autorité, qui consiste en un amas de diverses qualitez.

Parler bien nettement & avec agrément, contribuë à la persuasion.

La créance qu'on a acquise y contribuë, la qualité, la reputation, les manieres, un ton d'autorité, la confiance à se mettre en possession de la verité; tout cela fait une force pour persuader. Si donc une personne destituée de tous ces moyens entre en differend avec une personne fortifiée

de tous ces appuis, elle doit aussi-peu s'étonner d'être battuë, qu'une petite compagnie de cavalerie attaquée par un gros escadron. Ainsi quand l'impuissance de resister la reduit à ceder elle le doit faire avec la même égalité d'esprit, que s'il s'agissoit de se soumettre à toute autre force. A l'égard de celui qui ne peut surmonter cette force, elle devient une marque de la volonté de Dieu; car on a droit de conclure que Dieu ne veut pas que nous obtenions tout ce que nous ne pouvons obtenir. Je n'ay jamais pû, dit-on, persuader une telle personne de mes raisons: Dieu ne vouloit donc pas que vous la persuadassiez. Vous n'avez pû persuader qu'on vous accordât certains avantages qui vous appartenoient legitimement: Dieu ne vouloit donc pas qu'on vous les accordât; & ainsi il en faut accepter tranquillement la privation.

XXIII.

Tout ce que nous ne pouvons faire doit être mis au rang des choses qui nous sont aussi impossibles que d'être Rois de la Chine; & il faut mettre au

nombre de ces choses impossibles toutes celles que nous ne pouvons obtenir justement, & sans employer des moyens que la prudence & la pieté nous interdisent.

Par exemple, si pour se faire accorder quelque petit avantage, il falloit pousser à bout des personnes qu'on doit ménager : rompre avec elles ; les décrier ; se faire une querelle immortelle ; s'exposer à passer pour hautain, capricieux, & s'attirer une méchante reputation ; il est clair qu'il faut abandonner une telle prétention ; & parconsequent la regarder comme n'y pouvant réüssir, & se resoudre ainsi à souffrir humblement qu'on nous en prive.

XXIV.

Nous avons dit que tout Juge, quel qu'il soit, a un certain pouvoir de punir ceux qui lui restent, & c'est en quoi consiste sa force. Or cela convient aussi à ces Juges parties dont nous avons parlé, & dont la vie humaine ne se peut passer. Ils ordonnent aussi des punitions contre ceux qui ne se soumettent pas à eux. Ils les font condamner par le

commun du monde, comme des personnes déraisonnables, hautaines, de mauvaise humeur. On se décrie en leur resistant, & l'on acquiert une méchante réputation qui nuit souvent beaucoup dans la suite. La crainte juste de ces inconveniens nous oblige donc à nous soumettre aussi à ces sortes de Juges, & à nous contenter de ce que nous leur pouvons persuader de nous accorder. Vous pretendez avoir de grands droits sur quantité de petites choses; mais certains Juges qui se sont trouvez en état de s'attribuer le jugement de ces prétentions, n'ont pas eu les mêmes vûës. Il se trouve qu'ils sont plus autorisez. Il faut donc acquiescer à leur sentiment, & le prendre pour une volonté de Dieu sur nous.

XXV.

Si j'avois voulu, dites-vous, je me serois bien moqué de leurs sentimens; j'aurois pris d'autres Juges qui m'auroient rendu justice, & qui les auroient condamnez. Mais pour cela il falloit faire du fracas; paroître intéressé; s'agiter beaucoup; dire des choses dures; essuyer divers desagrémens,

se mettre en danger de scandaliser le monde; se faire condamner sur l'étiquette par la plûpart des gens; s'exposer à diverses passions de colere, de dépit, de chagrin; dans lesquelles il est difficile de se moderer. Vous avez crû qu'il étoit meilleur de ne faire point d'éclat, & que c'étoit-là ce que Dieu vouloit de vous; & vous en avez trés-bien jugé: mais puisque Dieu vouloit que vous en usassiez ainsi; il vouloit donc que vous renonçassiez à toutes vos petites prétentions pour le bien de la paix, pour conserver la tranquillité de vôtre ame & de vôtre conscience, que vous auriez blessée par un autre procedé. Or si Dieu le vouloit; vous devez regarder toutes ces choses comme ne vous appartenant point; puisque vous ne les pouvez obtenir qu'en offensant Dieu.

XXVI.

Mais n'est-ce point, dira-t-on, trop favoriser la cause de ceux qui ont tort dans le fond, que de se mettre tant en peine de conserver leur reputation, & de ne les pas troubler dans ce qu'ils usurpent injustement; & d'obliger ceux

qui ont raiſon de leur ceder ? Et ne pourroit-on pas qualifier tout cet Ecrit du nom de plaidoyé pour les perſonnes déraiſonnables ? Mais ce jugement ne ſeroit fondé que ſur une illuſion trés-ordinaire, mais trés dangereuſe, qui eſt de ne pas diſcerner les veritables interêts des hommes. Il y a de petits interêts, il y en a de grands ; & la raiſon veut qu'on neglige les petits pour conſerver les grands. Or on ne tend par cet Ecrit qu'à faire pratiquer cette maxime, & c'eſt à quoi aboutiſſent toutes les reflexions qu'il contient.

Quand on ſoûtient quelque choſe contre quelqu'un, & qu'on prétend qu'il nous accorde quelque avantage auquel on croit avoir droit, quel eſt nôtre principal interêt ? Eſt-ce de faire prevaloir nôtre ſentiment, ou d'obtenir ce petit avantage que nous pretendons ? Si cela eſt, nous nous contentons de bien peu de choſe, & nous faiſons voir que nous n'avons gueres d'idée des vrais biens ni des vrais maux. N'eſt-il pas infiniment plus important pour nous d'edifier le prochain par nôtre douceur ; de ne le pas ſcandaliſer ;

aigrir, irriter par nôtre fierté; de conserver la paix de nôtre ame, que d'obtenir ces petits avantages temporels, ou de faire prévaloir & approuver nôtre sentiment? Ne sont-ce pas-là au contraire des avantages si minces, qu'il vaut mieux en un sens n'y pas réüssir que d'y réüssir? Car que revient-il de tout cela? Du vent, de la fumée. Mais il y a quelque chose de bien plus solide à être mortifié lors même qu'on a raison; à être privé de quelques pretentions legitimes pour lesquelles on avoit de l'attache; & la raison & la pieté y trouvent bien mieux leur compte.

On a donc pretendu favoriser dans cet Ecrit les vrais & les grands interêts de ceux qui ont raison, & leur apprendre à négliger les petits. On a voulu empêcher ceux dont la cause est juste de perdre leurs solides avantages. On ne sçauroit trop apprendre aux hommes à separer leurs vrais interêts; c'est-à-dire, ceux de leur ame, de ceux de l'amour propre. Car leur interêt est au contraire que leur amour propre ne soit point satisfait, qu'il soit contredit, qu'il soit mortifié. C'est à quoi

l'Apôtre nous exhorte par ces paroles : *Mes freres, nous ne sommes pas redevables à la chair de vivre selon la chair* : car cette chair est nôtre amour propre, selon lequel l'Apôtre nous défend de vivre, & qu'il nous commande de détruire ; & il ne faut pas dire qu'il n'y a pas d'amour propre à desirer d'obtenir ce qui est juste. car on peut desirer injustement ce qui est juste en soi ; & c'est quand on le desire avec trop de passion, & qu'on n'est pas disposé à en être privé si Dieu le veut ; quand on employe de mauvais moyens pour l'obtenir, comme les paroles aigres & les contestations animées.

Fratres, debitores sumus non carni, ut secundùm carnem vivamus. *Aux Rom.* 8. 12.

Tous ces moyens sont injustes, puisque Dieu les condamne ; & ils marquent ainsi qu'il y a dans le fond du cœur quelque passion deraisonnable qui nous les fait employer. Nous ne devons rien desirer que ce que Dieu nous veut donner. Or il est certain que Dieu ne veut pas nous donner ce que nous ne pouvons obtenir que par ces moyens.

Il vaut mieux perdre ce que nous demandons le plus legitimement, que de les employer. Voilà ce que Dieu veut de nous.

Il n'eſt donc point vrai que ce diſcours tende à favoriſer les perſonnes déraiſonnables. Il tend au contraire uniquement à conſerver à ceux qui ont raiſon, le plus grand bien qu'ils puiſſent avoir, qui eſt d'avoir raiſon en tous tems, ſelon qu'il eſt dit : *Heureux ceux qui gardent les regles de la juſtice, & qui font en tout tems ce qui eſt juſte.* Ce n'étoit point pour favoriſer l'injuſtice, que ſaint Paul conſeilloit aux Chrêtiens de ne point plaider, & de *ſouffrir plûtôt l'injuſtice.* C'étoit plûtôt pour empêcher qu'ils ne ſe miſſent en danger de perdre cette juſtice. Et ſon but étoit de leur en aſſurer la poſſeſſion. Ainſi l'on peut avancer ſur ce ſujet une penſée aſſez contraire aux idées communes, mais vraye & ſolide en elle-même. C'eſt que nôtre interêt particulier nous doit porter ordinairement à éviter toutes conteſtations, même en perdant ce que nous pouvons prétendre ; & que c'eſt au-contraire l'interêt du prochain qui nous doit obliger en quelque rencontre à lui conteſter certaines choſes.

Beati qui cuſtodiunt judiciũ, & faciunt juſtitiã in omni tempore. *Pſ.* 105. 13. *1. aux Cor.* 6. 7

Je ne dois point conteſter ni me plaindre fortement des autres, lorſque je

puis craindre avec raison de perdre la paix de l'ame, de blesser la charité, de me dissiper dans l'embarras des contestations : mais s'il y a quelque raison qui puisse y engager, c'est le desir de préserver le prochain d'une usurpation injuste qui blesseroit sa conscience. Comme il est rare néanmoins qu'on y puisse réussir par cette voye, sans tomber dans de plus grands inconveniens ; il est rare parconsequent qu'on soit obligé à la pratique de cette sorte de charité. Il vaut ordinairement mieux ceder, parceque nous sommes plus chargez de procurer nôtre avantage que celui des autres.

DES ATTRAITS.

I.

LA felicité du ciel consiste à être assujetti à la volonté de Dieu dont la lumiere de la gloire nous fera voir clairement & sans voile, la justice & la sainteté. Et la vertu de la terre, qui en est le principe, consiste à aimer cette volonté connuë par la lumiere de la foi, à la suivre, à l'executer par une obéïssance exacte & fidéle à toutes les loix de Dieu.

I I.

C'est dans la vûë de cette exactitude que Dieu demande dans l'execution de ses volontez & dans l'observation de ses preceptes, que David s'écrie: *Vous avez commandé, Seigneur, qu'on observât vos commandemens avec un extrême soin.* Ce saint Prophete ne pouvoit se satisfaire dans ce soin, & il voyoit toûjours que quelque grand que

Tu mãdasti, mandata tua custodiri nimis. *Ps.* 118. 4.

fût celui qu'il y apportoit, il étoit encore beaucoup au-dessous de celui auquel il se sentoit obligé.

III.

La pieté veritable & solide consistant donc dans cette fidelité à accomplir la loi de Dieu, il en faut tirer la regle sur laquelle on doit examiner tout état intérieur, toute maniere de devotion, & toute forme de vie. Car tous les états, toutes les devotions, toutes les pratiques qui nous éloignent de l'observation de nos devoirs, sont mauvais. C'est Dieu même qui le decide expressément dans l'Apôtre saint Jean. *Celui*, dit-il, *qui se vente de le connoître, & qui n'observe point ses commandemens, est un menteur, & la verité n'est point en lui. La charité de Dieu*, dit encore cet Apôtre, *c'est d'observer les commandemens.*

1. Ep. 2. 4.

Hæc est charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus. 1. Ep. 5. 3.

IV.

C'est pourquoi ce Saint ne dit pas que celui qui est bien recueilli, bien consolé, bien appliqué, & qui a de grands sentimens de devotion, *est juste*: mais, il dit que c'est *celui qui accomplit la justice.*

Qui facit justitiam, justus est. 1. Ep. 3. 7.

V.

L'Apôtre ſaint Pierre ne nous renvoye point auſſi pour aſſurer nôtre vocation ; c'eſt-à-dire, pour nous aſſurer que nous ſommes ſolidement à Dieu aux ſentimens de devotion, aux recueillemens que nous avons dans nos prieres : il nous renvoye à nos bonnes-œuvre. *Ayez ſoin* dit-il, *de rendre votre vocation certaine par vos bonnes œuvres.* 2. Ep. 1. 10.

VI.

Enfin JESUS-CHRIST même en nous avertiſſant dans ſon Evangile: qu'il n'y aura que ceux qui auront accompli la volonté de ſon Pere qui entreront dans le royaume de Dieu, & qu'il y en aura *pluſieurs qui lui diront: Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophetiſé, chaſſé les démons, & fait des miracles en vôtre nom ? à qui il repondra qu'il ne les connoît pas*, nous donne lieu de conclure le même de toutes les autres graces qui peuvent être ſéparées de cette fidelité & de cette exacte obéiſſance à ſes loix ; & nous oblige ainſi à ne juger que par-là du veritable état de nôtre ame. En S. Matt. 7. 22. 23

VII.

Il s'ensuit de là qu'on ne doit jamais oposer ni mettre en balance ce qu'on apelle *attrait*, avec ce qui est de devoir; & que lorsqu'ils sont contraires, il faut renoncer à l'attrait pour suivre le devoir.

VIII.

Cela ne se doit pas seulement observer à l'égard des devoirs généraux & des commandemens communs de Dieu ou de l'Eglise; mais aussi à l'égard des devoirs particuliers qui naissent de nôtre condition & de nôtre état.

IX.

Une femme mariée doit préferer ce qu'elle doit à son mari à tous ses attraits, instincts, sentimens. Une mere de famille doit faire de même à l'égard de ce qu'elle doit à ses enfans, à ses serviteurs, & à l'édification commune de son état.

X.

Cela n'a pas lieu seulement quand on a sujet de croire que ces attraits sont purement naturels, & que ce ne sont que des fantaisies; mais lors meme

que l'on a ſujet de les prendre pour les mouvemens de Dieu. Car ce n'eſt pas une conſequence néceſſaire ni juſte, que ſi un état & un attrait ſont de Dieu, il faille ſuivre l'attrait, & n'avoir point de défiance de ce qu'on fait enſuite de cet attrait & de cet état.

XI.

La raiſon en eſt que comme il ſe fait dans nos actions un mélange de charité & d'amour propre, il s'en fait un d'attraits de Dieu & de fantaiſies; la fantaiſie portant plus loin l'attrait qu'elle ne devroit, & que la lumiere de Dieu ne le porte.

XII.

Pour entendre cela, il faut ſçavoir que la lumiere veritable de la foi par laquelle nous devons regler nos actions, doit comprendre tous nos devoirs. Car ce n'eſt pas aſſez de ſatisfaire à une vertu particuliere, ſi l'on ne ſatisfait à toutes: & ſouvent ce qui ſeroit bon en ſoi, eu égard à une certaine vertu, eſt mauvais; parce qu'il choque quelque devoir qui ne nous permet pas en cette occaſion de pratiquer cette vertu. Il ſe

peut donc bien faire que Dieu nous donne un attrait pour une vertu, & que l'amour que nous avons ſoit de Dieu; & que néanmoins nous pechions en la pratiquant, en choquant quelque devoir qui nous en empêche. Mais il eſt vrai alors que ce n'eſt pas l'attrait de Dieu qui nous fait pecher; c'eſt nôtre fantaiſie & nôtre precipitation. Car la volonté de Dieu dans cette rencontre, étoit que nous conſervaſſions cet attrait dans le cœur, & que nous fuſſions fideles à en remercier Dieu comme d'une grace qu'il nous faiſoit; & que nous agiſſions néanmoins ſelon cet autre devoir qui nous marquoit ſa volonté.

XIII.

Des exemples éclairciront ce que je viens de dire. Saint Pierre avoit, ſelon ſaint Auguſtin, un veritable amour de Dieu, lorſqu'il diſoit: *Quand il me faudroit mourir avec vous, je ne vous renoncerai pas.* Cependant il péchoit par cette promeſſe préſompueuſe. L'amour qu'il portoit à JESUS-CHRIST étoit bon. Sa préſomptiou étoit mauvaiſe.

En. s. Matt. 25.35.

La volonté de Dieu étoit qu'il l'aimât, & il ſuivoit cette volonté: mais

la volonté de Dieu étoit qu'il sentît sa foiblesse ; qu'il reconnût qu'il ne pouvoit rien par lui-même : & il ne satisfaisoit pas à cette autre volonté de Dieu.

XIV.

Saint Augustin a écrit une lettre admirable à une Dame nommée Ecdicie, qu'un excés de zele avoit precipitée dans des fautes considerables. Elle s'étoit opiniâtrée à rejetter tous les habits magnifiques & à s'habiller de serge noire, qui étoit alors l'habit des veuves, jusqu'à vivre pour cela en mesintelligence avec son mari.

Elle faisoit des aumônes indiscretes, sans sa participation.

Enfin elle avoit fait un vœu de chasteté sans son consentement.

Il est certain, comme ce Saint lui fait voir, que sa conduite étoit imprudente : mais il ne s'ensuit pas que tous ces mouvemens particuliers ne pussent être bons.

Elle avoit attrait à la simplicité des habits, aux aumônes, à l'entiere pureté. Ces mouvemens étoient bons d'eux mêmes, & ils pouvoient être de Dieu ; mais elle les portoit trop loin.

Dieu vouloit qu'elle conservât ces desirs dans son cœur, mais qu'elle ne les executât pas, & qu'elle agît au contraire par l'amour de la paix de sa maison, de la charité, & de la juste complaisance qu'elle devoit à son mari, ce qui faisoit son devoir.

Elle péchoit donc, non parcequ'elle aimoit précisément ces vertus, dont elle pouvoit conserver l'amour dans le cœur; mais parcequ'elle suivoit son caprice, & qu'elle n'aimoit pas assez ces autres vertus que Dieu vouloit qu'elle pratiquât en cette rencontre.

X V.

Il se peut faire de même qu'une personne soit portée aux austeritez par un attrait de Dieu, & qu'elle fasse mal néanmoins en les pratiquant; parcequ'elle violeroit quelque devoir plus important: & supposé ce devoir, la volonté de Dieu seroit, à l'égard de cette personne, qu'elle aimât les austeritez selon son attrait, & qu'elle se reduisît à la regle qui lui est prescrite par ses autres devoirs.

X V I.

Saint François de Sales défend à ses filles

filles de se retirer de la vie commune sous prétexte d'austérité, de peur de détruire la fin de son Institut, qui est d'être proportionné aux foibles. S'ensuit-il que tout amour des austeritez que les Religieuses de la Visitation pourroient avoir, soit faux, & ne vienne point de l'Esprit de Dieu? Nullement.

Il s'ensuit seulement qu'elles ne le doivent pas pratiquer, mais s'humilier, en se réduisant à la vie commune.

XVII.

Combien y a-t-il de personnes à qui Dieu donne un grand desir de la vie Religieuse, & qu'il met néanmoins dans l'impuissance de l'embrasser? Et sa volonté alors est qu'elles ayent ce desir, & qu'elles ne le suivent pas

XVIII.

David avoit conçû par le mouvement de Dieu le desir de lui bâtir un temple: & néanmoins Dieu avoit une volonté expresse de ne pas permettre qu'il l'executât; & il lui en fit même défense. Ainsi il lui inspiroit un mouvement qu'il ne vouloit pas qu'il suivît.

XIX.

Ce ſont donc deux choſes d'avoir un attrait pour certaines devotions, certaines vertus, certains exercices de pieté, & de le devoir ſuivre dans la pratique. L'un ne ſuit nullement de l'autre. Il ſuffit que les choſes ſoient bonnes pour les deſirer, pour les aimer; & comme ces mouvemens ſont bons, Dieu les peut former dans le cœur; mais les actions doivent être reglées ſur tous les devoirs & ſur la volonté de Dieu, qui preſcrit à chacun ce qu'il doit faire dans telle & telle circonſtance.

XX.

C'eſt ordinairement faute de diſtinguer ces deux choſes, & de s'appliquer à conſiderer en même-temps tous ſes devoirs & toutes les volontez de Dieu ſur nous, que l'on tombe dans des devotions de fantaiſie. Car le propre de la fantaiſie eſt de s'attacher à un ſeul objet, de borner nôtre vûë à ce ſeul objet, de s'en remplir, de le groſſir; de nous cacher tout le reſte. Il ſe peut donc fort bien faire que le cœur étant touché d'un attrait de

Dieu pour quelque vertu; & cet attrait étant bon s'il demeuroit dans de justes bornes, la fantaisie vienne à s'y joindre; qu'elle s'y attache : & que nous cachant tous nos autres devoirs, elle se rende principe de nos actions; au lieu que Dieu ne nous avoit pas donné cet attrait pour être suivi dans la pratique.

XXI.

C'est ce qui fait voir que les personnes qui ont de ces sortes d'attraits, lors même qu'elles ont quelque sujet de les prendre pour des mouvemens de Dieu ont encore plus de besoin que les autres de consulter sur leur conduite des personnes éclairées; afin qu'ils supléent par leurs lumieres à ce qui peut manquer à la leur. Car ces personnes voyent d'ordinaire trop & trop peu. Elles voient trop l'objet de leur mouvement, & voyent trop peu leurs autres devoirs.

XXII.

Mais il est vrai qu'elles doivent être extrémement sur leurs gardes, pour ne prendre pas témerairement confiance en des personnes peu éclairées.

Car il y a une infinité de gens qui aiment tout ce qui est un peu extraordinaire, & qui sous pretexte de suivre les voies de Dieu dans les ames, sanctifient toutes leurs fantaisies, & prennent tout pour des marques de sainteté. Il y en a au contraire qui faute de connoître l'étenduë de la nature ou de la grace, prennent tout ce qui se passe dans les ames pour des illusions du demon.

XXIII.

Comme le principal danger des états un peu extraordinaires, est de s'y attacher & d'y avoir de la complaisance, il est bon d'avoir fortement ces maximes dans l'esprit.

XXIV.

1. Qu'il est difficile de distinguer ces états de ceux qui naissent purement de certains temperamens & de certaines dispositions de corps.

2. Que soit nature, soit maladie, soit attrait de Dieu, ce n'est point par-là que nous devons juger de nous-mêmes. On peut être saint sans cela,

& on peut ne l'être pas avec cela.

XXV.

On ne peut pas non plus juger par ces états du degré de sa vertu, ni de sa force. Car il y a des ames qui ne sentent aucune consolation, ni aucun mouvement, qui sont beaucoup plus fortes que celles qui sont conduites par la voie des sentimens & des attraits; parce qu'elles sont accoûtumées d'aller à Dieu au travers des nuages & des repugnances de la nature; au lieu que les autres demeurent souvent abatuës lorsque le vent qui les poussoit, vient à leur manquer.

XXVI.

On ne peut pas même se confier à soi, ni juger de soi-même par le peu de fautes que l'on fait; car il y a des personnes qui en font beaucoup & d'assez grandes, qui sont plus vertueuses & plus agreables à Dieu que celles qui en font moins, parce qu'elles s'humilient davantage, & qu'elles se fortifient par leurs chutes.

Saint Augustin dit, par exemple, qu'une personne qui se met souvent en

colere, & qui en revient bien, & s'accuse de cette faute, vaut mieux que celui qui s'y met plus rarement & la conserve plus long-tems.

XXVII.

Tout consiste donc à s'aneantir & à s'humilier devant Dieu ; à ne se confier qu'en sa misericorde, à ne s'apuyer que sur JESUS-CHRIST ; à se défier de soi même & de sa lumiere ; à tâcher de lui être fidéle en tout ; à aller à lui simplement avec confiance & avec amour.

Une ame qui est dans cette disposition, use bien de ces attraits, quand même ils ne seroient que des effets du temperament & de la fantaisie.

Et celle qui n'y seroit pas, en useroit mal, quand même ils seroient de Dieu.

DE LA MANIERE *de profiter des nouvelles, & principalement de celles qui regardent les affaires de l'Eglise.*

I

TOUT ce qui arrive dans le monde contribuant à l'execution du grand dessein de Dieu, qui est le salut & la gloire de ses Elûs, il est certain que Dieu leur découvrira dans le Ciel les ressorts secrets par lesquels il le fait réüssir, & toutes les fins cachées qu'il a euës dans tous les événemens que sa providence a permis ou procurez. Toute l'histoire du monde, & generale & particuliere, leur sera donc pleinement dévelopée. Rien ne leur sera ni déguisé ni caché, parceque Dieu voudra qu'ils l'en glorifient, & qu'ils en ayent la juste reconnoissance qu'ils lui en doivent.

Cependant en un autre sens on peut dire que toute l'histoire des événemens temporels, sera en quelque sorte anéantie dans l'autre monde; parceque l'ame s'attachera tellement à Dieu consideré dans lui-même & dans l'infinité de son être, que tout le reste lui paroîtra un néant en comparaison de ce grand objet. Et c'est la raison pour laquelle saint Augustin enseigne, que la vûë de Dieu en lui-même effacera en quelque sorte de l'esprit des Elûs tout ce qui n'est que passager dans les mysteres mêmes de Jesus-Christ.

II.

Nous avons justement dans ce monde les deux défauts opposez à la perfection de l'état des Bienheureux. Ce que nous connoissons des événemens temporels n'est presque rien. Car outre que nous en connoissons peu, la connoissance que nous en avons est si imparfaite, si alterée, si mêlée d'erreurs & d'incertitudes, qu'elle ne vaut presque pas la peine que nous nous y appliquions. Cependant ce que nous en sçavons, nous remplit tellement, que nôtre esprit en est beaucoup plus oc-

cupé que de Dieu : & au lieu qu'il ne peut demeurer attaché à l'être de Dieu, quelque infini qu'il soit, il s'entretient sans peine de ces événemens humains & il y trouve sa nourriture & son plaisir.

III.

Mais il faut néanmoins distinguer ns cette difference de l'état de l'homme en cette vie & de celui des Bienheureux, ce qui vient de la corruption de sa nature, & ce qui vient de l'imperfection de son état. Car de ce qu'il ne peut encore s'arrêter purement à l'infinité de l'être de Dieu, & qu'il a besoin de se servir des créatures & des œuvres de Dieu pour s'y élever, ce n'est qu'une imperfection de son état de voyageur, qui ne lui permettant encore de voir Dieu qu'en énigme & comme dans un miroir, l'oblige de se soûtenir dans la contemplation de Dieu par le moyen des évenemens temporels qui le font connoître & des créatures qui le représentent. Mais de ce qu'il s'attache à ces évenemens temporels; qu'il se remplit de ces créatures sans rapport à Dieu; qu'il en fait l'objet de sa curiosité & de ses autres passions;

qu'il s'y arrête & s'en nourrit, c'est un effet de la corruption de son cœur & de ce vuide que le peché y a produit, qu'il tâche vainement de remplir par la recherche inquiete des connoissances humaines, & principalement de celles qui excitent & qui entretiennent ses passions.

IV.

La raison veut donc que l'on corrige d'une part ce que la concupiscence ajoûte à l'imperfection de l'état de l'homme dans cette vie; mais que l'on s'accommode néanmoins de l'autre à cette imperfection d'état. C'est-à-dire, que l'on retranche, autant que l'on peut la curiosité de toutes les choses qui ne nous sont pas des appuis pour nous élever à Dieu; mais que l'on se serve néanmoins de tous les effets de sa providence, qui peuvent contribuer à nous faire admirer sa grandeur; aimer sa misericorde & sa bonté; craindre sa severité & sa justice.

V.

Mais ce qu'il y a de dangereux en ceci, c'est que les mêmes objets & les mêmes évenemens sont capables de

nourrir la curiosité & d'édifier la charité ; & que les uns s'en servent pour contenter leurs passions , & les autres pour en tirer des motifs de prier & de loüer Dieu; & qu'ils servent aux uns pour les remplir des créatures & pour bannir Dieu de leur souvenir, & qu'ils augmentent dans les autres l'idée qu'ils ont de Dieu , & les y attachent plus fortement. Quelle est donc la regle que l'on doit suivre pour éviter ce mal,& pour se procurer ce bien;c'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer.

VI.

Ceux qui ont prescrit avec liberté la conduite qui est d'elle-même la plus propre pour mener les ames à Dieu, & pour les guerir de leurs maladies, entre lesquelles la curiosité est une des principales, ont crû que ceux qui sont encore dans un état de foiblesse , doivent se separer de la vûë des objets capables d'exciter leurs passions & d'attacher fortement leur esprit , & ne s'occuper que de certains objets plus tranquilles & moins attachans qui puissent les aider à s'élever à Dieu.

son Fils, soit depuis cette venuë, pour l'établissement de son Eglise & le salut de ses Elûs.

VIII.

Cette difference que les sages Legislateurs de la vie Religieuse ont faite entre les évenemens passez depuis un assez long-temps, & ceux que l'on peut regarder comme presens, parcequ'ils arrivent de nôtre temps, est fondée sur des raisons trés-essentielles.

Les premiers étant éloignez de nous, nous voyons peu le rapport qu'ils ont à nous, & ainsi ils excitent peu nos passions : mais nous y voyons beaucoup le rapport qu'ils ont à Dieu ; parceque la suite de ces évenemens nous fait voir le bien qui en est arrivé à l'Eglise. La felicité des méchans, lorsqu'elle est passée, n'est plus un objet de tentation; parceque la vûë que nous avons en même-temps de l'anéantissement de cette felicité, y sert de contrepoison. Nous la méprisons aisément en voyant la breveté de sa durée : & comme il est dit dans les Pseaumes, que Dieu se moque des desseins des méchans ; parce qu'il voit le jour qui doit finir ces desseins avec leur vie, on se moque

IX.

De plus, nôtre raison est convaincuë à l'égard de toutes les choses passées il y a long-temps, qu'il n'y a rien à souhaiter ni à esperer à cet égard. Ainsi elles ne font naître ni nos esperances, ni nos craintes. On voit clairement qu'on n'a rien à faire à l'égard de ces choses qu'à adorer Dieu & sa conduite sur les créatures. Mais celles qui sont peu éloignées de nous ayant encore des suites futures qui peuvent être changées par la volonté des hommes, produisent ordinairement en nous des esperances, des craintes, des inquietudes. On s'attache par ses desirs à certains évenemens ; & l'on conçoit de l'indignation pour tout ce qui s'y oppose : & il est difficile dans ces divers mouvemens de demeurer dans la dépendance & dans la soumission où l'on doit être à l'égard de Dieu.

Enfin les impressions des choses présentes étant d'elles-mêmes beaucoup plus vives que celles qui naissent des choses passées, sont par là même beaucoup plus capables d'irriter nos passions, & de tirer l'ame de l'assiette tran-

quille où elle doit tâcher de se conserver.

X.

Si l'on étoit donc en état de regler sa vie comme on le voudroit, & de choisir uniquement les lieux, les personnes, les emplois, les occupations par rapport à sa propre sanctification, il est indubitable qu'on feroit fort bien de détourner sa vûë des nouvelles presentes & du siecle present, & de ne s'occuper que de ce qui s'est passé il y a assez long-temps, en se transportant ainsi comme dans un autre siecle, pour éviter la contagion de celui-ci.

XI.

Il faudroit même user de grands retranchemens à l'égard des évenemens passez ; parcequ'il y en a beaucoup qui ne servent pas si directement à faire connoître Dieu : & il seroit juste de se réduire à ne considerer que ceux où sa providence paroît d'une maniere plus sensible. Ainsi l'histoire de ce que Dieu a fait pour préparer les hommes à l'avenement de JESUS-CHRIST ; celle de ce que JESUS CHRIST a fait dans le monde & depuis qu'il en est sorti,

pour l'établissement de son Eglise, devroit faire l'unique occupation de nos esprits, & borner nôtre curiosité.

On seroit heureux si l'on pouvoit se renfermer dans ces termes, & ne s'appliquer qu'à ces objets capables d'édifier, & incapables de nuire : mais cela n'est pas possible à tout le monde. Il y en a que les nouvelles des affaires présentes viennent chercher, & d'autres qui sont obligez par diverses necessitez de s'en instruire. C'est quelquefois une charité que de s'en informer pour les faire sçavoir à ceux qui en ont besoin. Il faut donc que ceux qui ne peuvent joüir de cette ignorance tranquille, & de cette separation entiere des objets capables d'exciter les passions, tâchent de réparer cette perte en se procurant une autre sorte d'avantage qui ne seroit pas moins grand. C'est de se servir de ces nouvelles pour nourrir leur pieté, & pour pratiquer quantité d'actions de vertu.

XII.

Le moyen d'y réüssir est de considerer quelles dispositions & quels sentimens la Religion chrétienne nous prescrit à l'égard des évenemens qui com-

posent ces nouvelles. Car c'est une erreur de croire qu'elle n'en prescrive point ; & que parce qu'on n'y a point à agir, il soit permis ou de s'abandonner aux passions naturelles qu'elles excitent en nous, ou de s'en servir comme d'un spectale qui nous divertisse & qui nous tire de la langueur & de l'ennui, en faisant ainsi proprement à nôtre égard les effets d'une comedie. Les payens ont assez aimé ces spectateurs oisifs & indifferens des évenemens du monde : mais la Religion chrétienne ne les peut souffrir. Car comme l'honneur de Dieu & le bien de l'Eglise ou du Prochain y est souvent interessé, elle ne permet pas qu'on se tienne neutre en ces rencontres. Qui aime la justice ; doit s'affliger de ce qui la blesse. Qui aime l'Eglise, doit être touché de ce qui lui nuit ; & l'insensibilité dans ces occasions ne sçauroit naître que d'un defaut d'amour pour l'une & pour l'autre, qui est non seulement un vice, mais la source generale de tous les vices.

XIII.

Il faut donc prendre part à ces éve-

nemens. Mais comment & de quelle sorte ? C'est ce qu'il faut expliquer.

Les affaires de l'Eglise, (car ce sont ces sortes de nouvelles que nous considerons particulierement ici) sont les affaires de tous les Chrétiens ; parcequ'ils forment eux-mêmes l'Eglise. Ainsi, quand ils s'en mêlent, ils se mêlent de ce qui leur apartient. Mais pour sçavoir quel est leur devoir à cet égard, il faut considerer que Dieu qui veut que l'Eglise soit une societé reglée, a séparé les fonctions des membres qui la composent. Il a destiné les uns pour la défendre, pour agir, pour parler en son nom ; il a ordonné aux autres de prier pour ceux qui agissent, de compatir aux maux de l'Eglise, & de tâcher d'apaiser Dieu par leurs gemissemens & par leurs bonnes œuvres. Ces deux sortes de parties dont l'Eglise est composée, doivent conspirer à la même fin, mais par des voyes differentes : & ces voyes differentes sont néanmoins tellement liées ensemble, que souvent les dereglemens qui arrivent dans ceux qui sont destinez à agir, ont leur source dans la négligence de ceux qui sont destinez à prier & à gemir devant Dieu.

Si les Pasteurs & les ministres de l'Eglise manquent de zele & de lumiere, c'est que les peuples ne demandent pas à Dieu avec assez d'ardeur des Pasteurs zelez & éclairez, & qu'ils n'ont pas assez de soin de leur obtenir par leurs prieres la force qui leur est necessaire pour soûtenir les interêts de l'Eglise.

Il est clair par-là que ceux qui se trouvent dans l'état de ne pouvoir prendre part aux maux de l Eglise que par leurs prieres, ne doivent pas, quand ils les apprennent, s'animer tellement de zele contre ceux qui les causent par leur foiblesse, ou par leurs passions injustes, qu'ils n'entrent eux-mêmes dans des sentimens d'abaissement & d'humiliation devant Dieu, par la crainte d'avoir cooperé à ces maux par leur negligence, leur tiedeur, & par tous leurs autres défauts. Ils ne doivent point tellement penser que les autres ne s'acquittent pas de leur devoir, qu'ils ne craignent pour eux mêmes de ne se pas bien acquitter des leurs.

Et enfin ils ne doivent pas se croire exempts de l'obligation de satisfaire à Dieu par l'humiliation & la penitence, pour le violement de ses loix, comme

s'ils n'y avoient aucune part.

XIV.

C'est par ce sentiment que l'on voit que Tobie & Daniel regardent les fautes par lesquelles le peuple Juif avoit merité d'être chassé de la terre que Dieu avoit donnée à Abraham & à sa posterité, & d'être transporté en Assyrie, ou en Babylone, comme leurs propres fautes. *Parce*, dit Tobie, *que* ch. 3.
nous n'avons pas obéï à vos préceptes, v. 4.
nous avons été livrez au pillage, à la captivité, & à la mort; & nous sommes devenus la fable & la honte des nations parmi lesquelles vous nous avez dispersez. Nous avons peché, dit Daniel, ch. 3. v.
nous avons commis des iniquitez, nous 29. 30.
avons agi d'une maniere impie : nous nous sommes éloignez de vous : nous nous sommes écartez de vos commandemens :
nous n'avons pas obéï aux Prophetes vos ch. 9.
serviteurs qui parloient en vôtre Nom v. 6.
à nos Rois, à nos Princes, & à nos peres, & à tout le peuple. C'est à vous, vers. 7.
Seigneur que la justice appartient : mais pour nous nous n'avons que la confusion pour partage. On voit par-là que ces Saints ne se séparoient point de ceux

qui avoient peché ; mais qu'ils se joignoient à eux pour partager l'humiliation & la pénitence de ces pechez.

X V.

Non-seulement on doit craindre d'avoir part à ces fautes, mais on peut justement aprehender d'être envelopé dans les suites facheuses qu'elles attirent, & qui en sont la punition. Car quoique l'on soit d'une condition qui semble nous mettre à couvert de ces suites, néanmoins les choses du monde sont tellement enchaînées les unes avec les autres, qu'il n'y a presque point d'évenement auquel le diable ne puisse attacher nôtre perte, si Dieu lui permet d'user de toute son adresse contre nous. Aussi c'est ce qu'il se propose en tous les troubles qu'il excite dans l'Eglise. Ceux qui ne les regardent que par les sens, n'y aperçoivent que des hommes qui agissent, & des biens & des maux temporels qu'ils se causent les uns aux autres : mais la foi nous y fait bien découvrir un autre spectacle. Elle nous fait voir que dans ces grandes affaires, & qui ont de grandes suites, le démon a aussi de grands desseins ; qu'il pré-

tend par-là faire tomber plusieurs ames dans ses piéges ; qu'il s'en sert comme de filet pour les enveloper, & que ce filet s'étend beaucoup plus loin qu'il ne semble ; qu'il rend les uns auteurs des injustices, les autres cooperateurs ; qu'il y fait consentir les autres ou par leurs paroles ou par leur silence ; qu'il pretend en faire tomber d'autres, en leur causant des vexations au dessus de leurs forces, & en leur faisant perdre la patience & la paix ; qu'il a dessein de mettre des obstacles aux bons desseins des uns, en les rendant odieux & inutiles ; & d'épouvanter tellement les autres, que ne s'occupant que d'eux-mêmes & de leur propre sureté, ils négligent les devoirs les plus communs de la charité, qu'il porte les uns aux murmures, à l'impatience, au zele amer, à l'aversion secrete ; les autres à l'indiscretion & aux entreprises témeraires. Enfin ces filets du diable sont si étendus en certaines affaires, que c'est une grace trés-particuliere de Dieu que d'en échaper. Tel qui croit les éviter d'un côté, y tombe souvent d'un autre ; & il n'y a point d'autre moyen de s'en préserver absolu-

ment, que de recourir à Dieu avec des ſentimens d'humiliation & de crainte, non ſeulement pour les autres, mais pour ſoi-même, quelque ſéparé que l'on ſoit de ces troubles par ſa profeſſion & par ſon état.

XVI

C'eſt la diſpoſition generale dans laquelle il faut tâcher d'entrer & de s'établir, & il eſt bon d'y joindre quelque diſpoſition particuliere.

Comme le principal objet de la charité, c'eſt Dieu même, & qu'elle ne doit ſe porter aux hommes que par rapport à Dieu, c'eſt auſſi l'interêt de Dieu qu'il faut principalement conſiderer dans toutes les affaires où la juſtice eſt violée. Car c'eſt Dieu qui reçoit toûjours les plus grands outrages; & c'eſt une choſe étrange de quelle ſorte il eſt ſouvent traité par les hommes. On ménage tout hors les interêts de Dieu. On craint tout hors d'offenſer Dieu. On donne quelque choſe à l'honneur humain, à la gratitude, à l'honnêteté: mais on ne s'apperçoit preſque point qu'on faſſe quelque choſe pour Dieu. La conſcience paroît dans la plûpart du

du monde un principe mort. Enfin on agit presque en tout comme s'il n'y avoit point de Dieu. Peut-on aimer Dieu, & n'être pas vivement touché de le voir traiter de la sorte ?

XVII.

Il faut, à la verité, que cette même charité nous rende sensibles aux maux du prochain : mais il faut que ce soit à proportion de la grandeur de ces maux. Or les plus grands maux ne sont pas l'oppression temporelle que quelques-uns souffrent : ce sont les tentations d'impatience, d'ennui, de lâcheté, de colere, d'indiscretion que cette oppression leur peut causer. Les maux temporels, séparez des maux spirituels, ne meriteroient pas le nom de maux ; puisque c'est la matiere de la couronne de ceux qui les souffrent.

Mais il n'en est pas de même des maux spirituels. Ce sont de veritables maux beaucoup plus grands dans leur réalité, que dans ce que l'imagination en représente.

Ce sont donc ces sortes de maux qui doivent particulierement exciter nôtre compassion. Et comme ceux qui font injustice aux autres, sont beaucoup plus

engagez dans ces maux ſpirituels, que ceux qui la ſouffrent ſimplement, bien-loin de les exclure de nôtre compaſſion, il en faut avoir une toute particuliere pour eux

XVIII.

Ce ne ſeroit pas tirer peu de profit des nouvelles des maux de l'Egliſe, que de s'en ſervir pour entrer dans des ſentimens de crainte; d'humiliation à l'égard de nous-mêmes; de douleur pour l'injure qui eſt faite à Dieu; de compaſſion pour les maux du Prochain, & principalement pour ceux qui mettent leur ſalut en danger; & l'on peut dire qu'en les conſiderant par ces vûës & par cet eſprit, il n'y a gueres d'objets plus utiles: mais l'on peut encore ſe ſervir utilement de ces nouvelles, pour en tirer diverſes inſtructions importantes.

XIX.

Les grandes fautes que ceux qui ſont dans les places éminentes commettent quelquefois, ne doivent pas être un ſujet aux petits de leur inſulter: mais ils en peuvent bien tirer un motif de reconnoiſſance envers

Dieu, de ce qu'il ne les a pas exposez à ces dangers. Et pour mieux comprendre l'avantage de leur condition au-dessus de celle des grands, ils n'ont qu'à remarquer qu'une petite passion dans l'ame d'une personne qui est dans un état rabaissé, demeure ordinairement sans effet, ou qu'elle n'en a que de petits; mais que si cette même passion dans le même degré se trouve dans l'ame des grands, elle est capable de produire souvent de terribles renversemens, parcequ'elle y agit à proportion de leur grandeur. Ils s'engagent témerairement dans des injustices, & y continuent, parcequ'ils y sont engagez: & comme ils entraînent toûjours avec eux une infinité de personnes qu'ils rendent complices de leurs fautes ils les multiplient à l'infini.

XX.

Les passions des petits sont quelquefois aussi fortes que celles des grands: mais elles sont impuissantes. Comme ils y trouvent des obstacles de toutes parts, ils sont obligez de les moderer. Et ainsi elles demeurent sans effet: mais le malheur des grands est ou que l'on

ne s'oppose point à leurs passions ; ou que s'ils y trouvent quelques obstacles, ils trouvent aussi bien des moyens de les surmonter. Mille gens se joignent à eux pour les aider. On les pousse à les satisfaire, & l'on leur fait un honneur de ne pas reculer. Ainsi ils s'enfoncent de plus en plus dans les fautes mêmes ausquelles ils s'étoient portez avec peu de passion.

XXI

Les degrez de la misericorde de Dieu sur les hommes, sont ou de les preserver des passions, ou de les mettre dans l'impuissance de les suivre, ou d'en empêcher les effets : & les degrez de sa colere sur les mêmes hommes, sont de les abandonner à leurs passions ; de leur donner moyen de les satisfaire, & de permettre qu'ils en étendent & qu'ils en multiplient les effets.

XXII.

Il est bon de considerer aussi sur ce même sujet que la maniere dont les petites passions deviennent grandes & importantes, est que le diable trouve moyen de les lier avec quelque passion forte & agissante. Tel desire trés-mé-

diocrement certaines choſes, qui commencera de s'y procurer avec violence; parce qu'on lui perſuade qu'il lui eſt honteux de ne les pas obtenir. Ainſi, comme les grands ont d'ordinaire une forte paſſion de ſoûtenir ce qu'ils ont fait, & qu'ils font conſiſter en cela leur honneur : ſi-tôt que leurs plus legeres paſſions leur ont fait faire quelques avances, elles empruntent l'activité & la force de leur paſſion dominante qui eſt l'orgueil.

XXIII.

Ces avantages de la condition des petits ſur celles des grands ne leur doivent pas ſeulement être un ſujet de reconnoiſſance envers Dieu ; mais ils doivent auſſi leur donner des ſentimens d'humiliation & de crainte. Car plus Dieu les a delivrez de grandes tentations, & plus leur condition eſt favorable pour ſervir Dieu, plus ils doivent être fideles à bien uſer de ces avantages. Cependant il ſe trouve ſouvent qu'ils ſe contentent d'être exempts des grandes fautes, ce qui eſt plûtôt un effet de leur condition que de leur vertus & que dans toutes leurs tentations de leur

état ils sont aussi foibles & aussi infidelles que les plus grands.

XXIV.

Comme on doit tâcher d'avoir toutes ces dispositions dans le cœur, il faut aussi avoir soin de ne les pas démentir par ses paroles, & de n'y faire paroître aucune aigreur, aucun zele amer, aucune moquerie, aucun emportement contre ceux qui ne font pas ce qu'ils devroient dans les affaires de l'Eglise. Cette moderation exterieure étant doublement nécessaire, soit pour se procurer l'interieure, soit pour éviter d'inspirer aux autres des mouvemens qu'ils ne doivent pas avoir : ceux que Dieu n'apelle point à agir, doivent avoir continuellement dans l'esprit qu'ils sont d'autant plus obligez de veiller sur leurs paroles que Dieu les dispensant des actions, les a délivrez d'une si dangereuse tentation, & qu'ils seroient d'autant plus blâmables s'ils ne le font pas, que Dieu leur a donné moin de choses à faire.

XXV.

Il faut encore prendre garde de rendre une exacte justice à ceux qui ne la

rendent pas aux autres, en ne croyant pas legerement tout ce qu'on dit d'eux, & en ne le redisant pas legerement. Car la médisance ne s'attache pas seulement aux personnes irreprochables; elle épargne encore moins ceux qui y donnent quelque lieu par leurs actions. Comme elle y trouve plus de matiere, elle est encore plus hardie à transformer des apparences en réalitez; à inventer des histoires fausses, ou à augmenter celles qui ont quelque fondement. Ainsi, il faut être extrémement sur ses gardes; pour ne se pas laisser aller à tous les bruits qui courent de la conduite & des actions de ces sortes de personnes; & il vaut beaucoup mieux passer pour dupe en craignant de croire & de dire certaines choses publiques, que de se mettre en danger d'en croire & d'en dire qui ne soient pas exactement veritables.

RESOLUTIONS de quelques difficultez proposées par des personnes de pieté.

I. QUESTION

JE vous supplie de me dire si je suis obligée de connoître si toutes mes peines secretes sont de Dieu, ou du demon, ou de moi-même.

RE'PONSE.

1. C'est un principe de la Religion chrétienne, que *Dieu ne porte personne au peché*; c'est-à-dire qu'il n'opere point en nous les mauvais desirs, ni les mauvaises pensées, ni rien de ce qui tient du déreglement & du desordre. Il permet seulement ou par misericorde, ou par justice, que ces sortes de tentations nous arrivent.

Deus neminé tentat. *S. Iac. Ep.* 1. 13.

2. Nous avons toûjours sujet de croire que ce n'est pas seulement par justice, mais aussi par misericorde, qu'il le

permet, lorſque nous nous en ſervons pour en devenir plus humbles. Mais le moyen de le devenir, c'eſt de prendre les tentations pour des marques & des punitions de nôtre orgueil que Dieu veut abaiſſer par ce remede, & non pour des preuves d'une pieté extraordinaire qu'il veüille éprouver.

3. Quand on eſt bien établi dans cette diſpoſition, on peut ſe diſpenſer de s'informer ſi les tentations viennent du demon ou de nôtre propre corruption. Il nous ſuffit de ſçavoir que la ſource en eſt mauvaiſe, & qu'il y faut reſiſter. Ce diſcernement peut néanmoins être de quelque uſage à l'égard du choix des moyens dont on ſe peut ſervir pour y remedier & pour donner lumiere à ceux qui nous conduiſent, afin de nous ordonner des remedes proportionnez à nôtre maladie ; & ainſi il en faut marquer de bonne foi les accidens qui peuvent aider à connoître cette difference ſans ſe fatiguer à les chercher.

II. QUESTION.

On m'a fait prendre ces tentations pour une conduite de Dieu ſur moi,

& l'on m'a dit que je devois accepter ces sortes de choses dans un esprit de victime.

REPONSE.

Ces tentations sont des conduites de Dieu sur nous, non en ce qu'il les opere, mais en ce qu'il les permet. Mais cette permission ne marque d'elle-même autre chose, sinon que nous avons merité par nos pechez d'y être abandonnez; & elles ont plus de liaison d'elles-mêmes avec la justice de Dieu qu'avec sa misericorde, quoique par le bon usage que nous en devons & pouvons faire, elles puissent devenir des moyens d'acquerir l'humilité, & par consequent des instrumens de misericorde.

Il ne faut pas rechercher avec inquietude par quelles actions on les peut avoir meritées, ni prétendre sçavoir precisément les fins de Dieu dans cette permission. Il en envoye de pareilles à des pécheurs & à des personnes trés-imparfaites : & l'on n'en doit rien conclure pour son état, sinon qu'il se faut bien garder de les prendre pour des marques d'une vertu éminente.

III. QUESTION.

On m'a exhortée à ne point rechercher & à ne point demander à Dieu la délivrance de ces peines.

RE'PONSE.

Puiſque l'on doit gémir de ces tentations, & qu'on les doit haïr comme un déreglement qui vient du peché, puiſque l'Egliſe demande tous les jours pour nous à Dieu qu'il nous en délivre, il eſt certain qu'on en peut demander la délivrance, & même qu'on le doit. Car qui ſçait ſi la volonté de Dieu n'eſt point de nous préſerver du danger qu'elles renferment, en nous delivrant des tentations mêmes ? Qui ſçait s'il ne veut point nous faire acheter cette delivrance par de longues prieres ? Pourquoi donc renoncer volontairement à ce don ? Il eſt certain néanmoins que ces prieres doivent être accompagnées de ſoumiſſion à la volonté de Dieu ; & que s'il veut que nous demeurions dans ces peines toute nôtre vie, il le faut vouloir, & reconnoître que nous le meritons bien.

IV. Question.

On m'a persuadé au contraire de me devouer à de plus grandes peines, & de plus grandes tentations.

Réponse.

Ces devouemens à de plus grandes tentations flatent l'ame par l'apparence d'une force imaginaire, & ainsi ils ne sont capables que de l'affoiblir ; parceque sa force consiste dans l'humilité. D'ailleurs on ne voit pas bien à quoi ils se réduisent. Car s'ils ne consistent en autre chose qu'à reconnoître que l'on merite encore de plus grands châtimens & de plus grandes peines, c'est un aveu que tout le monde doit faire ; mais qui n'étant qu'un devoir trés-commun, ne doit pas être exprimé par ces grands mots qui donnent des idées extraordinaires.

Si l'on prétend que celui qui se devoue de la sorte, se doit croire dans le degré de patience suffisant pour soûtenir ces grandes tentations, c'est un acte d'une trés-grande presomption ; y ayant peu de personnes qui soient

effectivement dans ce degré, & personne ne le devant croire de soi même.

Si l'on y enferme le desir de ces tentetions, c'est un tres-mauvais souhait. Car il n'est jamais permis de desirer une tantation intérieure qui porte à un dereglement de corps ou d'esprit ; & ce seroit y consentir en quelque sorte que de la desirer.

Si l'on entend que ce n'est qu'une preparation à soûtenir de plus grandes tentations, pourvû que Dieu en fasse la grace, c'est toûjours un acte dangereux ; parce qu'il frape l'esprit de l'idée d'une certaine force que l'on pretend avoir, & qu'il l'accoutume à certaines images & à certains états qu'il est utile de ne regarder jamais, ou de ne regarder qu'avec horreur. Ce qu'il faut donc faire à l'égard de ces sortes de tentations lorsqu'on ne les a pas, est de n'y point penser ; & si l'on y pense malgré soi, de demander à Dieu qu'il nous en preserve en lui disant avec David : *Ayez pitié de moi, Seigneur, parceque je suis foible.* Que si Dieu permet que l'on en soit éprouvé, il lui en faut demander la délivrance ; mais la demander avec paix, avec perseverance

Ps. 6.3.

& avec soumission à sa volonté, & en s'appliquant peu à y penser.

V. QUESTION.

Quant à la disposition de mon esprit & de mon cœur sur ces sortes de peines, j'en ressens une grande horreur; & je crois que c'est mon méchant esprit qui est tout corrompu, & mon amour propre qui me causent & m'attirent ces miseres.

RÉPONSE.

Il est vrai que c'est la corruption de l'esprit & du cœur qui attirent ces peines. Mais on ne doit pas juger par-là du degré de sa corruption.

Il faut seulement prendre ces peines pour un avertissement continuel que Dieu nous donne de nous humilier, en combattant nôtre vanité & nôtre présomption intérieure en tout ce que nous pouvons.

VI. QUESTION.

Pour les autres extravagances qui se passent dans l'imagination, on m'a dit que j'étois obsedée. Cela m'a causé de grandes peines. Je vous prie de me

dire ce que je dois faire pour cela

RE'PONSE.

Il ne paroît pas qu'il soit necessaire d'attribuer ces extravagances à une operation particuliere du diable. La seule imagination les peut produire. Mais soit obsession, soit imagination, il les faut également souffrir avec paix & avec patience. Il faut également en demander à Dieu la délivarnce, & les prendre pour un avertissement que Dieu nous donne de nous mettre toûjours au dernier rang des Chrétiens : car c'est le rang que l'Eglise donnoit à ceux qui étoient travaillez de ces imaginations. Que si nous ne le pouvons faire visiblement, il faut le faire en esprit en se mettant intérieurement au-dessous de tous les autres.

VII. QUESTION.

Pour l'oraison actuelle, quand l'esprit est agité de toutes les miseres que vous sçavez, ou d'autres distractions, je vous prie de me dire ce qu'il faut que je fasse.

RE'PONSE.

Si l'agitation de ces miseres ôte à l'esprit tout pouvoir d'agir, il faut se contenter d'un regard vers Dieu qui lui marque l'horreur qu'on en a.

Mais si l'esprit peut agir, il faut s'apliquer, autant que l'on peut, à des objets saints & principalement à ceux qui ont moins de raport à ces peines, & qui agissant fortement sur nous sont capables de bannir ces imaginations.

VIII. QUÉSTION.

D'autres fois n'ayant point de distractions, je demeure dans un esprit d'abandon sans vûë ni lumiere. Peut-on demeurer tout le tems de l'oraison dans cet état?

RE'PONSE.

On peut bien être devant Dieu dans un esprit d'abandon sans vûë & sans lumiere distincte. Mais il faut prendre garde que sous pretexte de cet abandon & de cette privation de pensées distinctes, on ne prive des connoissances nécessaires pour sa conduite,

des reflexions utiles pour se corriger de ses défauts, & du sentiment de la douleur de ses fautes, & parconsequent de la componction. Il seroit donc bon d'apliquer aussi son esprit à ces autres objets, & ne pas demeurer toûjours dans cette privation de pensées; depeur que ce ne soit qu'un repos naturel, ou du moins que la nature n'y trouve son compte; soit qu'on le fasse en prenant une partie de l'oraison pour cela, soit dans un autre tems separé. Saint François de Sales donne expressément cet avis dans ses Entretiens.

IX. QUESTION.

Doit-on chercher & se procurer quelque sentiment de Dieu particulier?

RE'PONSE.

On ne doit desirer ni se procurer les sentimens de Dieu; parcequ'ils sont quelque chose qui satisfait l'esprit; mais on les peut desirer, parcequ'ils sont justes. Il est juste que nous soyons touchez de douleur pour nos pechez; que nous soyons touchez de gratitude & d'amour pour Dieu & pour ses graces. On peut desirer ces sentimens, non

parce qu'ils nous plaisent, mais parce qu'ils plaisent à Dieu, & que ce sont des moyens dont il se sert pour nous dégager du monde, pour nous aider à resister aux tentations, pour nous soûtenir dans les souffrances. Mais comme il y a deux dangers à craindre, l'un de prendre des sentimens tout humains pour des sentimens de Dieu; l'autre de s'attacher à ce qu'il y a d'agreable dans ces mouvemens : il faut veiller sur cette double illusion, & demander à Dieu qu'il nous en preserve.

Il est donc bon de s'appliquer quelquefois aux veritez qui peuvent exciter ces mouvemens; mais il seroit mauvais de les exciter par un effort humain & d'y avoir une complaisance de vanité, soit qu'on les ait excitez, soit que Dieu nous les donne.

X. QUESSION.

Quand on se trouve occupé d'un sentiment de Dieu au fond du cœur, peut-on s'en tenir-là & se laisser occuper de ce sentiment dans une adhesion simple & sans reflexion expresse?

RE'PONSE.

Quand on se trouve porté à demeu-

rer en repos devant Dieu dans une ſimple attention à ſa préſence, il vaut mieux ſe tenir-là que s'appliquer d'une maniere penible aux conſiderations & aux reflexions, pourvû que dans d'autres temps ou dans quelque partie de l'oraiſon on ait ſoin de nourrir ſon ame des veritez ſolides qui nous garantiſſent de l'illuſion ordinaire à ſes oraiſons ſans penſées, qui eſt que les gens qui y ſont, demeurent vuides des veritez; & ne s'appliquent pas aſſez à ſe corriger de leurs defauts, à regler leurs actions, & ſe connoître eux-mêmes.

La plûpart des perſonnes qui marchent dans ces voyes, n'ont que des ſentimens & point de veritez. Cependant il faut joindre l'un avec l'autre pour éviter l'illuſion: mais il n'eſt pas neceſſaire que ce ſoit dans le même temps.

XI. QUESTION.

Quand une verité de l'Evangile, &c. ſe preſente, à l'eſprit, faut il s'en laiſſer penetrer, ou bien y faire des recherches?

RÉPONSE.

Si la verité de l'Evangile, &c. nous penetre, il ne faut pas se distraire de cette penetration par des recherches & des reflexions : Mais il est bon d'y faire ces reflexions en d'autres tems.

XII. QUESTION.

Comment peut-on discerner les lumieres de Dieu d'avec celle de l'esprit & de l'imagination ?

RÉPONSE.

Saint Bernard dit que la régle generale est d'attribuer à l'Esprit de Dieu tout ce qui est veritable, solide, & conforme à l'esprit de l'Eglise ; & au demón ou à nôtre imagination tout ce qui n'y est par conforme. C'est par la suite de la vie par les effets que l'on distingue, si certains mouvemens qui peuvent être bons ou mauvais, viennent de Dieu ou d'un autre esprit.

XIII. QUESTION.

Peut-on agir avec sureté sur ces mêmes sentimens ou lumieres ?

R'EPONSE.

Pour agir avec sureté il faut agir sur une régle de verité tirée de la doctrine de l'Eglise ; & il n'y a rien de plus dangereux , que d'agir seulement par instinct , par attrait , par sentiment. Ces sentimens nous éloigneront de cent choses utiles , & nous porteront à cent autres où le diable nous dressera des pieges : & pensant trouver Dieu , on ne trouve en suivant ces sortes de sentimens , que soi même & ses fantaisies.

XIV. QUESTION.

Comment faut-il faire pour ne point agir par son propre esprit & ses propres lumieres , mais par celles de la grace?

RE'PONSE.

Il faut répondre à cette question comme à la précedente. Pour ne point agir par son esprit , il faut agir sur des principes de verité tirez de la doctrine de l'Eglise , qui nous marquent la volonté de Dieu dans chaque action , en renonçant à toutes les vûës

humaines qui s'y peuvent mêler, & tâchant de n'en avoir point d'autre que d'obéir à Dieu. Ces principes sont quelquefois clairs, & nous les pouvons suivre alors par nôtre propre lumiere. Mais s'ils sont obscurs ou difficiles à apliquer, nous devons aprendre de ceux qui nous conduisent, comment nous devons en user.

XV. Question.

Quelle preparation faut-il aporter pour la communion quotidienne? Dans quel état doit être l'esprit & le cœur? Et pour celle de huit jours?

Re'ponse.

Il faut, selon saint François de Sales, pour la communion de tous les huit jours, être exempt de peché mortel, & sans affection au peché veniel. On a souvent plus de besoin d'examiner si on est effectivement dans cette disposition néceſſaire pour la communion des huit jours, que de s'instruire de celle qu'il faudroit avoir pour communier tous les jours.

XVI. QUESTION.

Pendant la communion & aprés la communion, en quel état doit être le cœur & l'eſprit ? A quoi faut-il s'occuper ? Se doit-on procurer des penſées & des ſentimens, ou demeurer dans un ſilence & dans une adheſion à Dieu ?

R'EPONSE.

Si Dieu nous applique lui-même, il le faut ſuivre. Si on eſt diſtrait, on ſe doit aider par une application volontaire à des conſiderations ſaintes, ou à des oraiſons vocales. Il ne ſe faut procurer des penſées, que quand ce ſilence d'application à Dieu nous manque.

XVII. QUESTION.

Comment doit-on paſſer le jour de la communion ?

RE'PONSE.

Il faut que le jour où l'on a communié, on tâche de ſe ſouvenir le plus ſouvent que l'on pourra de la grace ineffable que JESUS-CHRIST

nous a faite, & d'animer toutes ses actions par un esprit de reconnoissance.

2. Rien ne nous doit être difficile pour un Dieu qui nous a tant témoigné d'amour.

3. Comme l'Eucharistie rend nos corps particulierement les temples de Dieu, il faut aussi avoir un soin particulier de ne profaner pas ce temple par des paroles & des actions indiscretes.

4. Nous devons nous croire obligez ce jour-là trés-particulierement, à ne rien faire qui ne soit *digne de Dieu*, & avoir dans l'esprit la maniere dont l'Apôtre le recommande tant de fois.

Ut ambuletis dignè Deo. *Aux Coloss.* 1. 10. 1. *aux Thess.* 2. 12. & *aux Philip.* 1. 27. *comme S. Jean ep.* 3. *v.* 6.

5. Le jour de la communion devroit être un jour d'adoration intérieure vers Jesus-Christ. C'est pourquoi on doit veiller à retrancher ce qui nous dissipe.

6. Il est indigne d'une personne qui a communié, de rien desirer dans la terre, & de s'affliger de rien; puisqu'elle doit croire posseder tout en possedant Jesus-Christ.

Il faut avoir dans l'esprit de quelques-unes de ces veritez, & tâcher que nos actions en naissent.

XVIII.

XVIII. QUESTION.

Quels effets doit faire la communion ?

RE'PONSE.

Toutes les graces qui nous soûtiennent dans le cours de la vie, sont des effets de la communion : & ainsi il ne faut pas les borner seulement aux impressions qu'on sent en la recevant. Le propre effet de l'Eucharistie est de nous faire vivre d'une vie divine. Or vivre d'une vie divine, c'est penser, aimer, & agir par l'Esprit de JESUS-CHRIST, dans la vûë de sa charité & de sa justice ; ou ce qui est la même chose, suivre en tout la volonté de Dieu.

XIX. QUESTION.

Pour la confession suis-je obligée de m'accuser de toutes les imperfections à cause du vœu que j'ay fait, comme de m'accuser d'avoir dit une parole inutile ?

RE'PONSE.

Il faut marquer les imperfections

qui sont pechez, & prendre pour pechez à cause de ce vœu toutes les fois qu'on prefere volontairement à ce que l'on croit plus conforme à la volonté de Dieu, ce qui l'est moins. Mais tout ce qui est le plus parfait en soi, n'est pas toûjours ce qui est le plus conforme à la volonté de Dieu à nôtre égard; parce qu'il se peut faire que nôtre foiblesse nous en rend incapables.

XX. QUESTION.

Dans les examens que je fais, je ne puis me souvenir de toutes les actions &c. ni rechercher mes fautes autrement que par une vûë confuse, tous mes pechez se presentant à mon esprit, & sur cela je m'accuse.

REPONSE.

Il faut tâcher d'être vigilant sur soi. Mais si la fin de cette vigilance ne doit pas être de nous souvenir de toutes nos fautes, c'est plûtôt de les éviter. Il ne se faut donc pas fatiguer à les vouloir toutes retenir, mais dire simplement ce qui se presente aprés une recherche mediocre. Il pourroit arriver neanmoins

que l'oubli de nos pechez vînt de ce qu'on n'est pas assez attentif sur soi; que l'on n'en est pas assez touché; que l'on en fait trop peu d'état; que l'on y devient insensible; & alors il faudroit tâcher de remedier au principe de cet oubli.

XXI. QUESTION.

De quelle maniere faut-il offrir ses actions de la journée à Dieu? Faut-il les offrir en particulier, ou bien en general?

RE'PONSE.

Les offrandes generales sont bonnes; mais il est encore meilleur de jetter la vûë de l'esprit sur les loix divines, qui reglent les principales de nos actions, & se proposer de les faire dans la vûë & pour l'amour de ces régles. Quand on les a bien comprises, on les conçoit ensuite par un seul regard. Il faut manger, par exemple, pour obéïr à la loi de Dieu qui nous a chargez de la conservation de nôtre vie, & tâcher d'y pratiquer en mangeant, cette autre loi de Dieu, qui nous ordonne de prendre les alimens comme

des remedes, non pour le plaisir, mais pour la nécessité. Ainsi des autres.

XXII. QUESTION.

Comment faut-il se mettre en la présence de Dieu dés le matin, & s'y maintenir tout le jour dans la diversité des occasions qui arrivent?

RE'PONSE.

On se met en la presence de Dieu, en considerant qu'il est dans nous; que nous sommes en lui comme des poissons dans l'eau, des oiseaux dans l'air, & qu'il nous regarde toûjours.

On s'y conserve en renouvellant sans cesse cette adoration de Dieu caché dans toutes les créatures: en l'écoutant dans les créatures, car il parle par elles: en consultant sans cesse ses divines loix: en se représentant JESUS-CHRIST selon son humanité: en considerant sans cesse le besoin continuel que nous avons de lui, & se tenant devant lui comme des pauvres à la porte d'un riche.

XXIII. QUESTION.

Comment faut-il recevoir les ca-

lomnies, &c? Quel sentiment doit-on en avoir? Et qu'est-ce qu'on doit répondre à ceux qui nous les disent & à ceux qui nous les font?

RE'PONSE.

Il faut s'occuper dans les calomnies de ce que Dieu veut que nous fassions. Or il veut que nous priïons pour ceux qui nous calomnient : il veut que nous demandions pour nous la douceur de la charité envers ceux qui nous outragent, non-seulement pour le present, mais pour toûjours. Car le souvenir des calomnies renouvelle souvent la tentation d'aigreur.

Il veut que nous regardions les calomnies comme une tentation de l'ennemi qui veut nous renverser par-là, & que nous nous occupions ainsi davantage à rendre inutiles les desseins du diable, qui veut nous faire perdre la paix & la charité, qu'à repousser les insultes des hommes.

Il veut que nous nous occupions alors de ces veritez : Que nous n'avons affaire qu'à Dieu ; qu'il n'y a que nous-mêmes qui nous puissions nuire ; qu'on nous épargne toûjours

plus qu'on ne nous fait de tort ; que nous avons d'ordinaire donné quelque sujet aux calomnies par des actions imprudentes, & que nous devons y remedier.

XXIV. QUESTION.

Pour tenir son esprit & son cœur dans la vraie humilité, que faut-il faire ?

RE'PONSE.

Il faut tâcher de se connoître dans la verité, & aimer à être traité de Dieu & des hommes selon ce que nous connoissons de nous, en consentant ainsi à l'humiliation, & aimant la justice qui nous y réduit.

XXV. QUESTION.

Quelle occupation doit-on avoir pendant la Messe les jours que l'on communie, & ceux qu'on ne communie pas?

RE'PONSE.

Si Dieu ne nous occupe pas luimême, il faut avoir des livres qui traitent de ce point, & choisir ceux qui nous donnent le plus de dévotion,

Les exercices de devotion pendant la Messe joints au *Cœur nouveau*, sont admirablement solides & très-conformes aux mysteres.

Dans le petit livre de la Theologie famil. chez la v. Le mire.

XXVI. QUESTION.

Faut-il s'éloigner des Sacremens, quand on se trouve dans des doutes sur la réalité du saint Sacrement ?

RE'PONSE.

Quand ces doutes ne consistent qu'en des pensées d'imagination, & qu'on n'y a point contribué par des lectures curieuses, ou par une application volontaire aux difficultez du mystere, on ne se doit pas régler par-là dans la reception des Sacremens.

XXVII. QUESTION.

Que faut-il faire quand on se trouve dans un esprit vague qui ne sçait sur quoi s'appuyer ?

RE'PONSE.

L'esprit vague est une espece de distraction. Il faut donc faire en cet état ce que l'on doit faire dans les distractions ; c'est-à dire, s'en humilier &

en gemir ; le ſouffrir avec paix , & remedier efficacement aux cauſes qu'il peut avoir ſi on les peut decouvrir.

XXVIII. QUESTION.

Dans quel eſprit faut-il celebrer les fêtes de Nôtre-Seigneur & celles de la Vierge ?

RE'PONSE.

Il y faut apporter deux ſortes de diſpoſitions ; l'une generale , & l'autre particuliere. La generale eſt que les jours de fêtes ſont les jours d'une ſainte joye , d'une application particuliere à Dieu , d'une ſeparation plus grande du monde. C'eſt le temps de pratiquer le ſabbat ſpirituel , non ſeulement par la ceſſation de tous pechez , mais en ſe donnant tout entiers aux œuvres qui regardent directement le culte de Dieu.

La particuliere eſt de ſuivre l'eſprit & l'intention de l'Egliſe dans chaque fête. Car l'Egliſe a toûjours quelque vûë particuliere , & il faut tâcher d'y entrer. Elle eſt marquée par l'Evangile , par les Hymnes , par les Oraiſons de l'Egliſe. C'eſt par-là qu'il s'en

faut inſtruire. Il faut croire que le tems le plus propre pour obtenir certaines graces, c'eſt le tems où toute l'Egliſe en corps eſt unie à les demander.

XXXI. Question.

Quand on a fait quelque faute conſiderable, doit-on s'en occuper, ou bien ſe rapeller en la préſence de Dieu ?

R'eponse.

Il ne faut pas s'en occuper avec chagrin, trouble, inquietude, dépit. Et nôtre premier devoir, aprés les fautes, eſt de rentrer dans la paix ; parce que la paix intérieure eſt néceſſaire pour diſcerner ce que nous devons faire en chaque rencontre. Mais quand on peut s'en occuper ſans trouble & ſans ces agitations d'amour propre, il eſt trésbon de le faire ; de porter ſes fautes avec paix & humilité en la préſence de Dieu, & de pratiquer ce que dit David : Que ſon péché étoit toûjours devant ſes yeux. Quand on s'en occupe en cette maniere, cette vûë ne diſtrait point de la préſence de Dieu : au contraire elle nous y rap-

pelle, parcequ'on regarde ses péchez par raport à Dieu, & que l'on s'en voit coupable à ses yeux, selon ces paroles de David : *Seigneur, j'ai peché contre vous seul ; & les fautes que j'ai commises sont présentes à vos yeux.*

Tibi soli peccavi, & malum coram te feci. *Ps.* 50. 6.

XXX. Question.

Est-il nécessaire de faire une revûë generale de toutes ses fautes ? De faire un jour de retraite pour sçavoir de quelle maniere on fait ses actions ?

Réponse.

Ces retraites sont peu utiles à quelques personnes & peuvent être trés-utiles à d'autres.

Elles sont peu utiles à celles qui ont plus de soin de compter leurs pechez que de s'en corriger ; qui s'occupent trop d'elles-mêmes, & trop peu de Dieu ; qui mettent toute leur vertu dans ces recherches & ces dénombremens, & dans l'exactitude à s'en confesser, sans songer serieusement à changer le fond de leur cœur, à croître en humilité & en charité, ou qui s'embarrassent de vains scrupules.

Elles peuvent être utiles aux per-

ſonnes négligentes, diſſipées, qui font trop peu de reflexions ſur elles-mêmes; qui s'abandonnent trop aux occupations, & y deviennent inſenſiblement toutes humaines.

Il faut donc ſçavoir la diſpoſition de ceux qui feroient cette queſtion, pour ſe regler dans ce qu'on leur doit conſeiller ſur ce point.

CONSIDERATIONS *pour une ame abatuë par une crainte excessive.*

IL semble que cette ame n'ait jamais assez consideré que la charité que nous devons au Prochain doit être réglée sur celles que nous nous devons à nous-mêmes : d'où il s'ensuit que nous devons avoir pour nous la même équité que nous avons pour les autres.

Or nous ne devons juger de personne qu'il soit reprouvé tant qu'il vit sur la terre ; & sur-tout nous devons regarder comme des Elûs tous ceux qui vivent chrétiennement, à l'exemple de S. Paul qui parle dans ses lettres à tous les fidéles à qui il écrit comme s'ils
Aux Rom. 8. 31. étoient tous prédestinez. *Si Dieu est pour nous qui sera contre nous ? Qui accu-*
La même, v. 33. *sera les Elûs de Dieu?* &c. Comme donc cette personne croiroit faire injure à son prochain, qu'elle verroit mener une vie réglée, en ne le mettant pas au nom-

bre de ceux que Dieu veut sauver, elle commet une injustice envers soi-même de n'avoir pas la même confiance de soi-même.

C'est par la même raison qu'elle doit rejetter toutes les pensées qui lui viennent que sa conversation n'a peut-être été qu'un effet de la raison humaine, & non de la grace. Car n'auroit-elle point de scrupule de juger de la sorte de la conversion d'un autre ? Et si elle voyoit une personne tout-à-fait changée, & mener une vie beaucoup plus chrétienne qu'elle ne faisoit auparavant, ne se sentiroit-elle pas portée à en rendre graces à Dieu comme à l'auteur de ce changement, en rejettant comme une mauvaise pensée, la crainte qui lui viendroit dans l'esprit, que ce ne seroit peut-être qu'une hipocrite ?

Cependant comme nul ne connoît si bien les mouvemens du cœur d'un autre que les siens propres, nous aurions souvent, plus de sujet de former des autres ce jugement que de nous-mêmes; parceque nous sommes plus assurez, autant qu'on le peut être en cette vie, que c'est sincerement que nous voulons être

à Dieu, que nous ne le pouvons être de nôtre prochain.

Mais ce que dit cette personne, qu'elle n'est pas assurée que le changement qui s'est fait en elle, se soit fait par l'Esprit de Dieu, plûtôt que par la raison humaine puisqu'il s'est pû faire par l'un & par l'autre, peut être fondé sur une erreur qui est assez commune, & dont il est bon de la detromper.

Elle s'imagine peut-être, comme font plusieurs personnes qui n'entendent qu'à demi les veritez de la grace, que le même mouvement du cœur qui detourne l'ame des créatures pour la tourner veritablement à Dieu, peut être l'effet de la raison humaine aussi-bien que de l'Esprit de Dieu; mais qui n'est bon & ne sert au salut que quand c'est un effet de l'Esprit de Dieu. Si cela étoit il faudroit avouer que nous n'aurions aucune marque par laquelle nôtre conscience nous pût rendre temoignage que nous sommes à Dieu; puisque les operations de son Esprit considerées en elles-mêmes, & non selon l'impression qu'elles laissent dans nôtre ame, sont entierement imperceptibles-

bles: mais ce que l'on supose n'est point veritable, que le même changement de volonté puisse être fait par l'Esprit de Dieu & par la raison humaine.

Car si la raison sans la grace pouvoit tellement changer nôtre volonté, qu'elle fût sincerement tournée vers Dieu, au-lieu qu'elle étoit auparavant tournée vers les créatures, il ne faudroit pas dire que cela ne seroit point alors agreable à Dieu, & ne nous serviroit de rien pour le salut: mais il en faudroit conclure au-contraire, que la raison sans la grace nous pourroit rendre agreables à Dieu, & nous conduire au salut; n'étant pas possible que celui qui aimeroit Dieu veritablement, ne lui fût pas agreable. Et ainsi ce qui se fait par nôtre esprit seul, ne peut être bon; non qu'un veritable retour à Dieu ne fût bon, étant fait par nôtre esprit: mais parcequ'il ne se peut pas faire qu'un veritable retour à Dieu soit l'effet d'un autre esprit que de celui de Dieu.

C'est pourquoi il faut empêcher, autant que l'on peut, que les ames ne s'embarrassent à vouloir discerner quel est le principe de leurs actions & de

nous parle. Nôtre cœur dit les unes, "
& il écoute les autres. "

Cette ame ne sçauroit mieux faire que de suivre avec simplicité l'avertissement d'un si grand Saint, & de ne pas écouter les objections que son esprit lui pourroit former contre une instruction dont quelques personnes pourroient abuser mais qu'elle peut s'assurer lui être trés avantageuse dans la disposition où elle est.

Elle doit aussi considerer, pour sortir de cet état d'incertitude qui lui donne trop de défiance de la misericorde de Dieu, que c'est un défaut ordinaire aux hommes de se jetter dans les extrémitez, & que c'est ce qu'elle fait lorsque sous prétexte qu'on ne peut avoir en cette vie une entiere certitude de ce que nous serons dans l'éternité, elle prétend devoir attendre la manifestation des jugemens de Dieu, sans croire qu'elle est ou prédestinée ou reprouvée, & sans pancher plus d'un côté que d'un autre.

Mais elle reconnoîtra elle-même, qu'elle ne doit point demeurer dans cette disposition, si elle prend garde, qu'elle ne juge pas devoir demeurer

dans la même ſuſpenſion d'eſprit, au regard du bien & du mal en d'autres rencontres, où elle pourroit raiſonner de la même ſorte, & où il lui eſt bien moins important pour la tranquillité de ſon ame, de pancher du côté du bien plûtôt que du mal.

Elle n'a point par exemple, de certitude, que lorſqu'elle ſe leve le matin en bonne ſanté, elle vivra toute la journée: & néanmoins quand elle voudroit, il lui ſeroit bien difficile de ne pas pancher plûtôt du côté de la créance qu'elle vivra encore au moins quelques jours, que du côté de celle qu'elle mourra ce jour-là.

Elle n'a point auſſi une entiere certitude que les viandes qu'elle mange ne ſoient point empoiſonnées, puiſqu'il eſt même arrivé quelquefois qu'il y en a eu d'empoiſonnées ſans malice, & par de pures rencontres; & néanmoins elle panchera toûjours bien plûtôt à croire qu'elles ne le ſont pas, qu'à croire qu'elles le ſont.

Elle n'eſt pas abſolument certaine que tous les prêtres dont elle entend la Meſſe ſoient veritablement prêtres, puiſqu'il y a eu de méchans hommes.

qui l'ont dite sans être prêtres. Et cependant cela n'empêche pas qu'en croyant avec raison qu'ils le sont, elle n'adore avec confiance Jesus-Christ comme present sous l'hostie.

Pourquoi donc dans toutes ces rencontres de manquement de certitude ne la met-il sans cette suspension d'esprit où elle croit devoir être au regard de son salut ou de sa perte ? sinon parceque nôtre esprit ne se détermine pas seulement par la certitude, mais qu'il est raisonnable qu'il sorte de son équilibre, pour parler ainsi, lorsque le poids des raisons est plus fort d'un côté que d'un autre, qu'il n'y en ait pas d'absolument convainquantes ni d'un côté ni d'autre.

Ainsi pour demeurer dans la suspension où elle est, il ne suffit pas de dire qu'on ne peut connoître certainement qui est predestiné, ou qui est reprouvé ; mais il faudroit de-plus qu'elle n'eût pas plus de raison de se croire l'un que l'autre. Or c'est ce qui n'est pas veritable.

Car elle doit considerer, avec actions de graces, combien est grand & immense le nombre des réprouvez, dont Dieu l'a déja separée par une miseri-

corde toute gratuite. Il l'a separée des Idolâtres, des Mahometans, des Juifs, des Heretiques, des Schismatiques. Il l'a separée des enfans des Catholiques qui meurent sans pouvoir être batisez; & il l'a mise dans l'Eglise qui est la maison du salut. Il l'a separée de tant de mauvais Catholiques qui ne sont chrétiens que de nom, & qui menent une vie toute payenne sans avoir aucun soin de leur salut. Il l'a separée de beaucoup d'autres qui croient penser à Dieu parcequ'ils s'aprochent assez souvent des Sacremens; mais qui étant steriles en bonnes œuvres, doivent craindre le feu dont Dieu menace les arbres qui ne portent point de bon fruit.

Toutes ces séparations qui ne sont que des effets d'une grace singuliere de Dieu envers elle, lui doivent être des gages de son amour, de grands sujets d'esperance; parcequ'elles la mettent dans un nombre de personnes, dont il y en a trés-peu qui se perdent, & incomparablement davantage qui se sauvent: ce qui lui doit faire voir que dans l'état où Dieu l'a mise, la raison veut qu'elle panche beaucoup plus du côté de l'esperance que de la crainte.

Le sujet particulier qu'elle croit avoir de demeurer dans cette suspension entre l'esperance & le desespoir, qui est le violement de l'innocence du Batême ne l'autorise pas davantage. Car il est vrai que ceux qui commettent de grands pechez aprés avoir été consacrez à JESUS CHRIST par une naissance divine, se rendent par là plus indignes de la misericorde de Dieu, que ceux qu'il n'auroit point retirez de l'état du vieil homme & des tenebres de l'infidelité. Mais plus la grace que Dieu fait à ceux qu'il convertit aprés leur chute, est grande ; plus ils la doivent regarder comme un effet singulier de sa misericorde envers eux : & ainsi la vûë de leurs pechez les doit bien humilier; mais au-lieu de les abattre, elle doit bien-plûtôt relever leur esperance; puisqu'elle leur doit faire considerer, que si Dieu les a regardez en pitié, lorsqu'ils étoient ses ennemis, ils ont lieu de croire qu'il ne les abandonnera pas maintenant qu'il les a rendu ses amis, qui est la grande consolation que saint Paul donne aux fidéles par ses paroles de l'Epître aux Romains : *Si lorsque nous étions les ennemis de* Ch. 5. 10.

Dieu, nous lui avons été reconciliez par la mort de son Fils; à plus forte raison étant reconciliez avec lui, *serons-nous sauvez par la vie de son même Fils.*

Enfin, il est difficile que cette personne soit dans la pieté sans ressentir des mouvemens d'amour envers Dieu. Or c'est de là que saint Bernard veut qu'elle prenne son plus grand sujet d'esperance, selon ces belles paroles de ce grand Saint, qu'on ne sçauroit trop lui presenter,

Lettre, 107. *n.* 8. Que celui qui aime Dieu, dit-il, „n'entre point en défiance qu'il ne soit „aimé de Dieu. L'amour de Dieu envers „nous qui a prévenu nôtre amour envers „Dieu, ne peut manquer de le suivre. „Car comment ne rendroit-il pas amour „pour amour à ceux qu'il a aimez, lors „même qu'ils ne l'aimoient point en„core? Il vous a aimez, n'en doutez „point, il vous a aimez. Vous avez son „Esprit saint pour gage de son amour: „& vous avez pour témoin de ce même „amour, le fidéle témoin JESUS, & „JESUS crucifié. O double preuve & „trés-assurée de l'amour que Dieu a „pour nous! JESUS-CHRIST meurt, & il merite que nous l'aimions. L'Esprit

saint nous touche, & il fait que nous "
l'aimons. L'un en est le motif, & l'au- "
tre la cause. L'un nous recommande son "
amour par l'excessive affection qu'il a "
euë pour nous : & l'autre le donne. "
Nous voyons dans l'un ce que nous "
devons aimer ; & nous recevons de l'au- "
tre ce qui fait que nous aimons. Et "
ainsi l'un nous fournit l'objet de la "
charité, & l'autre en forme dans nôtre "
cœur le mouvement même. Quelle "
honte & quelle confusion ce nous se- "
roit de voir avec des yeux ingrats le "
Fils de Dieu mourant pour nous ! Et "
cependant rien n'arrive plus facilement, "
si le Saint Esprit ne nous touche. Mais "
maintenant que *la charité de Dieu est* " *Aux*
répanduë dans nos cœurs par le Saint " *Rom.*
Esprit qui nous en donné ; parce que " *5. 5.*
nous avons été aimez, nous aimons ; "
& parceque nous aimons, nous meri- "
tons d'être encore plus aimez de lui. "

Il me souvient aussi qu'il y a dans le bienheureux Jean d'Avila, de fort belles lettres pour donner de la confiance aux ames abatuës d'une trop grande crainte. On les lui pourroit faire lire, & je crois qu'elles lui serviroient.

Je crois néanmoins qu'il faut traiter cette ame avec beaucoup de douceur, & ne la pas trop presser de sortir de l'état où elle est ; mais l'exhorter plûtôt à ne le point envisager, & à se detourner des pensées qui l'y entretiennent, & cependant l'occuper beaucoup dans des œuvres extérieures de charité; afin de la retirer d'une trop grande reflexion sur soi-même & sur ses pensées, ce qui lui peut nuire.

Mais en attendant que Dieu lui ait ôté cette peine, le Confesseur fait bien de ne la point priver des Sacremens, ayant sujet de croire que dans le fond du cœur elle a plus d'esperance en Dieu qu'elle ne pense en avoir, Dieu cachant souvent aux ames leur bonne disposition, afin de les tenir plus humiliées & plus anéanties en sa presence.

PENSÉES SUR LES SPECTACLES

I.

LE grand écueil de tous les hommes, & sur-tout des jeunes personnes, est de vouloir éprouver si ce qu'on leur represente comme dangereux, l'est autant qu'on leur dit. Ils croyent qu'ils jugeront mieux de tout par leur propre essai, que par la lumiere d'autrui, ou par la simple défense de la loi. Ils esperent qu'il y aura une exception pour eux, & qu'ils auront assez de discernement & de force pour découvrir le piége où tombent les autres, & pour l'éviter.

II.

Ils ignorent que c'est ainsi que le péché est entré dans le monde, & que les hommes ne meurent, que parceque la premiere femme aima mieux éprouver si elle mourroit en desobéissant, que d'obéïr & de vivre. Ils ne sçavent pas que cette sorte de curiosité est déja

un grand mal, & que c'est être tombé aux yeux de Dieu, que de se laisser affoiblir par la tentation de juger de ses commandemens par sa propre exeperience. Enfin, ils ont oublié que l'épreuve du bien & du mal n'aprend à connoître l'un que parce qu'on l'a perdu; & l'autre, que parcequ'on y est condamné.

III.

Comme la loi de Dieu est juste & sainte, on ne doute de sa justice, que parcequ'on est dans les ténebres, & l'on ne s'expose jamais à la violer pour en faire l'épreuve, qu'en meritant de tomber dans les tenebres infiniment plus grandes.

IV.

Aussi de tels essais ne sont jamais impunis. Car ou ils affoiblissent, ce qui est leur effet ordinaire; ou ils rendent présomptueux, ce qui est un mal sans comparaison plus grand. Souvent même ils font l'un & l'autre à l'égard d'une même personne qui revient des Spectacles avec moins de force & plus d'orgueil, & qui n'est présomptueuse que parcequ'elle a merité de ne pas connoître ce qu'elle vient de perdre. Car c'est une maxime certaine, que

l'orgueil eſt toûjours dans la même proportion que la miſere & que rien ne marque plus une extrême foibleſſe, qu'une grande préſomption.

V.

Il y a plus d'eſperance pour les perſonnes qui ſont touchées des Spectacles, mais dont l'eſprit n'eſt pas ſéduit; qui ſont foibles, mais qui l'avouent. Les autres ſont plus à plaindre, parcequ'elles ont autant de foibleſſe ſans avoir autant de lumiere, & qu'elles juſtifient ce que les autres voyent bien qu'il faut condamner.

VI.

Car il ne s'agit pas de dire, qu'on eſt revenu du Spectacle comme on y étoit allé. Les pertes qu'on y a faites ſont d'un ordre bien different de celles qui touchent les ſens. Il faut n'avoir pas tout perdu & juſqu'à la lumiere, pour pouvoir marquer ce qu'on a perdu. Le mal ſeroit moins grand, s'il avertiſſoit. Il a tout ſon effet ſans être aperçu; & comme on n'eſt point inſtruit de ce qui eſt eſſentiel à la droiture & à l'innocence du cœur, on ne ſçait point auſſi juſqu'où il s'affoiblit & ſe corromt.

VII.

Entre les jeunes personnes qui vont aux Spectacles, y en a-t'il qui connoissent toute la pureté de l'Evangile, & toutes les obligations du Batême; qui sçachent dans quel abîme de corruption l'homme est tombé; & par quels remedes JESUS-CHRIST veut le guerir? Quelle croyance meritent donc ces personnes, quand elles assurent que les Spectacles ne font aucun tort à leur vertu? Quand elles auront apris un jour de l'Ecriture & de l'esprit de Dieu, en quoi consiste la vraye vertu, elles tiendront bien un autre langage.

VIII.

En effet, ou le Spectacle attache & fait plaisir, ou l'on est mécontent. Dans le dernier cas, on montre par son chagrin ce qu'on desiroit & ce qu'on étoit allé chercher. On se plaint de ce que par la faute de la Piece ou des Acteurs l'esprit & le cœur ont été laissez immobiles; on a regret à l'innocence & à la tranquillité qu'on remporte. On s'étoit livré à tout ce qui pouvoit agiter l'ame & lui faire sentir du plaisir par cette agitation; & rien ne découvre mieux cette volonté secrete,

que l'indignation contre les perſonnes qui n'ont pas ſçu troubler nôtre repos.

IX.

On veut dire que l'impreſſion de tout ce qui eſt repreſenté, paſſe dans le cœur, l'ambition, la fierté, le deſir de la vengeance, l'amour & tous les autres mouvemens. Tout cela ne plait qu'autant qu'il eſt ſenti, & l'on eſt content à proportion de ce que le ſentiment a été plus vif & plus profond. Voilà ce qu'on loüë. C'eſt à quoi le cœur ſe prépare, triſte s'il n'eſt bleſſé; & ſatisfait, ſi ſes playes deſcendent bien avant.

X.

Tout ce qui eſt Spectacle eſt paſſion. Les ſentimens ordinaires & moderez ne fraperoient pas. Ainſi les ſens n'y ſont pas ſeulement ſéduits par l'extérieur, mais l'ame y eſt attaquée par tous les endroits où ſa corruption eſt ſenſible.

XI.

Car elle n'aime ces choſes au-dehors, que parce qu'elles ſont les images de ſes maladies. Elle eſt flatée par tout ce qui flate ſes paſſions. Elle veut ſentir ce qu'elle aime, & elle aime ce qu'elle veut ſentir. Voilà ce qui mene aux Spectacles. Mais c'eſt le comble de

la misere de ne pouvoir trouver de plaisir que dans ses propres maux; de recompenser ceux qui les sçavent entretenir & les rendre incurables au lieu de penser à les guerir; & il est incompréhensible que des Chrétiens, qui doivent avoir apris qu'ils n'ont à combattre que leurs passions, croyent qu'il soit permis de les nourrir, de les exciter, & d'apeller à leur secours des maîtres encore plus entendus à les faire naître & à les inspirer.

XII.

L'ame étoit déja si languissante & si foible, lors même que les objets étoient éloignez, & elle étoit si touchée de leur seule idée, lorsqu'ils n'étoient présens qu'à sa memoire: que sera-ce donc, quand sa foiblesse sera livrée aux passions des autres, & qu'elle sera assez imprudente pour admettre dans son cœur tant de mouvemens étrangers: & assez aveugle pour sçavoir gré à tous ceux qui les lui ont inspirez.

XIII.

Si l'on haïssoit sa propre injustice, on auroit horreur de tout ce qui la represente; & l'on regarderoit comme ses ennemis, tous ceux qui s'efforceroient

de nous la faire paroître aimable: mais on ne peut point guerir, & l'on veut néanmoins sentir de la joye. Il faut donc que ce soit en devenant frenetique, & en riant de ses propres maux.

XIV.

Les Spectacles sont cette frenesie réduite en art; & il n'y a pas de moyen plus court, pour convertir en plaisirs nos maladies, qu'en nous renversant la raison. Car tout ce qu'on y voit & qu'on y entend, ne s'adresse qu'aux sens & à la cupidité. Les maximes établies avec plus de soin, sont les plus conformes aux passions, & parconsequent les plus fausses; & si le vice y est quelquefois condamné, c'est pour en justifier quelqu'autre, plus éclatant, mais plus dangereux.

XV.

On perd ainsi par degrez le discernement de ce qui est juste & de ce qui est injuste. On accoûtume son cœur à tout: on lui aprend en secret à ne rougir de rien: on le dispose à ne pas condamner à son égard des sentimens qu'il a excusez, & peut-être louez dans les autres: enfin on ne voit plus rien de honteux dans les passions, dont on

craignoit autrefois jusqu'au nom, parcequ'elles ont toûjours été déguisées sur le théatre, embellies par l'art, justifiées par l'esprit du Poëte; & qu'elles ont été unies à dessein avec les vertus & le merite en des personnes que la scene nous représente comme des heros.

XVI.

Il n'y a donc rien de plus dangereux, quand il s'agit des mœurs, que de vouloir voir ce que l'on ne veut pas être, car on devient aisément ce qu'on regarde avec plaisir, puisque c'est le plaisir qui tourne le cœur, & qu'il est impossible qu'il n'aprouve pas ce qu'il goûte avec joye, & qu'il soit autrement disposé que ce qu'il aime.

XVII.

Il est vrai que peu de personnes connoissent tout le danger des passions dont on n'est ému, que parcequ'on en est le spectateur : mais elles ne causent guéres moins de desordres que les autres, & elles sont encore en cela plus dangereuses, que le plaisirs qu'elles causent n'est point mêlé de ces peines & de ces chagrins qui suivent les autres passions, & qui servent quelquefois à

en corriger : car ce qu'on voit dans autrui touche assez pour faire plaisir, & ne le fait pas assez pour tourmenter. C'est en cela qu'est l'artifice du théatre; & c'est aussi en cela que consiste l'illusion & le danger. Car on ne se défie point de l'amour ni de l'ambition, quand on n'en fait que sentir les mouvemens sans en éprouver les inquietudes ; & cela arrive toûjours quand on n'en voit que l'image : mais l'image ne peut plaire sans remuer le cœur ; & ce mouvement qui l'amollit & le corrompt, a d'autant-plus d'effet, qu'il est plus doux & qu'il avertit moins.

XVIII.

C'est un effet du premier peché, & la source de tous les autres de n'avoir point de goût pour les biens spirituels, & de n'en avoir que de foibles idées. La Religion & la Foi tâchent de remedier à ce desordre, & c'est en effet tout l'exercice du Chrétien. Mais les Spectacles rendent le dégoût des vrais biens encore plus grand, & en affoiblissent encore plus les idées. On y aprend à juger de toutes choses par les sens ; à ne regarder comme bien, que ce qui les satisfait, & à ne considerer comme

ſubſiſtant & réel, que ce qui les frape. Au-lieu de travailler à guerir les playes qu'ils ont faites à l'ame, & à la délivrer de la dépendance où elle eſt à leur égard; on fortifie les liens qui l'aſſerviſſent; on les multiplie, & on la contraint en quelque ſorte à être toute dans les yeux & dans les oreilles.

XIX.

On la tire du dedans, au dehors, où elle avoit déja tant d'inclination à ſe produire & à ſe repandre; & on la fait ſortir de ſon cœur, où elle avoit déja tant de peine à rentrer. On lui cache ſon veritable bonheur; on l'amuſe par des choſes frivoles: & au-lieu de ſatisfaire ſa faim par une nourriture ſolide, on la trompe en ne lui donnant que des viandes peintes, ou en l'empoiſonnant par l'erreur & le menſonge.

XX

On aprend ainſi deux choſes également funeſtes; l'une de s'ennuyer de tout ce qui eſt ſerieux, & parconſequent de tous ſes devoirs; l'autre de trouver cet ennui inſuportable, & d'en chercher le remede dans la diſſipation. Le premier de tous ces deſordres eſt un obſtacle à toutes les vertus, & le

ſecond eſt une entrée à tous les vices : mais l'un & l'autre ſont certainement la ſuite des Spectacles, & toûjours dans la même proportion qu'on les aime & qu'on y eſt aſſidu.

XXI.

Il eſt vrai qu'on s'y ennuie auſſi quelquefois ; mais on n'en eſt pas moins coupable : & rien ne fait mieux voir au - contraire, combien on eſt injuſte de chercher ſa ſatisfaction dans des choſes que le cœur trouve inſipides, malgré ſa corruption, & de n'être pas averti par ſon dégoût qu'il eſt deſtiné à un plus grand objet. Ceux mêmes qui ſont les plus paſſionnez pour les Spectacles, en ſentant bien le vuide & le faux, s'ils ont de l'eſprit ; comme ceux qui aiment le monde, en connoiſſent bien l'injuſtice & la malignité, s'ils profitent de l'experience : mais le cœur des uns & des autres n'en eſt que plus corrompu, d'aimer ce qu'ils ſentent bien qui n'eſt pas aimable, ni digne d'être aimé.

XXII.

Il eſt vrai auſſi que toutes les perſonnes qui vont aux Spectacles, n'en ſont pas également bleſſées : mais c'eſt

la loüange de la grace de Jesus-Christ, & non la justification des Spectacles. La misericorde de Dieu est encore plus infinie, que la temerité & l'aveuglement des hommes. Il arrête la cupidité de quelques-uns, lors même qu'ils s'y abandonnent; & dans ceux qu'il punit selon la rigueur de sa justice, la passion qui occupe plus souvent le théatre, je veux dire l'amour, n'est pas toûjours le châtiment qui leur est preparé.

Il y a un certain ordre dans la dispensation même des tenebres, inconnu aux pecheurs; & c'est ce qui doit faire trembler ceux qui croyent que tout le danger de la comedie n'est que d'un certain côté; qu'ils ont tout évité, si à cet égard ils ne se sentent pas affoiblis. Il y a plus d'une passion, & par consequant plus d'un châtiment.

En voilà assez, Monsieur, pour éclaircir ce que j'eus l'honneur de vous dire dans un entretien. Il ne s'agit pas de traiter ici à fond des Spectacles, & vous n'attendez pas de moi ce que des personnes trés-habiles ont déja fait, & que je n'ai point promis.

FIN.